

PRIX ET RÉCOMPENSES

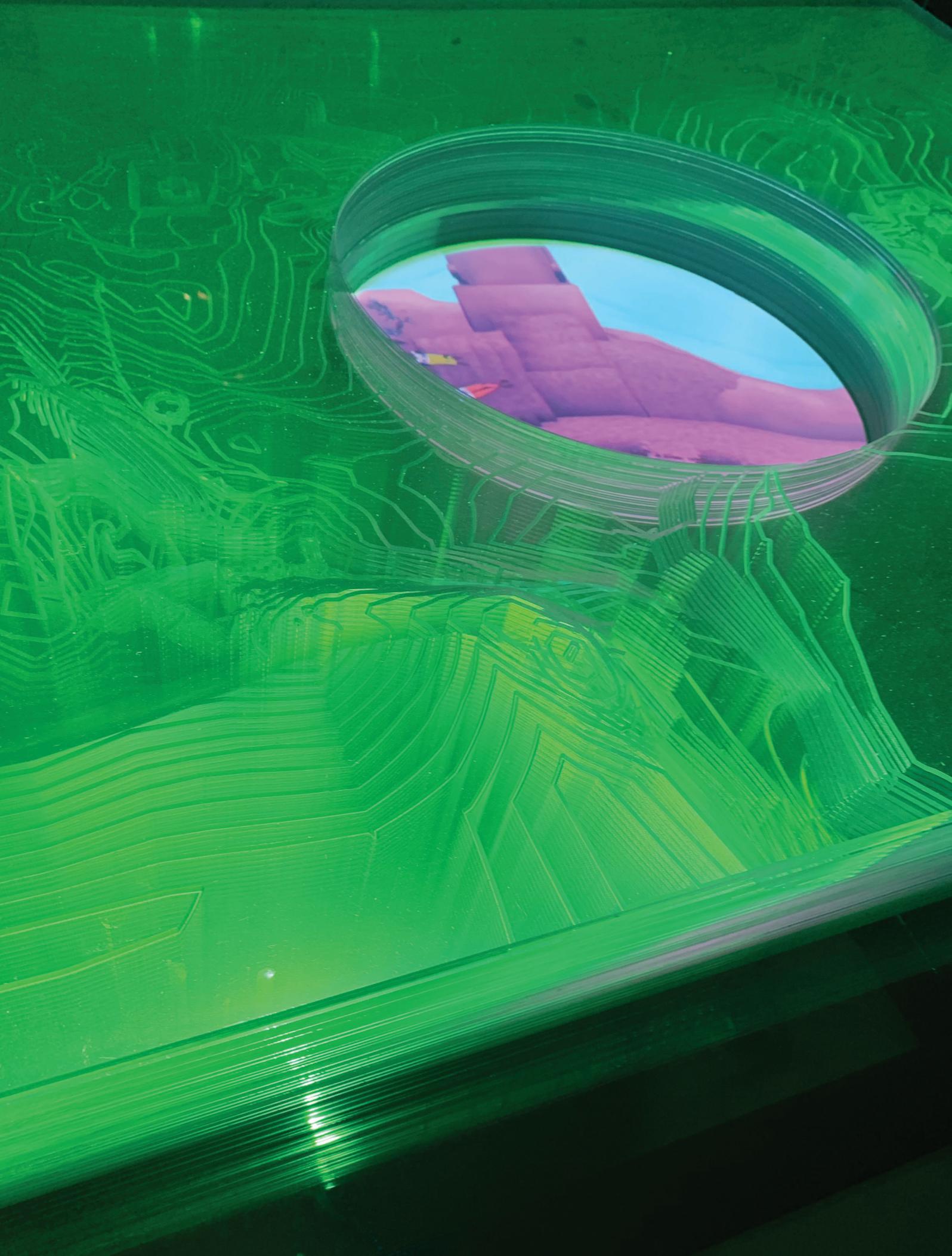
PALMARÈS 2023
ACADÉMIE D'ARCHITECTURE



Membres de l'Académie d'Architecture depuis 1840

— 1840 — BALTARD, BALTARD, BLANCHON, BLOUET, BOUCHET, BRUNET-DEBAINES, CALLET, CALLIAT, CANISSIE, CENDRIER, CHABROL, CHARGRASSE, CHARLES, CHARPENTIER, CHATILLON, CLERGET, CLOCHAR, CONSTANT-DUFEUX, COUSSIN, DANJOY, DE GISORS, DEDREUX, DELAMORINIERE, DELIGNY, DESTAILLEUR, DESTOUCHES, DEVALCOURT, DEVIEUX, DOMMEY, DOUCHAIN, DUBOIS, DUBUT, DUC, DUQUESNEY, DURAND, DURAND-BILLION, FAMIN, FRARY, GARNAUD, GARREZ, GILBERT, GILBERT, GIRAUD, GODDE, GOUNOD, GOURLIER, GRETERIN, GRILLON, GRISART, HAUDEBOURT, HITTORFF, HUBERT, HUYOT, ISABELLE, JAY, JOLY (DE), LABADYE, LABROUSTE, LACHEZ, LASSUS, LE POITTEVIN, LECOINTE, LEFRANC, LEJEUNE, LELONG, LELONG, LENOIR, LENOIR, LENORMAND, LEPREUX, LEQUEUX, LESUEUR, LEVEIL, LUSSON, MAINGOT, MALPIECE, MARCHEBEUSE, MESNAGER, MOLL, MOREAU, MOREY, MOUTIER, NOLAU, PELLECHET, PERON, PEYRE, PHILIPPON, QUESTEL, RENIÉ, ROHAULT DE FLEURY, ROUGEVIN, THUMELOUP, VAN CLEEMPUTTE, VAUDOYER, VESTIER, VIGOUREUX, VIOLLET-LE-DUC, VISCONTI — 1841 — ABADIE, ABRIC, AGNETY, APPERT, ARMAND, AUBER, BAILLY, BALTARD, BARON, BENOIT, BOISSONNADE, BOUCHE, BOURDON, BOURRIERES, BRENEY, BRINGOL, BRUNTON, BRUZARD, CAUT, CHABOUILLE, CHABOUILLE, CHAMPAGNE, CHAUDESAIGUES, CHENAUVARD, CHEUSSEY, COULON, DANJAN, DARDELLE, DEBACQ, DEBOURGE, DEBRET, DELAGENIERE, DELANNOY, DELARUE, DELERUE, DEMEUNYCK, DENISE, DESJARDINS, DESRUSSEUX, DRIOLLET, DUBAN, DUPEYRAT, DUPUY, EUDES, FOURDRIN, FRECHOT, FRESNEL, FROELICHER, FROMENTIN, GALAND, GARDE, GAUTHIER, GENCOURT, GIRARD, GIRARD, GOUJON, GREGOIRE, GUY, HAROU-ROMAIN, HERBAULT, HOREAU, HOTELARD, JACQUEMIN-BELLISLE, LABROUSTE, LACHESE, LAUDIN, LAYRIX, LE BEGUE, LE CŒUR, LEDRU, LEFEVRE, LEMAISTRE, LEMARIÉ, LEMONNIER DE LA CROIX, LEPAGE, LEPLUS, LESAGE, LESCOUVE, LEVICOMTE, LIGNIERES, LUSSY, MALARY, MAVRE, MILLARDET, MORET, NICOLLE, NOURRIGAT, PAGOT, PELLIEUX, PETIT DE VILLENEUVE, POITEVIN, REGNARD, REYNAUD, ROHAULT DE FLEURY, ROLLAND, ROUSSEL, SEGRETAINE, SEHEULT, STILLIERE, STOREZ, TARDIEU, TAVERNIER, THIAIC, THIERRY, THIERRY, TOUGARD DE BOISMILON, TOUSSAINT, TRAXLER, VAN CLEEMPUTTE, VASSEROT, VIEL, VIGOUREUX, VIGUET — 1843 — BOURGUIGNON, CARISTIE, DEBRET, DELANNOY, DOISNARD, FEVRIER, GODEBŒUF, GUENEPIN, LEBLANC, LEJEUNE, MALLET, OUDET, PECHINET, PETIT, PINAULT, QUANTINET — 1844 — BARBEY, BELLANGER, BLOT, BOESWILLWALD, BOIVIN, BOUCHER, BRUYERE, CHALANGE, DALGABIO, DALMONT, DEBRESSENNE, DELACROIX, DELTON, DESCHAMPS, DUPARC, DUPHOT, FINIELS, GAGNE, GRILLOT, HENARD, HUVE, JANNIARD, LACORNEE, LACROIX, LE BAS, LECLERE, LUCAS, MAGNE, MATER, METZ (DE), NEPVEU, PALIARD, PEISE, PERIAUX, PETIAUX, PIOT, POULAIN, QUICHERAT, TESSIER, TINGRY-LEHUBY, VESTIER — 1845 — BERTHELIN, BOCQUET, BOURGEOIS, CARTERON, CHIBOYS, CLOUET, COURTEPEE, DURU, FANOST, FAUCONNIER, GILSON, GUEDE, JACOT, JEANSON, MANGUIN, MEUNIE, MONNIER, PICARD, RAVEAU, REBOUR, ROCHE, ROUSSILLE, SAINT-PERE, SEDILLE, TAVERNIER, TROUILLET, VILLERS — 1846 — BRENEY, CHOUVEROUX, DUFLOCQ, GAHON, GAULLE, LEHAENE, LEHUBY, LINCILLE, MAGNE, MALLAY, OHNET, RIVIERE, ROGER, SAVOYE, VEREL — 1847 — BALLU, BARALLE (DE), DELAAGE, DESTORS, DRIN, GANCEL, JACQUEMIN-BELLISLE, JOLIVET, LANCE, LEDRU, MILLER, MORTIER, PACCARD, RENAULT, ROBLOT, SAVARD, VALLEZ, VIGNEULLE — 1848 — BOUCHOT, BOURRAN (DE), DALY, EPELLET, FERAUD, HENRY, LABILLE, LEFUEL, LESCENE, LODOYER, MATHIEU, PERODEAUD, PETIT, SIRODOT, TOUDOUZE, VIEL — 1849 — BELLE, BENOIST, BIDAULD, BLONDEL, CAILLOUX, CHAT, DESLIGNIERES, GEFFRIER, GUEROUST (DE), LACORDAIRE, LE ROYER, LEVY, MOUTARD-MARTIN, REGNAULT-BREON, RIMBAUT, VIGNON — 1850 — BRETON, MONTULLE (DE), RUPRICH-ROBERT, UCHARD — 1851 — BROSSARD, CHARIER, CORRARD DES ESSARTS, EPAILLY, FLAMENT, GUICHENE, MOITIE DE COULOMMIERS, MONGE, OLIVIER, REGNAULT, REYMONDON, ROGER, VERROLLE — 1852 — DABLIN, FEYDEAU, GAGNON, GUILLARD, MAMALET, MASSÉ, PIÉBOURG, TOUCHARD — 1853 — BROUTY, MARQUET, NORMAND — 1854 — DAINVILLE, DUTROU, HERET, HERMANT, JOLY (DE) — 1855 — AGEA, BOISARD, CHAULAY, COUVREUX, CRETIN, GAUDRE, HUILLARD, LECOMTE, RATEAU, RENAULT, RENAULT, SIBERT — 1856 — AGEA, BARBIER, DEJEAN, FROMAGEAU, LEGROS, MARIAU, PAPPERT — 1857 — BOURGEOIS, DIDIER, DUMONT, DUVERT, LOUVET, REIMBEAU — 1858 — BASLY, BOUCHET, BOURGEOIS, CHAPELAIN, DAVID DE PENANRUN, DECONCHY, HUE, MARTENOT, MILLET, PARTHIOT, REVOIL, VILLAIN — 1859 — DIET, DOUVILLE, DUVAL, GEUFROY, GIRODROUX-LAVIGNE, KOUSMINE, LANGLAIS, MOREAU, STROHM — 1860 — BAILLET, BAJAUD, BIENAIME, BON, BOUILLON, BRETON, CAVOS, CHARPENTIER, DESAIN, FEVRE, GARNIER, LEHMANN, LEMERCIER, MAILLET DU BOULLAY, MEURS, PONTTHIEU, ROUAIX, VAUTIER — 1861 — CHAFFANJON — 1862 — PLATEL, TRILHE, VIOT — 1863 — ARNOUL, BAUX, CAZENEUVE, CERNESSON, DESTAILLEUR, DOMINIQUE, DORMOY, LACOME, PELLEGRINI — 1864 — BONNET, CHAUDET, CLAUSSE, DUCHATELET, POISAT, SEDILLE, TRAIN, VAUDREMER — 1865 — CHABAT, CLEMANCET, JOULET, LABBE, MARION — 1866 — BESSIÈRES, FABRE, GUILLAUME, RABAN, SCHINDLER — 1867 — BOURNICHON, GOSSET, HULOT, LEMENIL, MENJOT DE DAMMARTIN, RENOU — 1868 — BOEKMANN, BOUTS, BRULOFF, DA VILA, DAVILA, DEMANGEAT, DUPRE, LAMBERT, MESLAY, MOFRAS, RENAUD, ROHARD, TANQUEREL, WARE — 1869 — BAZIN, CLAIR, DAVIOUD, DELAISTRE, DINGEON, DUPREZ, LE SOUFACHE, LEUDIERE, LORRAIN, MONNIER, PELLECHET, PETIT DE VILLENEUVE — 1870 — ABADIE, BUNEL, CORROYER, LAISNE, LUCAS, METEYER, POMPEE — 1871 — DEMINUID, GION, HARDY, LEGUAY, LLOPIS, MORIN, WEYLAND — 1872 — BOSC, BOURDAIS, DEMOGET, FLOCON, JANICOT, LE POITTEVIN, LEGENDRE, MARECHAL, PICQ — 1873 — ARMAND, BARON, BARTAUMIEUX, BEAURAIN, BETOLAUD, BOUVARD, BOUWENS VAN DER BOIJEN, DANIAUD, DEGEORGE, DOUILLARD, DOUILLARD, ETIENNE, GILLES DEPERRIERE, GUERIN, HENARD, JAEGER, MERCIER, MILLET, NIZET, NOGUET, TARLIER — 1874 — AUBURTIN, BALLEREAU, BENOIT, BILLON, BLAZY, BOUDIN, BOURRAN (DE), BOUVRAIN, BRUZELIN, CANTAGREL, CHIPIEZ, DAUMET, DEMOGET, FISBACQ, FLEURET, GUTELLE, LEBAS, RACINE, ROYOU (DE), SAINT-PERE, SIMONET, THIERRY-LADRANGE, TRELAT, VIGOUREUX — 1875 — AVEZARD, BAUER, BREMARD, BUVAL, DESCAGES, DUPUIS, FAURE,

GUADET, HERTEMATTHE, LE BEGUE, MARQUET, MOREAU, REVEL — 1876 — ALLAR, ANDROU, ARTUR, BAILLARGE, BARIL, BONPAIX, BULOT, COSTE, DÉCHARD, DENEX, DEVAULX, DURAND, DUTTENHOFER, FLEURY, GALAND, HAMON, JOUANNIN, JOUANNIN, JULIEN, LABROUSTE, LAVALLEY, LEQUEUX, PAMART, RAFFET, RICHARD, THOURY (DE) — 1877 — BLAQUIERE, BONNAIRE, BOULUGUET, BRESSON, BRUN, BURGUET, CHABROL, CHEVALLIER, CLARIS, COULOMB, DARRU, DEVREZ, DUPHOT, DUPUCH, DUTERT, FEVRIER, GERAND, LAFARGUE, LISCH, MASSENOT, MIALHE, MINVIELLE, MORIN, NOEL, PARENT, TROUËSSART — 1878 — AUBRUN, BAYARD, BOUSSARD, BREY, CHARTIEAU, DESLIGNIERES, GUIDASCI, HARLINGUE, JOURDAIN, LETZ, LEULLIER, MARCHANDIER, MARMOTTIN, MERX, PIERRON, SOTY, TOURNADE, VAUCHERET, WALLON — 1879 — BONNET, CHARPENTIER, COLARD, DELISLE, DELPIERRE, FAURE-DUJARRIC, FOURNIER, GUILLEMIN, LABOURET, LALANDE (DE), LE CŒUR, LENOIR, MARSANG, MULTZER-ISABELLE, RAULIN, URMES — 1880 — ANDRE, BOILEAU, DREVET, DUBOIS, LABOREY, LALANNE, LORAIN, OLIVIER, ROGER, ROZET, SALLERON, SUFFIT, TERRIER, TOUTAIN, TROPEY-BAILLY — 1881 — ALDROPHE, ALLEAUME, CHAMPION, DEMENIEUX, DURAND, FLAVIEN, FLEURY, GINAIN, HUGUE, LE CLERC, MAUGERY, MESNAGER, PÉCAUD, PIART-DERINET, REBOUL, RICHEZ, ROUX, SANSON, VIEE — 1882 — BARTHELEMY, BAYART, BEIGNET, CHAINE, CREPINET, EYERRE, GAILLARD, GALLOIS, GEORGE, GRANDJACQUET, GRAVIGNY, HALL, HENEUX, JOANNIS, LACAU, LANDRY, LE NEVE, LECLERE, MAROT, MERINDOL (DE), NEWNHAM, OUDINE, PAPINOT, PIÉBOURG, PRAY, ROUSSI, SABOURAUD, TRUCHY, VAN ISEGHEM, VIGNEULLE — 1883 — ANDRE, AURENQUE, BARILLER, BERNARD, BOULANGER, COISEL, COQUET, CRUSSARD, DAVID, FEINE, GAURAN, GOSSET, GOUVENIN, GRANET, GRANGER, GRANON, GUERRE, GUIMINEL, KERN, LECLERC, LEMARCHAND, LOUÉ, LOUVEL, MARBEAU, MARBEAU, PACEWICZ, PERGOD, PUCEY, RIONDEL, SALARD, VALLETON, VIANAY — 1884 — ALBRIZIO, ALPHAND, BERNIER, BLONDEL, CARREAUX, COUTY, DAILLY, DELABORDE, DESJARDINS, DESJARDINS, DUBOIS, DURAND-CLAYE, EWALD, FLACHERON, GILLET, GLAIZE, GOURY, GUILLAUME, GUTELLE, GUY, HOMBERG, KAEMPFEN, LAFFORGUE, LE FOLL, LEVROT, MESNARD, NATUREL, NENOT, PEIGNIET, PERROT, POULIN, RANDON, SAULNIER, SIMIL, TAGOT-DENISOT, VERITE, WALLON — 1885 — AITCHISON, ALAUX, ANCELET, BELMAS, BERTRAND, BONNENFANT, BOUILLOT, BRUNE, CAMUT, COUSIN, DEGREVE, DESBOIS, DUQUESNE, ERMANT, ESCALIER, FAUCONNIER, GAUTRIN, HERMANT, L'ANSON, LACOMBE, LANGLOIS, LEBLANC, LOQUET, LOUVIER, LOVIOT, LUSON, MARQUET, MONTFORT, MOYAU, PASCAL, PASCAULT, PERRONNE, PETIT, PHENE SPIERS, POPPLEWELL PULLAN, POUPINEL, SOUDEE, ULMANN, VERA, VOYANT, WHITE, WINDERS — 1886 — BEAUDIN, BREASSON, BREUILLIER, CAZAUX, DALBIN, DAUVERGNE, DUPUY, ECHERNIER, FORMIGE, GAGNE, GAROT, GARRIGUENC, GENNERAT, GOBLOT, GONTIER, GRUJON, HEUZEY, HUNT, LAROCHE, LEGER, LEJEUNE, LETEURTRE, MAESTLÉ, PAULIN, PAUMIER, POUYROUX, PREAUD, RANÇON, RONCHAUD (DE), SAINT-ANGE, SANSBŒUF, SAUFFROY, TOUZET, VAUDOYER — 1887 — ANDRE, AUBRY, BALLEREAU, BERARD, BONNIER, CHENEVIER, CLEMENT, DELAIRE, FRIESE, GAUTIER, GENAY, LAFON, LANGLET, LE CHEVALLIER, LE THOREL, LEFEBVRE, MERLE, MICHELIN, OLIVE, OLIVE, RICH, RODOLOSSE, TAISNE — 1888 — BALLU, BRISSON, BRUNFAUD, CALINAUD, CHAPELAIN DE CAUBEYRES, DEGRE, DEZERMAUX, DOYERE, DUBUISSON, FIQUET, FOURNIER, GEISSE, GODET, GRAVEREAUX, JOSSO, LE GRAND, LECLERC, MEOT, MOURGOIN, NAUDIN, RANDON DE GROLIER, RIVOALEN, ROUYER, SAINTENOY, SELMERSHEIM, SUISSE, THÉVIN, VILLEVIEILLE — 1889 — BALLEYGUIER, BARDOUX, BASSAC, BERTRAND, BISSUEL, BONPAIX, CARRIER, COLLE, COUVREUX, DAINVILLE, DAUNAY, DELAAGE, DUTOCQ, FOUCAULT (DE), GALLIAN, GUIGARDET, HARDION, HENARD, HOURLIER, JOURDAN, LEBAS, MARNEZ, MIGNAN, MIROUDE, MUNTZ, NOUVEAU, ORMIERES, REYNAUD, RIDEL, RIGALT, ROY, SAINTIER — 1890 — BEZODIS, BOUCHAIN, BROUARD, CASTEL, CHAUSSE (DE), CHENANTAIS, DAVOUST, DELARUE, DUNNETT, DUVAL, FARGE, FUGAIRO, GUERINOT, HENNEQUET, JASSON, JOURNOUD, LAFFILLEE, LAPLANCHE, LE CHATELIER, LEGENDRE, LEJEUNE, PARENT, PICQ, POTIER, POUGET, RABAN, RANÇON, RENAUD, ROGNIAT, ROUSTAN, THALHEIMER — 1891 — BARBAUD, BELLAN, BENARD, BENOUVILLE, BIEHLER, BOCAGE, BRINCOURT, CHAUDOUET, COUTAN, DAUPHIN, DEBRIE, FORGEOT, GARDELLE, GIRALT, GRAVEREAUX, GUILHEM, LALOUE, LAMBERT, LECLERE, LEGROS, MENARD, NORMAND, PELLETIER, RICHARDIERE, TRELAT, VALEZ, VANDENBERGH, VIEILLE, WULLIAM — 1892 — BELLEMAIN, BERTRAND, BOSSIS, CHANCEL, CHAPOULART, DAUBOURG, DESTORS, DUBOIS, GARNIER, GENESTE, JACOB, JOLIVEAU, LAFARGUE, MARECHAL, MARECHAL, MARQUET, MASSON-DETOURBET, MEWES, MONDET, MORICE, PASCALON, PAUGOY, PORTE, SAINTE-MARIE-PERRIN, SCELLIER DE GISORS, YVON — 1893 — ANDRE, ANGIER, BARBEROT, BARBEY, BARDON, BLAVETTE, DESJARDINS, ESQUIE, GUILLOT, HUCHON, LAUREAU, LETROSNE, LITOUX, MARCHEGAY, MONCORGER, POLLET, REVEL, SALADIN, SELLIER, TOUTAIN — 1894 — BATIGNY, CHEDANNE, FAGET, GEAY, LOYAU, PICHON, PRATH, VILDIEU, ZAMBONI — 1895 — ANCIAN, AUDIAS, BARBARE, BARIE, BARIGNY, BESNARD, BITNER, BOURDILLIAT, CAPITAIN, CLOQUET, DESBOIS, FLANDRAI, GOHIER, JANTY, LABBE, LECORNU, LEIDENFROST, LEROUX, MAYEUX, NONNON, PETIT, PONSIN, ROUSSEAU, TALPONE, TISNES, TOURNAIRE — 1896 — AIVAS, BEQUET, BEUDIN, BOBIN, BOUCTON, BOURGON, BUZELIN, CHARPENTIER, COUSIN, DOILLET, DOURGNON, DUBOS, FEBVRE, GOEMANS, HAULARD, JUST, LAMIRAL, LANDRY, LANDRY, LASNERET, LAVEZZARI, LECONTE, LEGRIEL, LEWICKI, MAISTRASSE, MARCEL, MARCHAND, MARSY (DE), MARTEAU, MICHEL, MORIZE, NAVARRE, PENROSE, PILLET, RINGUET, ROUSSEL, VERHAEGHE — 1897 — ARNAUD, BARBA, BERCHON, BOURDON, BOUWENS VAN DER BOIJEN, CHARLET, CHAUVET, COURTOIS-SUFFIT, CRIVELLI, DELESTRE, DUMORTIER, GARDELLE, GENET, GIROD, MICHELET, NIERMANS, OURDOUILLIÉ, PELLISSIER, RICHARDIERE, RIVIERE, ROCHET, SALABELLE, SAMBET, TISSANDIER — 1898 — BALZAC, BATTEUR, BLONDEL, CYR-ROBERT, DUBUISSON, GUYON, HODANGER, HUBERT, HUMBERT, LEGROS, LOUVET, MAILLARD, MAYET, MOTTAR, MOURCOU, PASSARD, PUIPIER, RENAULT, PELLULES Y VARGAS, THIBEAU, TRINQUETTE, WAGNER — 1899 — BENOIT, BULOT, CATES, CHANGARNIER, DAUBERT, DEMAY, DORIDOT, ETEVE, GUILBERT, LAUTIER, LE ROY, RASTOIN, ROUSSEAU-RENVOIZE, SIFFERT — 1900 — ANJUBERT, BERTRAND, CLAES, DUPUIS, GOUJON, GUIAUCHAIN, GUINOT, GUITARD, HERON DE VILLEFOSSE, JANDELLE, LALLEMAND, LEFOL, MAJOU, MERIOT, MOREL, MORIN-GOUSTIAUX, NARJOUX, NICOLAS,



Sommaire

page 5

Introduction

Pablo Katz, Président de l'Académie d'Architecture
et Sophie Berthelier, Présidente du Jury

page 7

Prix d'Architecture

Palmarès 2023

page 28

Prix des jeunes diplômés en architecture

Palmarès 2023

page 32

Prix Tony Garnier

Palmarès 2023

page 47

Prix du Bâtiment

Palmarès 2023

page 65

Prix du Livre

Palmarès 2023

page 69

Liste des lauréats de la Médaille d'Or
depuis 1966





MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE, 2016, LABÈGE 31670,
AGENCE SCP BRANGER-ROMEY ARCHITECTES ASSOCIÉS

Académie d'Architecture

De l'art de bâtir... du sens

Pablo Katz

Président de l'Académie d'Architecture

Dans la continuité des précédentes séries de prix décernés par l'Académie d'Architecture, cette nouvelle édition prolonge notre volonté de reconnaître et valoriser l'exigence, la qualité et l'engagement. Elle met cette année plus particulièrement l'accent sur la question du sens. Célébrer Paul Chemetov est en effet l'occasion d'apprécier une pratique associant action et théorisation. Y joindre les lumières d'Edgar Morin permet d'éclairer le monde d'une vision philosophique et celles de Lesley Lokko d'exalter un continent rêvant de justice sociale, l'Afrique, qui a tant à nous apprendre et à nous faire partager.

Révéler les richesses du monde par la puissance des passions, mais aussi par la vitalité de combats professionnels est, pour l'Académie d'Architecture, un enjeu de choix. Les efforts pour la réparation de nos milieux habités, pour la mise en valeur des grands ensembles, pour la préservation du patrimoine, ou encore pour l'éclosion de la banlieue démontrent que l'architecture est, par nature, politique : face aux questions sociétales majeures, loin des effets

de style, l'art de bâtir apporte des solutions adaptées.

L'Académie d'Architecture poursuit dès lors la valorisation d'un large spectre d'acteurs qui participent à la fabrication du cadre de vie. À travers les Prix et Récompenses, l'architecture se fait art, technique, science, sinon production intellectuelle, artisanale et industrielle.

Parmi les personnalités primées, certaines ont une trajectoire publique reconnue ; d'autres, un parcours insuffisamment estimé. Les honneurs de l'Académie d'Architecture couronnent des pratiques ayant fait autorité, mais aussi le travail remarquable de personnalités moins médiatiques et le mérite de jeunes professionnels engagés que nous considérons utile et nécessaire d'encourager. Au bénéfice de l'exemplarité, l'Académie d'Architecture, par le mélange des expériences et des générations qui font l'objet de ce palmarès, entend contribuer à la promotion de la qualité et à la reconnaissance du rôle de l'architecture dans la société.

Pour une architecture ouverte au monde. Un nouveau souffle.

Sophie Berthelier

Présidente du Jury des Prix et Récompenses

Les Prix et Récompenses sont pour nous, à l'Académie d'Architecture, notre espace-temps qui signe singulièrement chaque fois notre regard sur le monde de l'architecture. Mais, là, nous devons transcender ce regard et l'inscrire dans ce que l'on pourrait appeler un « point de bascule ». Nos choix sont liés à ce point de bascule où l'Académie, tout en portant ce qui relève de son histoire, anticipe le devenir de l'architecture et de son monde. Anticiper ne veut pas dire rêver, supputer ou faire valoir l'oracle : nous sommes devant l'évidence de la création, au sens où celle-ci est acte. L'acte de création est à la fois passé, présent et futur, et chaque création, en son sein, écrit le devenir de notre contemporanéité. Même si le collage à l'actualité peut donner le sentiment du facile ou de l'effet de style, nous ne pouvons pas nier que

notre actualité, celle dans laquelle nous baignons, nous met face à la logique de notre basculement où notre devenir aura les traits évidents d'une fin annoncée.

Nos Prix et Récompenses font barrage à cette lecture, car chacune et chacun de ceux qui sont honorés par l'Académie écrivent la vie possible d'une harmonie entre l'humain et son biotope ; chacune et chacun incarnent que l'acte de création, quel que soit son champ, est le meilleur moyen de construire, de bâtir, de faire vivre ensemble les humains et la nature. Tous ceux que nous avons choisis relèvent de cet indéniable lien entre architecture et dignité de l'esprit humain.

Prix d'Architecture

Introduction

L'Académie d'Architecture, à travers ses Prix et Récompenses, exprime sa volonté de souligner les réponses pertinentes aux défis des temps présents. Elle préfigure aussi les préoccupations futures. Tous les récipiendaires de cette année incarnent une façon d'être au monde, de l'engagement au militantisme, de l'analyse à la prospective. En mire de chaque regard, la justice sociale, l'utilisation raisonnée des sols et sous-sols, la lutte contre l'exploitation des ressources et des biens communs ou encore l'avènement des paysages de l'après-pétrole... Ce palmarès singulier illustre un désir d'humanisme. À travers lui, l'architecture devient indissociable des préoccupations sociétales. Loin d'un art élitiste, elle se montre soucieuse de la collectivité. En s'adressant à tous, elle parle à tous.

Jean-Philippe Hugron

Palmarès 2023

Prix d'Architecture

**Médaille d'Or
de l'Académie d'Architecture**
Prix Académie d'Architecture 1965

Paul Chemetov
Page 9

**Grande Médaille
de l'Académie d'Architecture**
Prix Académie d'Architecture 1977

Lesley Lokko
Page 13

**Médaille d'Honneur
de l'Académie d'Architecture**
Prix Guérinot 1895

Emmanuel Nebout
Page 9

Médaille de l'Urbanisme
Prix Académie d'Architecture 1965

Philippe Rio
Page 17

Médaille de la Prospective
Prix Académie d'Architecture 1985

Edgar Morin
Page 19

Médaille de la Restauration
Prix Académie d'Architecture 1965

**Collectif E-1027
Renaud Barrès,
Claudia Devaux,
Arthur Rüegg
Burkhardt Rukschio**
Page 21

Médaille d'Architecture
Prix Roux-Dorlut

Dorte Mandrup
Page 23

Médaille d'Architecture
Prix Dejean
Prix Société Centrale des Architectes 1902

**W-Architectures
Yann Courrech
Raphaël Voinchet**
Page 25

Médaille d'Architecture
Prix Le Soufaché

**ARCHIPLEIN
Marlène Leroux
Francis Jacquier**
Page 26

Médaille d'Architecture
Prix Delarue
Prix Société Centrale des Architectes 1905

**LES MARNEURS
Antonin Amiot,
Geoffrey Clamour
Julien Romane**
Page 27

**Prix des jeunes diplômés en
Architecture**
Prix Mutuelle des Architectes Français

Louis Gibault
Page 29

**Prix des jeunes diplômés en
Architecture**
Prix Robert Camelot

Thomas Rollin
Page 30

**Prix des jeunes diplômés en
Architecture**
Prix François Meyer-Lévy

Emmanuel Batchily
Page 31

Prix Tony Garnier
Fondation du Séminaire et Atelier Tony
Garnier 1984

Emma Scieux
Page 33

**Prix de l'Habitat
TANK**
Page 35

Médaille des Arts
Prix Académie d'Architecture 1972

Emmanuelle Blanc
Page 36

**Médaille de la Critique
et des Publications**
Prix Académie d'Architecture 1965

Jean-Louis Violeau
Page 37

**Médaille de l'Innovation
technique et constructive**
Prix Académie d'Architecture 1977

**Laurent
et Grégoire Mouly**
Page 38

**Médaille de l'Histoire
de l'Art et de l'Architecture**
Prix Académie d'Architecture 1971

Danièle Voldman
Page 39

Médaille de la Jurisprudence
Prix Société Centrale des Architectes 1874

Alexandre Duval-Stalla
Page 40

**Médaille de l'Enseignement
et de la Recherche**
Prix Académie d'Architecture 1978

**Franz Graf
et Giulia Marino**
Page 41

Médaille de l'Archéologie
Prix Société Centrale des Architectes 1865

Yves Ubelmann
Page 42

Médaille du Paysage
Prix Académie d'Architecture 1977

**Collectif Paysages
de l'après-pétrole**
Page 43

Médaille de l'Ingénierie
Prix Académie d'Architecture 1981

Pierre Vion
Page 45





Parmi sa bibliographie,
on peut signaler :

Architectures, Paris, 1848-1914, en collaboration avec Bernard Marrey, Paris, Éditions Dunod, 1980, seconde édition revue et corrigée, Éditions Dunod, 1984.

La Modernité, un projet inachevé, catalogue de l'exposition sous la direction de Paul Chemetov, Paris, Éditions du Moniteur, 1982.

Paris-Banlieue 1919-1939, en collaboration avec Bernard Marrey et Marie Jeanne Dumont, Paris, Éditions Dunod, 1989.

Le Territoire de l'architecte, Paris, Éditions Julliard, 1995.

20 000 mots pour la ville, Paris, Éditions Flammarion, 1996.

Un architecte dans le siècle, Paris, Éditions du Moniteur, 2002.

Chacun sa maison, Paris, Skira Flammarion, 2012.

Frédéric Lenne, *Paul Chemetov, être architecte : Sept conversations*, Paris, Arléa, 2019.

Paul Chemetov et Rudy Ricciotti, *Le beau, le brut et les truands*, Paris, Textuel, 2021.

Paul Chemetov et Marc Mimram, *Construire*, Paris, Édition du Linteau, 2022.

Prix d'Architecture

Paul Chemetov

Médaille d'Or

Prix Académie d'Architecture 1965

Né à Paris, Paul Chemetov est diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts en 1959. Il rejoint l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) en 1961 et il y restera jusqu'à la dissolution de celui-ci en 1986, puis poursuit son activité qui, sous formes diverses, se déroule pendant plus de six décennies, jusqu'à aujourd'hui.

Architecte et urbaniste prolifique et doué, Paul Chemetov exprime ses convictions architecturales et urbaines dans les constructions ou les aménagements dont il a eu et a la charge.

À propos de lui-même, il dit : « *Avant toute chose, je suis architecte.* » Et, en effet, le livre d'entretiens publié par Frédéric Lenne et présenté ici-même s'intitule, avec raison, *Être architecte*.

Il ajoute : « *Mon travail témoigne de mes constances sur une soixantaine d'années et pourrait se caractériser par ce que disait Guadet à l'École des beaux-arts en 1901 : "l'architecte n'a qu'une raison d'être, bien nette, bien visible : construire. Ce mot résume toutes les fonctions de l'architecte, car conserver, entretenir, réparer, restaurer, c'est encore construire. Construire est à la fois le but de l'architecte et le moyen dont il dispose"* ».

Et dans l'essai qui vient de paraître, *Construire*, coécrit avec Marc Mimram, ils précisent : « *construire, c'est donner forme* ». Et Paul d'ajouter : « *au monde* ».

Il dit encore : « *Loin d'être des dessinateurs, rôle que certains à l'heure de l'intelligence artificielle voudraient nous assigner, il nous faut avoir conscience de notre infinie responsabilité. Donner forme au monde, le transformer, et par là-même ceux qui vont user et abuser de nos constructions. C'est donc le sentiment de ce temps long qui doit nous animer et nous rendre plus responsables encore.* »

Parmi ses réalisations, on peut citer les équipements publics souterrains du quartier des Halles et, en association avec Borja Huidobro, le ministère des Finances, la rénovation de la Grande Galerie du Musée national d'histoire naturelle et l'ambassade de France à New Delhi. Lauréat du concours international de la prolongation de l'axe historique de Paris-La Défense, il a conduit le projet de la Méridienne verte en l'an 2000. Dans son atelier du 13^e arrondissement de Paris, Paul Chemetov a travaillé et travaille sur les requalifications urbaines de Montpellier, Amiens, Ivry-sur-Seine et, à Paris, sur la restructuration urbaine du secteur de la porte de Vincennes et le plan d'aménagement de

l'hôpital Boucicaut, labellisé Écoquartier 2014. Lauréat en 2016 du Urban Land Institute (ULI) Global Awards for Excellence, il y a réalisé l'incubateur et l'hôtel d'entreprises. Son atelier a récemment construit l'extension de la faculté de médecine Lyon Sud, des logements à Poitiers, la médiathèque de Labège et le Vendespace. Il a réhabilité les tours de l'Atelier de Montrouge à Ivry, les Coursives à Pantin, le Collège Sciences et Technologies de Bordeaux, des logements à Guyancourt. Il a réalisé des logements à Montpellier et à Tours, et a, en cours de conception, des logements dans les agglomérations de Tours et d'Orléans.

De 1964 à nos jours, il a réalisé plus de deux cents chantiers. Plusieurs de ses réalisations ont été inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, d'autres sont classées Monuments historiques, ont reçu le label Patrimoine du XX^e siècle ou celui d'Architecture contemporaine remarquable.

Architecte, constructeur donc, Paul Chemetov est un intellectuel engagé ayant choisi les outils de l'architecte au service d'une transformation de la société.

Il ne conçoit pas l'action sans réflexion, et son travail de constructeur se double d'un travail d'écriture et de transmission ; il est auteur de nombreux articles, livres et prises de position publiques.

Il a enseigné à l'École d'architecture de Strasbourg (1968-1972), à l'École nationale des ponts et chaussées (1978-1989) et a été professeur invité à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (1993-1994).

Membre du comité directeur du Plan Construction puis vice-président (1982-1987), il a coprésidé le comité scientifique du Grand Paris (2009). Il a été responsable du secteur développement de la Stratégie nationale pour l'Architecture (SNA). Il est membre de la Commission du Vieux Paris et a présidé Bétocib de 2014 à 2017.

Il a reçu en 1980 le Grand Prix national d'Architecture. Parmi ses distinctions, il a été nommé commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, officier de l'ordre des Arts et des Lettres et officier de l'ordre national du Mérite. Paul Chemetov est membre titulaire de l'Académie d'Architecture depuis 1996, il en est devenu membre honoraire.

Il a reçu la Médaille d'Honneur de l'Académie d'Architecture en 1991, et aujourd'hui, nous avons la grande joie de lui décerner la Médaille d'Or de l'Académie pour l'ensemble de sa trajectoire.

Pablo Katz



EN HAUT : LOGEMENTS LES COURSIVES,
1981-2016, H PANTIN. RÉHABILITATION
EN 2016 DES FAÇADES ET ISOLATION
PAR L'EXTÉRIEUR DE L'IMMEUBLE
DE 290 APPARTEMENTS, CONSTRUIT
EN 1981 PAR PAUL CHEMETOV, AUA

EN BAS : MAISON STERCKEMAN, 1972, AVELIN
59710, PAUL CHEMETOV, AUA, INSCRITE
À L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES
MONUMENTS HISTORIQUES EN 2001

ATELIER, 1986. SQUARE MASSÉNA,
PARIS 13E PAUL CHEMETOV ET BORJA
HUIDOBRO ARCHITECTES ASSOCIÉS, MARC
MIMRAM INGÉNIEUR LABEL PATRIMOINE
DU XX^e SIÈCLE ATTRIBUÉ EN 2021

Entretien avec Paul Chemetov

En recevant la Médaille d'Or de l'Académie d'Architecture, quel sentiment vous habite ?

Qui pourrait être fâché de recevoir une Médaille ? De l'Académie d'Architecture, j'avais reçu, en 1991, une Médaille d'Honneur. Cette Médaille d'Or semble, après des années, avoir été mûrement réfléchi. Je vois dans cette attribution la célébration de l'architecture quotidienne, que je porte encore aujourd'hui. Les Médailles me permettent de porter des messages.

Quel message vous semble-t-il important de relayer aujourd'hui ?

Réagir. Réagir face à cette question posée aux architectes, celle aussi posée aux étudiants, qui manifestent et s'élèvent, aujourd'hui, contre leur ministère de tutelle. La société laisse croire que l'acte de construire est impur, qu'il est souillé par la boue des bétons. Certes, l'image peut avoir son importance. Les prisons de Piranèse autant que les perspectives de Le Corbusier ont pu avoir une influence extraordinaire. L'informatique et, plus avant, l'intelligence artificielle plongent l'architecture dans l'artifice. Cette situation est préoccupante, car un architecte n'a pas à exercer le seul métier de perspectiviste. Il doit être attentif à la matérialité de son projet. Mais, un grand nombre de maîtres d'ouvrage réclament une simple image que d'autres se chargeront de construire. Le risque est qu'un dessin ne coïncide pas avec une réalisation. C'est aussi le travers d'une culture : quand nos voisins helvètes dessinent une construction, nous autres, Français, ne cessons de construire des dessins... La construction n'est, en effet, pas univoque. Comme la cuisine, elle est la rencontre d'ingrédients. L'architecture est aussi une intersection de matérialités, dont le traitement relève d'une éthique professionnelle.

Les outils numériques permettent de se focaliser sur le détail, parfois au risque d'oublier l'essentiel, la cohérence d'ensemble...

Une architecture sans détail est d'une rare brutalité. Ce serait supprimer la ponctuation d'une phrase. Sans le détail, l'assemblage devient collision ; il règle les singularités et donne forme au projet.

Quelques voix dénoncent la transformation de l'architecture en un ensemble de produits industriels...

Et quelle colle pour ces produits ? Notre travail ! La majorité de ces matériaux préfabriqués viennent faciliter le chantier. À l'architecte de se saisir de ces sujets pour justement penser plus qu'à une coexistence de produits.

À la « boue des bétons », s'ajoute la critique à l'encontre d'un matériau jugé inadapté face aux enjeux climatiques.

Quel regard portez-vous sur cette polémique ?

À Nemours, le musée de Préhistoire conçu par Roland Simounet accepte, avec bonheur, sur son béton, la mousse de la forêt. Nous continuons à construire en béton avec l'intention de faire un bel ouvrage.

Ce matériau est, par ailleurs, à l'aube de ses perfectionnements. La critique à son encontre l'oublie. Le béton est encore jeune, pour ne pas dire nouveau. Du fer à la fonte, de la fonte à l'acier, il a fallu des siècles...

Certaines de vos réalisations remarquées sont aujourd'hui vandalisées, voire promises à la démolition. Comment réagissez-vous ?

Certains bâtiments promis à la démolition sont même « labellisés ». Jusqu'à présent, le ministère de la Culture ne réagissait pas à la destruction de ce qu'il avait protégé. Par obstination, j'obtiens parfois gain de cause. Il y a, à mes yeux, un « droit de suite », qui s'exerce ; j'essaie donc de corriger moi-même mes propres projets. Je ne vois d'ailleurs que les points faibles de ces réalisations, même si elles ont été reconnues et classées. Il m'importe désormais d'adapter ces projets et de les maintenir : en témoignent les réhabilitations de la porte de Pantin ou de Guyancourt. L'architecture est certes un art, mais elle est d'abord un métier.

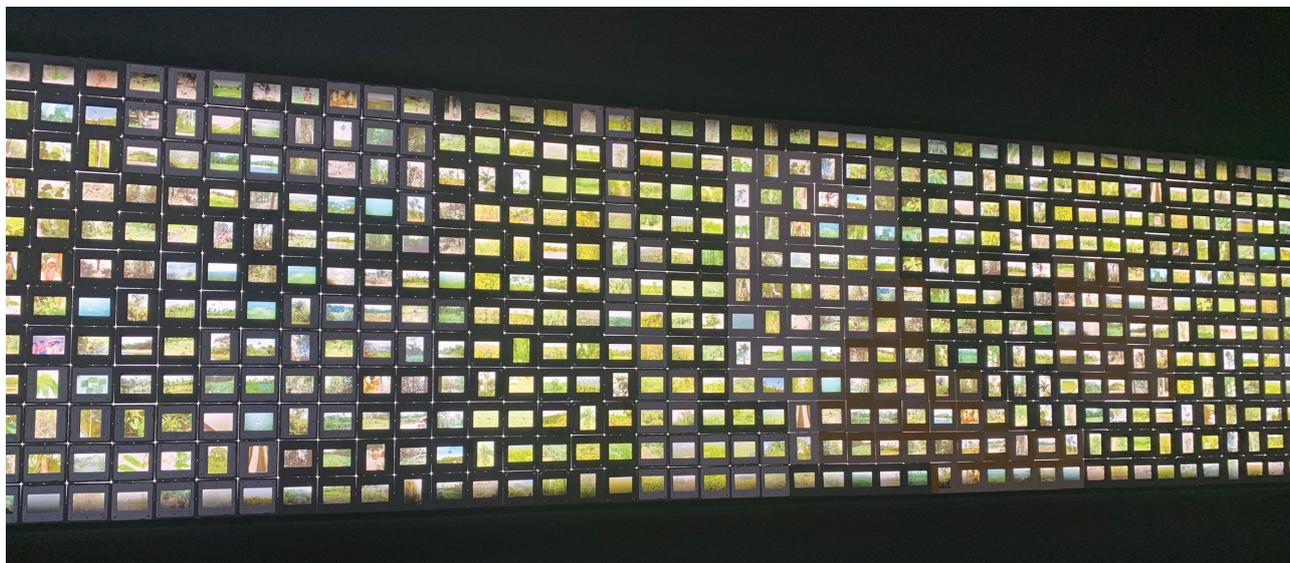
Entretien par Jean-Philippe Hugron

Prix d'Architecture

Lesley Lokko

Grande Médaille

Prix Académie d'Architecture 1977

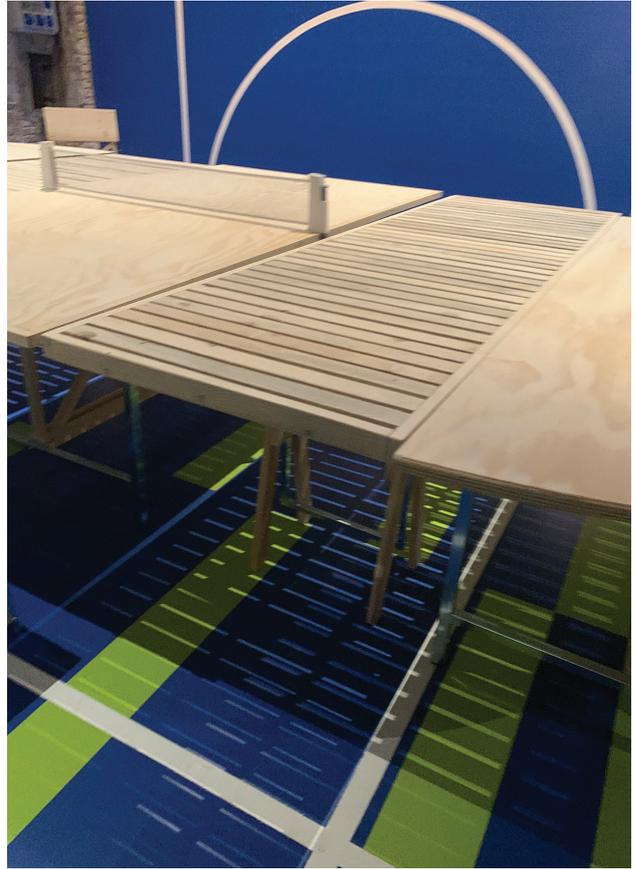


Lesley Lokko représente l'évidence dans son rapport au monde et à la connexion interculturelle dont nous avons besoin pour l'architecture. Elle est née à Dundee au Royaume-Uni d'un père ghanéen et d'une mère écossaise. Elle grandit au Ghana et partage sa vie entre ce pays et le Royaume-Uni. Elle crée, elle enseigne, elle écrit des romans et nouvelles. Ses travaux sur la relation entre identité, culture et espace ont été reconnus par de nombreux prix. Notre Académie l'a choisie pour représenter les valeurs universelles qu'elle défend aussi : les valeurs humaines et sociales. Elle prône l'éducation des jeunes pour faire évoluer le monde et après avoir créé la Graduate School of Architecture à l'université de Johannesburg en 2014 et enseigné aux États-Unis, en Europe, en Australie ainsi qu'en Afrique, elle crée l'Institut des futurs de l'Afrique à Accra en 2021. Cette démarche éducative confère une réflexion sur la globalité de l'apport de l'Afrique au reste du monde, par sa culture et son éducation progressiste au Ghana. L'appartenance culturelle de Lesley Lokko au Nord et au Sud fait de ses racines une force et une particularité auxquelles elle ne peut pas échapper. Son parcours la mène à travers le monde pour enseigner, écouter et transmettre des valeurs d'universalité, de partage et de volonté de changer le monde. Il l'amène à diriger la 18e Biennale d'architecture de Venise en mai 2023, où

elle clame la nécessaire réflexion et conception d'un laboratoire du futur pour mettre en scène l'immatérialité, domaine presque oublié par l'architecture aujourd'hui. L'imagination qu'elle revendique comme outil premier n'est pas sans résonance avec l'imagination de l'écrivaine, qui lui renvoie cette donnée essentielle à l'élaboration de l'architecture. Elle tisse des liens lui permettant une réflexion globale sur les interactions avec le monde et une réalité africaine tangible. Elle nous dit : « *La décarbonation et la décolonisation sont les deux faces d'une même pièce. Le corps africain étant la première source d'énergie du monde ces deux aspects sont imbriqués* ». Elle souhaite porter une voix de partage entre le Nord et le Sud, en donnant la parole aux Africains et à leur culture, permettant ainsi de faire bouger les frontières de l'architecture. Elle défend également d'autres manières de faire l'architecture en mêlant toutes les pratiques. « *Ce ne sont pas les murs qui font la cité, mais les hommes* » : cette phrase de Platon résonne dans le discours de Lesley Lokko comme une évidence dans sa démarche aujourd'hui.

Lesley Lokko nous inspire dans nos actions et dans nos réflexions. L'Académie d'Architecture est honorée de lui délivrer la grande médaille de l'Académie d'Architecture.

Sophie Berthelier





Prix d'Architecture
Emmanuel Nebout
Médaille d'Honneur
Prix Guérinot 1895

Emmanuel Nebout est né à Perpignan. Il vit à Montpellier. C'est dans cette ville qu'il a créé en 1981 son atelier. Dans sa notice biographique, il revendique le souci d'ancrer, avec justesse, chaque projet dans son sol.

Cet ancrage au sol serait-il la condition nécessaire pour répondre à la formule paradoxale d'Alvaro Siza, définissant le projet d'architecture par ces mots : « *imaginer l'évidence* » ? Rendre évident le bâtiment autant que son site, imaginer ce qui paraît naturel s'imposerait ! Cette question, à nous tous posée et quelquefois résolue, il nous faut y répondre pour que notre travail s'impose comme une œuvre. Mais cet ancrage ferait-il d'Emmanuel Nebout un architecte local, voire « régional », comme on le dit quelquefois des coureurs du Tour de France ? En l'occurrence, ce centralisme n'est que français. Qui demande à nos voisins européens ou nord-américains dans quelle ville, dans quelle métropole vivent les architectes ?

Et dans quelle case faudrait-il ranger les projets du musée de l'Homme à Paris ou du lycée Victor Hugo à Marrakech ? A-t-on demandé à Emmanuel Nebout son lieu de naissance dans son rôle d'architecte-conseil du Lot-et-Garonne, de la Seine-et-Marne, à la DRAC Île-de-France ou au ministère de la Culture ?

À toutes ces gauloiseries, André Malraux – premier ministre de la Culture – répondait, lors de l'inauguration de la maison de la Culture d'Amiens en 1966, par un discours anticipateur, prophétique, porté par la diction toute particulière du grand homme, et qui se terminait par ces mots : « *Avant dix ans, ce mot hideux de province aura cessé d'exister en France* ».

Que l'Académie, sensible à cette injonction, soit donc remerciée d'attribuer à Emmanuel Nebout, pour son œuvre, sa Médaille d'Honneur.

Point, ligne surface : c'est ainsi que Kandinsky définissait son travail. On pourrait appliquer les mêmes qualificatifs à celui d'Emmanuel Nebout, pour ses formes simples, ses intersections de plans, dont le déboîtement assure la coexistence des temporalités pour les rénovations du musée Fabre à Montpellier ou de celui du Gévaudan à Mende, et la venue de la lumière dans tous les projets. On pourrait citer la médiathèque d'Aigues-Mortes, l'incubateur MIBI à Montpellier et le lycée de Riom.



Un regret cependant : comme pour confirmer la position – à mon sens essentielle – de l'architecte en tant qu'intellectuel, notons qu'Emmanuel Nebout à la suite de ses études d'architecture, a obtenu un DEA de géographie urbaine et un autre de sociologie urbaine. À ce jour, sa thèse de doctorat est restée inachevée. Souhaitons que la distinction que l'Académie lui décerne, l'encourage à la terminer et à la parfaire.

Constatons que tous les architectes qui ont marqué leur temps ont théorisé leur pratique : Viollet-le-Duc comme de Baudot, Perret comme Le Corbusier, Gropius et Aalto comme Piano et Siza.

Je finirai par une note personnelle : nous partageons depuis 2003, comme architectes-conseils la responsabilité de la ZAC Saint-Roch à Montpellier. On sait la difficulté de ces cohabitations, mais je peux témoigner – alors que nos trajectoires de vie et de travail pourraient nous séparer – de sa parfaite confraternité.

Paul Chemetov



Prix d'Architecture

Philippe Rio
Médaille de l'Urbanisme
Prix Académie d'Architecture 1965

«*Pour faire la ville ensemble*» : plus que jamais cette phrase résonne pour nous, académiciens, qui mettons en lumière cette nécessaire attitude de partage et d'humanité pour façonner la ville. La vision de Philippe Rio est celle d'un homme engagé depuis toujours pour ce qu'il appelle « un urbanisme apaisé ».

Maire de Grigny depuis 2012, à l'âge de trente-neuf ans, il se dédie à mettre en œuvre deux entités sans doute indissociables, mais subtilement compliquées : l'urbanisme et l'action politique.

Dans sa ville de Grigny où il vit depuis toujours, il grandit à la Grande Borne qui fut, dans les années soixante-dix, « le fleuron » d'une politique urbaine imposée par l'État. Cette annotation de ma part n'est pas anodine, car son parcours scolaire le mène à l'Université, puis à intégrer l'Institut des sciences politiques pour obtenir un diplôme du cycle de l'École urbaine de sciences politiques avec un DESS d'urbanisme à la clef. Nous voyons bien que son lien avec sa ville se déploie dans son choix de se projeter dans la connaissance de l'urbanisme. Pour autant, cela ne suffit pas, car ce qui relève de la ville doit s'inscrire dans une autre dimension : le politique.

Il s'intègre très tôt dans la vie de la Confédération nationale du logement pour la défense des locataires. Il découvre une grande campagne de démocratie participative – son fil de vie est tracé.

La ville de Grigny est un cas de violence urbaine, c'est un urbanisme martyrisé. D'un village rural qui comptait à peine trois mille habitants dans les années soixante, elle doit absorber en trois ans presque vingt-sept mille habitants qui vivent dans deux grands pôles, à savoir la Grande Borne avec trois mille sept cents logements et Grigny 2 avec cinq mille logements.

Cette urbanisation, sûrement fondée sur le fait que « la nécessité fait loi » témoigne qu'une volonté d'occuper l'espace sans son habitant génère des pathologies urbaines dont nous avons toutes et tous pris la mesure. Cet espace dit « de vie », sans ses équipements nécessaires, sans une pensée à la vie démocratique, est une ville sans cœur et ne peut résister à générer de l'isolement, des peurs et de l'insécurité en lien avec l'effondrement du lien social et de ses garanties.

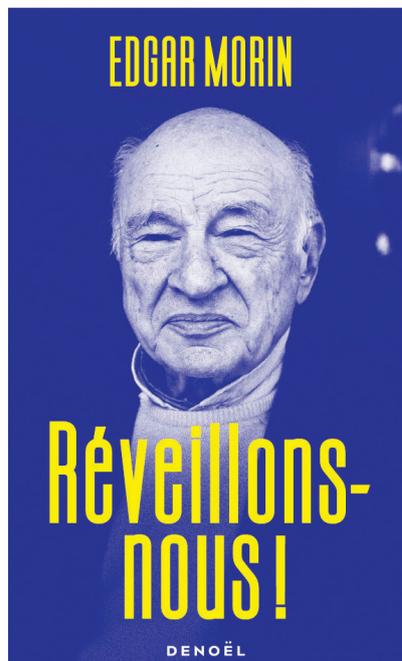
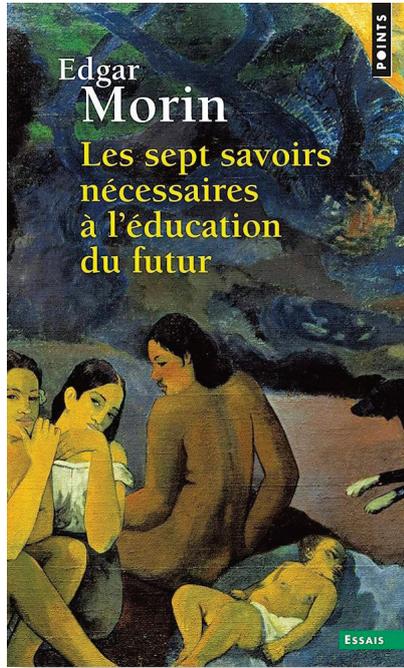
Philippe Rio s'engage alors à donner à ses concitoyens le droit à un autre urbanisme, «*réparateur et apaisé*» comme il le décrit. Sa bataille trouve son point d'accroche dans la création d'un cœur de ville, comme pour mettre en évidence qu'un corps urbain sans cœur social est un être sans vie. Son regard et sa détermination le conduisent à la présidence du réseau international des Maires pour la Paix, s'engageant dans une autre approche de ce que l'on appelle les « banlieues populaires » en ayant à l'esprit les enjeux sociétaux et climatiques pour soutenir son action en tant que président.

Élu Meilleur Maire du monde par la City Mayors Foundation, organisation à but non lucratif qui récompense une action progressiste, l'engagement pour la transition écologique soutenu par Philippe Rio, son combat contre la pauvreté et l'exclusion, ses actions menées pendant la crise du covid dans un territoire considéré comme l'un des plus pauvres de France ont logiquement contribué à son élection.

Philippe Rio ne lutte pas seulement pour l'urbanisation équilibrée et réparatrice en surface, il bataille également pour le respect des ressources du sous-sol, et notamment des nappes phréatiques. Cette démarche écologique n'exclut pas de se battre pour ce que j'appelle une « écologie sociale », où la mobilisation pour l'inclusion sociale et le droit de l'humain visent tout autant à anticiper, prévenir et partager, et non plus subir. Il lance « l'appel de Grigny » pour les quartiers populaires en s'inscrivant dans une dynamique avec les autres maires aux quatre coins du monde. Cet engagement mondialiste fait résonner son combat local et lui donne du souffle pour porter de manière forte le municipalisme ; une ouverture au monde pour «*penser global et agir local* ». On peut lire dans ce mouvement que le singulier et le pluriel ne s'opposent pas mais génèrent subtilement une place où la vie peut se déployer.

L'Académie est heureuse d'attribuer à Philippe Rio la Médaille de l'Urbanisme pour sa démarche où l'urbain et l'humain ne font qu'un.

Sophie Berthelier



Prix d'Architecture

Edgar Morin

Médaille de la Prospective

Prix Académie d'Architecture 1965

Edgar Morin – né Edgar Nahoum – est né le 8 juillet 1921 à Paris. Son œuvre, sa vie, ses engagements sont impressionnants, admirables et difficiles à résumer en quelques lignes.

Quelques mots significatifs : complexité, bienveillance, construction, humanité, incertitude, engagement, ouverture, transmission, trans-disciplinarité, création, invention, dialogue, nature, culture.

En 1936, à quinze ans, pendant la guerre d'Espagne, il intègre une organisation libertaire : Solidarité internationale antifasciste. En 1938, il rejoint une formation de gauche, le Parti frontiste, pacifiste et antiraciste.

Il entre en 1942 dans la résistance communiste. En 1943, il est lieutenant dans les forces françaises combattantes.

Il écrit *l'An zéro de l'Allemagne*. En 1948 et 1949, il écrit dans la rubrique arts et spectacles du *Patriote Résistant*.

Il est avant tout autodidacte, dit-il, titulaire d'une licence de droit et d'une licence en histoire et géographie, il entre au CNRS en 1950 : « j'ai été élu maître de recherche sans avoir écrit de thèse de doctorat ».

Membre du PC depuis 1942, il en est exclu en 1951.

« Civiliser la terre, transformer l'espèce humaine en humanité, devient l'objectif fondamental et global de toute politique aspirant non seulement à un progrès, mais à la survie de l'humanité », « nous sommes affrontés au problème gigantesque de la fin des temps modernes ». En 1955, il est l'un des animateurs du comité contre la guerre d'Algérie.

Il est à l'origine de plusieurs revues : *Arguments* (1956-1962), la *Revue française de sociologie* (1960) et *Communications* avec Roland Barthes et Georges Friedmann (1961).

En 1965, il conduit une étude transdisciplinaire sur une commune de Bretagne, publiée en 1967 sous le nom de *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*; en réalité le village de Plozévet avec lequel nous

avons des accointances. C'est un essai sociologique et ethnologique.

C'est à ce moment-là que je l'ai découvert.

Puis vient *La Rumeur d'Orléans* en 1969. Il s'intéresse de plus en plus aux pratiques culturelles.

Dans les années soixante, il part près de deux ans au Chili, où il enseigne à la faculté des sciences sociales.

En 1969, il retrouve Jacques Monod à San Diego et conçoit les fondements de la pensée complexe, ce qui mènera à *La Méthode*. Architecture-studio ne serait pas ce qu'il est sans cette lecture qui posait des questions sur la méthode, l'ordre et le désordre : sujets qui nous interpellent. Laisser ouvertes les blessures des possibilités. Nous lui devons beaucoup.

Il crée et préside l'Association pour la pensée complexe.

En 2018, il qualifie l'encyclique *Laudato si'* du pape François sur la sauvegarde de la maison commune de texte providentiel, d'acte 1 d'un appel pour une nouvelle civilisation, reprenant la formule de Gorbatchev de « maison commune » qu'il compare à sa formulation d'une vue complexe.

L'humanisme devient essentiellement celui de la solidarité entre humains, laquelle implique une relation ombilicale avec la nature et le cosmos.

Edgar Morin souligne que la pensée perdrait la créativité, l'invention, et la complexité si la logique pouvait l'asservir.

Edgar Morin architecte, architecte de la pensée.

L'Académie d'Architecture est fière et heureuse de lui remettre cette belle Médaille de la Prospective.

Martin Robain



Prix d'Architecture

Collectif E-1027

Médaille de la Restauration

Prix Académie d'Architecture 1965

E-1027, une restauration exemplaire des architectes Claudia Devaux, Renaud Barrès, Arthur Rüegg et Burkhardt Rukschcio.

La villa E-1027 est construite en 1929 par deux protagonistes avant-gardistes chacun dans son domaine : Jean Baldovici, architecte d'origine roumaine et fondateur en 1923 de la revue *L'Architecture vivante*, et Eileen Gray, designer irlandaise, l'une des principales figures du nouveau design et du rationalisme fonctionnel. E-1027 participe au site dénommé en 2014 « Cap Moderne », constitué également du cabanon en bois et des unités de camping de Le Corbusier, ainsi que du bar-restaurant L'Étoile de mer de Thomas Rebutato. Si la maison applique les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier, le mobilier mobile et immobile (même si ce concept est ambigu tant tout est flexible et articulé dans l'œuvre d'Eileen Gray) crée, génère et définit l'espace architectural de la maison. L'histoire de la « restauration active » de la maison au bord de mer a subi de nombreuses vicissitudes, elle démarre dès 2006 pour se terminer en 2022. Claudia Devaux, architecte du patrimoine, diplômée de l'EPFL et de l'École de Chaillot, arrive sur le projet en 2014. Elle a une expérience de la restauration de l'architecture moderne en particulier à travers le site du Bauhaus et de la maison de Gropius à Dessau. Elle propose de mettre en place un comité scientifique qui sera présidé par Jean-Louis Cohen. La première étape est la restauration du solarium extérieur qui nécessite une intervention d'urgence. Elle est l'architecte mandataire, présente tout au long du process et responsable de l'ensemble des opérations de restauration. Arthur Rüegg s'est occupé partiellement des restaurations de la Villa Jeanneret-Perret, de la Villa La Roche, de l'immeuble Clarté à Genève, du pavillon Le Corbusier à Zurich. Il participe au comité scientifique de E-1027 à partir d'avril 2015, puis il est commandité avec Claudia Devaux pour restaurer la salle de bains, en tant que premier « test » et champ d'expérience qui est destiné à établir une « grammaire de la

restauration de l'ensemble de la villa ». Claudia s'occupe de l'analyse stratigraphique (sol/enveloppe/éclairage), tandis qu'Arthur se concentre sur la reconstruction du miroir, du bidet, de la lampe triangulaire et de l'habillage en aluminium de la baignoire. Renaud Barrès et Burkhardt Rukschcio dessinent en 2016 un document-guide incluant un relevé complet de l'état de la maison, ainsi qu'un catalogue exhaustif du mobilier d'origine qui décuple les ambitions de restauration d'E-1027. Ils ont procédé à un « relevé archéologique », récupéré chaque vis, chaque charnière, partout dans et aux environs de la maison, relevé toutes les traces pendant plus d'une année afin de pouvoir restituer l'ensemble mobilier et immobilier dans son état d'origine. Renaud Barrès est passionné par la villa en bord de mer qu'il découvre dès 1995. Il passe son diplôme en 1998 sur le sujet et prépare actuellement une thèse de doctorat intitulée : *E-1027, essai d'une théorie de restauration active du patrimoine moderne et contemporain*. Burkhardt Rukschcio est un grand spécialiste de l'œuvre d'Adolf Loos et également un artisan militant. Il a su au fil des années s'entourer d'un groupe d'artisans autrichiens et allemands sans qui la restauration d'E-1027 n'aurait pas été possible. Il s'agit d'une restauration totalement à l'identique, c'est-à-dire ancrée dans les principes et techniques constructives de 1929, restituant aujourd'hui son état d'origine lors de sa construction. Enfin, il faut également mentionner le travail du mécène Michael Likierman, président de Cap Moderne, qui a constitué pour cette restauration une véritable « chaîne humaine » tout en veillant avec bienveillance à ce que les relations demeurent harmonieuses entre ces différents acteurs.

L'Académie d'Architecture est heureuse de décerner sa Médaille de la Restauration au collectif E-1027 pour la qualité exceptionnelle de son travail.

Isabelle Biro



Prix d'Architecture

Dorte Mandrup

Médaille d'Architecture

Prix Pierre Roux-Dorlut

Dorte Mandrup, d'origine danoise, rêvait d'être sculptrice, elle est devenue architecte... Après son diplôme d'architecte obtenu en 1991 à l'École d'architecture d'Aarhus, elle part pour les États-Unis étudier la sculpture et la céramique à l'université de Georgia Southern, avec l'intention de postuler ensuite à l'École des beaux-arts de Copenhague. Au retour, elle étudie pendant un an la médecine, puis revient à l'architecture...

Entre 1991 et 1995, Dorte Mandrup travaille avec l'architecte danois Henning Larsen. En 1995, elle crée à Copenhague le studio d'architecture Dorte Mandrup architectes. De très nombreuses réalisations de centres culturels, d'écoles, de logements, de bureaux s'ensuivent dans des sites urbains ou naturels au Danemark, mais aussi à l'étranger, conçues avec toujours le même souci de recherche de symbiose entre le bâtiment et son contexte.

Son architecture extrêmement épurée s'inscrit dans des sites particulièrement fragiles et sensibles. Dans une interview donnée à IDEAT, Dorte Mandrup a dit : « *Le plus important pour moi consiste à ce que le bâtiment et le lieu entrent en synergie* ». Elle est très engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Son approche est caractérisée par un enracinement très sensible de l'architecture dans le paysage et la prise en compte globale de l'environnement. Pour Dorte Mandrup, chaque site est une opportunité, et c'est le site qui crée l'architecture. Dorte Mandrup a remporté cinq concours pour des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

Il convient de citer quelques réalisations ou projets emblématiques de Dorte Mandrup :

- le centre d'observation scientifique du changement climatique d'Icefjord, situé à environ trois cents kilomètres au nord du cercle polaire arctique, dans un site couvert par la banquise – un bâtiment en tubes d'acier et parois de verre se glissant au-dessus du socle rocheux du Groenland ;
- un spectaculaire projet The Whale – La Baleine, centre de découverte de baleines dans l'île Andoya, au nord de la Norvège, entre l'immensité de la mer et les montagnes escarpées – un lieu de rencontre entre les humains et les baleines ;
- le centre de la mer des Wadden sur le littoral de la côte ouest du Danemark – lieu sensible et porte d'entrée des zones humides, accueillant des oiseaux migrateurs et des phoques (zones classées au patrimoine mondial



de l'Unesco) – bâtiment réalisé dans la typologie de fermes rurales ;

- le projet du futur musée de l'Exil à Berlin, sur le site de l'ancienne gare d'Anhalt d'où partaient des milliers de Juifs déportés. Le bâtiment met en valeur les vestiges conservés de l'imposant portique d'entrée ;

- le centre du patrimoine mondial Trilateral Wadden Sea situé en Allemagne, au bord de la zone portuaire de la ville côtière de Wilhelmshaven. L'ancien bunker de la Seconde Guerre mondiale sert de socle au bâtiment qui se déploie au-dessus et se reflète dans les bassins naturels ;

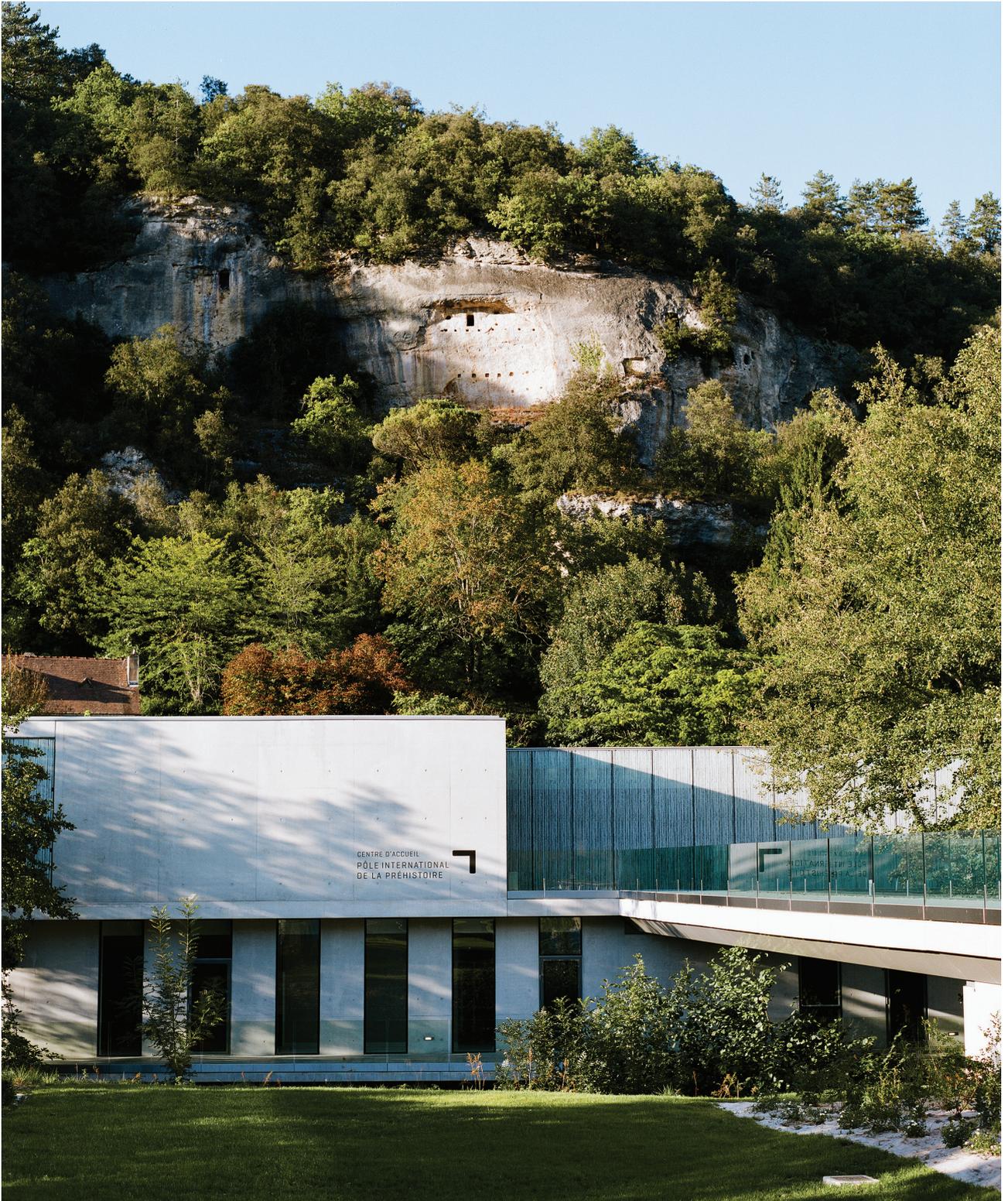
- l'école maternelle réalisée dans la tradition locale en bois dans l'ancien village des pêcheurs Raa, sur la rive suédoise.

Dorte Mandrup pense qu'une bonne architecture crée une vie meilleure. Elle attache une importance particulière aux sites exceptionnels, son terrain de prédilection étant « l'infiniment fragile ». Son architecture puise l'inspiration dans l'architecture traditionnelle scandinave, où les bâtiments ne sont pas des objets isolés, mais des éléments d'un contexte environnemental.

Dorte Mandrup a reçu de nombreux prix au Danemark, en Suède, en Allemagne. En octobre 2022, elle a été distinguée par un Global Award for Sustainable Architecture par la Cité d'architecture et du patrimoine de Paris. Une très belle exposition intitulée *Place*, présentée précédemment à Berlin, lui a été consacrée à l'automne 2022 à la Maison du Danemark à Paris.

L'Académie d'Architecture est très heureuse d'attribuer à Dorte Mandrup, en reconnaissance de son approche engagée et de son architecture sensible et poétique en symbiose avec le paysage, la Médaille d'Architecture – Prix Pierre Roux-Dorlut.

Joanna Fourquier



Prix d'Architecture

W-Architectures

Médaille d'Architecture

Prix Dejean 1902

Le prix Dejean, créé en 1902 par la Société Centrale est une médaille attribuée à de jeunes architectes afin d'honorer leur travail.

Remarquée pour la qualité de sa production, l'agence W-Architectures mérite amplement cette distinction.

Raphaël Voinchet obtient le diplôme d'architecte de l'École polytechnique fédérale de Lausanne en 2001, puis crée l'agence W-Architectures en 2002.

Dès 2006, il est lauréat des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et est nommé au Palmarès de la Première Œuvre en décembre 2009. En mai 2012, il reçoit le Grand Prix et la Médaille d'Or de l'Académie Internationale d'Architecture pour le Pôle international de la Préhistoire à Eyzies-de-Tayac. En 2016, il est nommé au prix de l'Équerre d'argent du Moniteur, ainsi qu'aux prix Mies van der Rohe et ADC Awards pour le projet du Musée du verre de Sars-Poteries.

Maître de conférence associé, il enseigne à l'École nationale supérieure d'architecture de Bordeaux, et donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger.

Yann Courrech a étudié à l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux et obtient son diplôme d'État en 2005.

Après avoir cocréé en 2016 la société Kaplan Projets, c'est en 2018 qu'il rejoint W-Architectures et en devient architecte associé.

Depuis, bénéficiant d'une expérience reconnue en architecture, urbanisme, restauration, muséographie et design, l'agence W-Architectures a su se distinguer au fil des années par sa production singulière et exigeante. Entre affirmation de la forme et effacement de l'objet, l'agence cultive la simplicité volumétrique, l'adaptation au contexte et l'exigence de cohérence jusque dans les moindres détails.

W-Architectures construit des bâtiments équilibrés, apaisants. Pragmatique, mesurée, l'architecture se tait pour inviter au silence. Sobre, linéaire, elle adopte des traits dont la simplicité confère une grande importance à la forme, au matériau, à la couleur.



De cette politique du retrait naissent des bâtiments intemporels, élégants, inscrivant leurs projets en un point du paysage. Une posture qui emporte l'adhésion, comme viennent de le prouver les distinctions qui ont récemment salué leur travail.

C'est pour soutenir cet engagement dans la production d'une architecture intemporelle, que l'Académie a souhaité décerner la Médaille du Prix Delarue à l'agence W-Architectures.

Jacques Pajot

Prix d'Architecture
Archiplein
Médaille d'Architecture
Fondation Le Soufaché 1874

Le Prix Le Soufaché est remis à deux jeunes architectes, Marlène Leroux et Francis Jacquier, de l'atelier Archiplein, dont la formation et les convictions sont pareillement solides et réfléchies.

Après avoir débuté à Lyon, les fondateurs d'Archiplein ont achevé leurs études à l'EPFL en 2007. Partis pour l'université Tongji, ils ont créé une agence à Shanghai (parmi leurs projets, un superbe refuge, dans la montagne Tianzhushan), puis se sont établis en 2012 à Genève.

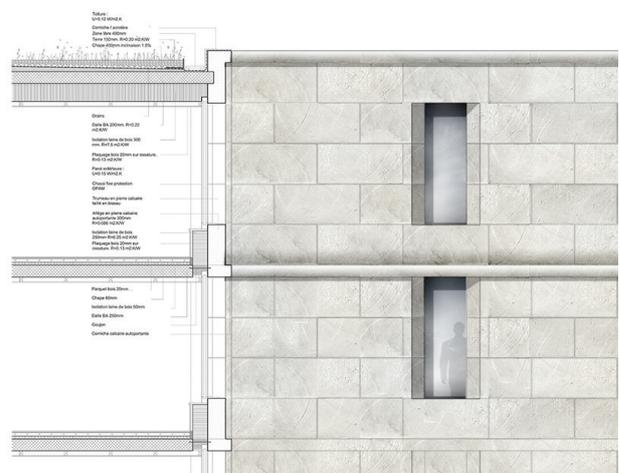
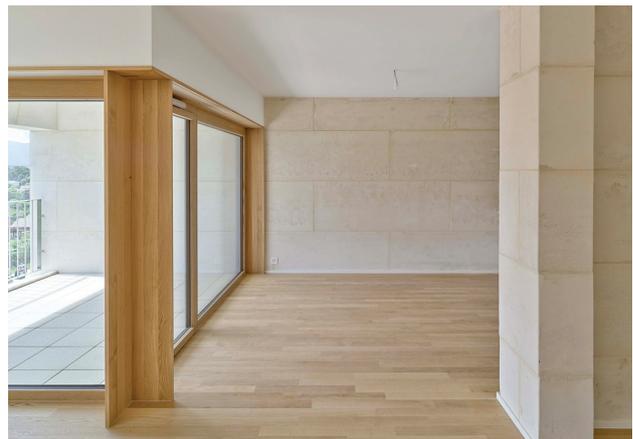
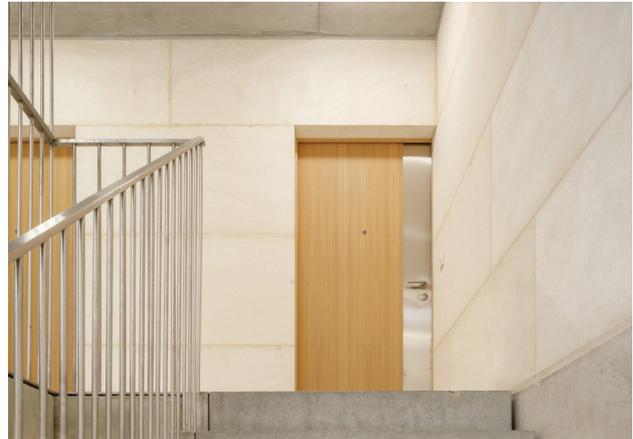
« Si c'est en Chine que nous avons acquis la conviction que l'exercice du métier d'architecte impliquait une profonde responsabilité culturelle et environnementale, le territoire helvétique nous offre l'opportunité de construire en parfait accord avec nos convictions. »

Archiplein réintroduit la construction en matériaux naturels (pierre massive structurale, bois), dans une vision à la fois stratégique et culturelle : *« Construire en matériaux naturels est l'occasion de questionner le mode de production actuel du bâtiment à l'aune des problématiques environnementales et climatiques. Cette recherche d'alternatives veut répondre à l'urgence de la refonte des modèles, mais s'inscrit aussi dans un continuum des cultures et savoir-faire constructifs. Cette démarche est issue de notre aspiration pour la réinterprétation des figures architecturales et urbaines historiques, et pour l'emploi de matériaux naturels, matériaux bruts dans les règles de l'art. »*

Plusieurs projets témoignent de cet engagement : les deux immeubles en pierre de taille à Plan-les-Ouates (Suisse), en consortium avec l'agence Perraudin, ou à Scionzier (Haute-Savoie), où la halle ouverte translucide qui vient activer le cœur du village, projet puissant par la géométrie et la présence d'une charpente toute en résilles de bois massif, posée sur quelques points porteurs.

Ces bâtisseurs sont aussi enseignants. Marlène coordonne le master d'urbanisme EPFL-UNIGE ; le Chaillotin Francis enseigne à l'École de Chaillot. En recherche appliquée, ils étudient la pierre structurale ou le béton cyclopéen, à la recherche de systèmes architectoniques contemporains.

Marie-Hélène Contal



Prix d'Architecture
Les Marneurs
Médaille d'Architecture

Prix Delarue – Prix Société Centrale des Architectes 1905



« Vivre et composer avec le risque, irriguer nos imaginaires pour bâtir le futur, le récit comme outil de projet pour penser l'incertitude... »

Mais encore ? Que nous disent les Marneurs ?

Basée à Paris et à Bruxelles, Les Marneurs est une agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme cofondée en 2019 par Antonin Amiot, Geoffrey Clamour et Julien Romane. Leur nom vient de leur rencontre à l'École d'architecture de la ville et des territoires de Paris-Est dite alors « Marne-la-Vallée » ; les marneurs évoquent aussi ceux qui répandent la marne sur la terre, mais pour leur logo, ils ont choisi une baleine.

Depuis la fondation de l'agence, inspirés par les expériences professionnelles et les centres d'intérêt de ses trois membres, Les Marneurs développent dans chacun de leurs projets trois thématiques de conception, de réflexion et d'investigation : le risque, les ressources et le récit.

Leur approche témoigne d'une nouvelle génération d'architectes conscients des enjeux liés au changement climatique, à l'adaptation des paysages et des milieux, à la question de la sobriété des ressources (sol, eau, énergie, milieu vivant, modes constructifs) et des risques (îlots de chaleur urbains, sécheresse, inondation, submersion marine...).

Leur démarche est pluridisciplinaire : Les Marneurs élargissent en permanence leur champ de connaissances, ils font appel à des géographes, des universitaires, des scientifiques dans le domaine de l'hydraulique, des statistiques, des savoirs liés au numérique. À ce titre, ils travaillent avec le Centre de réalité virtuelle de l'université de Caen.

Parmi leurs principaux projets, l'on peut citer : la maîtrise d'œuvre d'une place publique et une halle en bois à Coulanges-lès-Nevers, la renaturation de milieux dunaires et la définition d'un espace public littoral pour le Grand Site de l'estuaire de la Charente, les futurs jardins du site Palais-Usine à Bruxelles, le Plan paysage du Grand Site Falaises d'Étretat, le projet urbain du quai Lawton Collins à Cherbourg.

Ils revendiquent une démarche globale qui va de la construction d'un récit commun jusqu'aux modes de gestion et de mise en œuvre des projets.

Avec une belle générosité, Les Marneurs organisent des ateliers participatifs, récemment avec l'association Territoires pionniers, le CAUE du Calvados... Ils engagent le dialogue avec les habitants, donnent la parole aux élus qu'ils incitent à une vision prospective... Ils interviennent dans des tables rondes ; Geoffrey Clamour a participé à notre séminaire annuel « Territoire, Territoires ».

À travers leur pratique, Les Marneurs donnent un autre regard sur la profession, comme sur l'enseignement, en lien avec le changement climatique et la transition écologique.

Ils sont lauréats d'Europarc 14, du palmarès Les 100 qui font la ville en 2021, et du palmarès des Jeunes Urbanistes 2022.

En 2023, l'Académie d'Architecture décerne le Prix Delarue, créé en 1905 par la Société Centrale, à l'équipe Les Marneurs ; cette médaille est attribuée à de jeunes architectes de moins de quarante ans ayant fait preuve d'un talent exceptionnel.

Nicole Roux-Loupiac

Prix des jeunes diplômés en architecture

L'Académie d'Architecture décerne chaque année à de jeunes titulaires du diplôme d'État d'architecte, issus de toutes les ENSA, de l'ESA et de l'INSA Strasbourg, trois prix : le Prix Camelot, le Prix Meyer-Lévy et le Prix de la Mutuelle des Architectes Français.

Les grands défis contemporains sont au centre des préoccupations de ces futurs professionnels avec, en priorité, la transition écologique et climatique : reconversion de bâtiments, requalification de territoires ruraux ou urbains, questions de déplacements et de mobilité, utilisation de matériaux bio-sourcés... Ces thématiques sont le plus souvent croisées avec des questions plus sociétales telles que la formation, la dynamisation de filières liées à de nouveaux emplois, le plaisir d'habiter la ville après reconquête du littoral, par exemple.

D'autres sujets majeurs sont abordés parmi les non-lauréats, en particulier en regard de la transition numérique, du risque et de la vulnérabilité des territoires insulaires.

L'ensemble des PFE, projets de fin d'études, présentés témoignent de la grande richesse des réflexions d'une génération en prise directe avec des enjeux et des défis à relever.

Nicole Roux-Loupiac
Présidente du jury PFE



Prix d'Architecture

Prix des jeunes diplômés en architecture

Louis Gibault

Prix de la Mutuelle
des Architectes Français 1990

Quand l'infrastructure génère l'espace public Le Terminal maritime de Toulon

ENSA Paris Belleville



Toulon, premier port maritime méditerranéen, est aussi un port de plaisance et un port de croisière important. Dans le cadre du grand projet de mobilité 2040 porté par la métropole Toulon-Provence-Côte-d'Azur, il s'agit de restituer le littoral aux Toulonnais, «*facteur central et fondamental de l'amélioration urbaine de la ville*». Et pour ce faire, de délocaliser le nouveau terminal: «*traiter l'infrastructure de sorte à générer de nouveaux usages et espaces publics pour devenir un bien partagé par tous, de réactiver et affirmer les connexions entre le centre historique de Toulon et le quartier du Mourillon*».

L'importance du trafic impose d'organiser le parcours et le stationnement des véhicules sur le site, avec l'objectif de libérer le sol pour les piétons et de participer à l'embellissement de la ville.

L'architecture à la géométrie forte se traduit par trois bâtiments parallèles et un grand parvis public traité en plan incliné. Les niveaux sont distribués par une double rampe hélicoïdale ; le système de circulation en boucle, autorise l'embarquement des voyageurs de façon dissociée. Des équipements publics à l'est du site et au

sein de chaque poste d'embarquement complètent le projet. «*La structure de l'ouvrage devient l'architecture du bâtiment*».

Le béton est l'unique matériau du projet, il se justifie par une culture locale spécifique, et par ses qualités intrinsèques ; le béton de démolition est utilisé d'autre part pour traiter l'espace public.

Les membres du jury ont marqué leur intérêt pour ce projet, en raison des enjeux urbains soulevés et de la diversité des problématiques abordées. Ils saluent le courage de Louis Gibault d'affronter un sujet dont l'échelle et la complexité mêlent des questions de requalification urbaine, d'infrastructures, de circulations et d'espaces publics.

À ces divers titres, le jury décerne le Prix de la MAF à Louis Gibault – ENSA Paris-Belleville.

Nicole Roux-Loupiac

Prix d'Architecture
Prix des jeunes diplômés en architecture
Thomas Rollin
Prix Robert Camelot 1988

**Le chai Gascogne,
une articulation urbaine**

ENSA Toulouse



Montréal, une des premières bastides du Gers (1255), s'inscrit dans un territoire à dominante viticole ; son tracé régulier en bandes linéaires s'adapte à la topographie.

Il s'agit ici de questionner ce territoire rural, à la fois pour le redynamiser et en tant que ressource, tout en intégrant la problématique urbaine et paysagère du lieu. Le projet consiste à créer un chai, élément catalyseur à la fois vecteur économique et touristique et, à travers lui, à s'interroger sur la façon de prolonger la bastide, de se raccorder aux espaces publics, de combler les dents creuses à proximité.

« *Le langage, à l'instar de la bastide développe une pensée sur une base géométrique élémentaire* ».

Le chai va se développer sur plusieurs niveaux : le socle en partie enterré s'organise suivant un système de voûtes et galeries ; le cloître central rappelle la symbolique des abbayes, la cuverie et le chai d'élevage sont en double et triple hauteur, une façon de dilater l'espace et de relier les niveaux. Le niveau supérieur de l'accueil, habillé de bois, revêt un caractère urbain.

Les matériaux sont issus du territoire : béton de calcaire avec une mise en œuvre artisanale, pour les volumes encastrés dans le sol ; bardage bois en lames verticales pour le volume de l'accueil au niveau du mail.

Le jury a apprécié un projet cohérent dans toutes ses dimensions : urbaine, paysagère et architecturale, comme il a relevé l'intérêt du thème retenu, à savoir la requalification d'un centre-bourg à l'urbanisme singulier, une bastide. La traduction architecturale à travers les volumes, le choix des matériaux permettent une réponse faite sur mesure et, par là, même une inscription juste dans le site choisi.

La présentation orale, la qualité graphique, les maquettes complètent de façon positive la proposition. Pour l'ensemble de ces qualités, les membres du jury attribuent le Prix Camelot à Thomas Rollin, ENSA Toulouse.

Nicole Roux-Loupiac

Prix d'Architecture
Prix des jeunes diplômés en architecture
Emmanuel Batchily
Prix Meyer-Lévy 1977

**Un lieu de pédagogie dans le centre administratif
de Conakry en Guinée**

ENSA Toulouse



Conakry, en Guinée, occupe une situation stratégique face à l'océan Atlantique. Dans le cadre de la mise en place d'une aire métropolitaine, le Grand Conakry a l'ambition de répondre à divers problèmes: démographique, politique et économique.

Le projet, un lieu de pédagogie regroupant des locaux administratifs, d'enseignement et des ateliers, vise à :

- assurer sur place la formation d'une population jeune ;
- reconquérir un terrain entre un quartier populaire et le nouveau centre administratif ;
- revaloriser dans un langage contemporain un matériau ancestral, la terre.

La BTC, brique de terre comprimée, permet ainsi de perpétuer un savoir-faire et d'intégrer les contraintes climatiques.

Au niveau architectural, le choix constructif développe un système de voûtes de hauteurs variables, reposant sur des poteaux et des poutres en béton. Ce vocabulaire autorise une grande flexibilité d'utilisation des espaces

créés ; de vastes cours-patios s'intercalent entre les volumes bâtis tandis que les circulations extérieures sont protégées par de larges auvents.

Ce projet a attiré l'attention du jury par sa simplicité maîtrisée et sa cohérence : inscription dans la ville, choix du terrain, du programme, des choix constructifs, et ce, en regard du climat et des savoir-faire. Il constitue à la fois une réponse à des enjeux économiques, culturels et urbains, le tout enrichi par une présentation orale très claire.

Les membres du jury décernent le Prix Meyer-Lévy à Emmanuel Batchily, ENSA Toulouse.

Nicole Roux-Loupiac

Prix d'Architecture

Prix Tony Garnier

Fondation du Séminaire et Atelier Tony Garnier 1984

À la fin des années soixante-dix, l'association des anciens élèves du Séminaire et Atelier d'urbanisme Tony Garnier – post-formation universitaire d'aménagement et d'urbanisme opérationnel, contractualisée avec les grands maîtres d'ouvrage publics et préfiguration des DESS et des futurs masters 2 professionnalisants –, créait la Fondation Prix Tony Garnier.

Elle commémorait la double mémoire du précurseur Tony Garnier et la réflexion critique de l'Atelier Tony Garnier.

Le Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville est un concours ouvert aux urbanistes et architectes diplômés depuis moins de cinq ans. En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, le projet développe une intervention opérationnelle et la stratégie d'aménagement.

Après un premier degré de sélection des candidatures annuelles, le programme des études retenues et le projet définitif sont construits progressivement avec le jury, au cours de trois phases successives d'entretiens. Le jury est composé de dix membres, répartis paritairment en trois catégories : urbanistes, architectes, enseignants et personnalités extérieures, ainsi que du lauréat de l'année précédente.

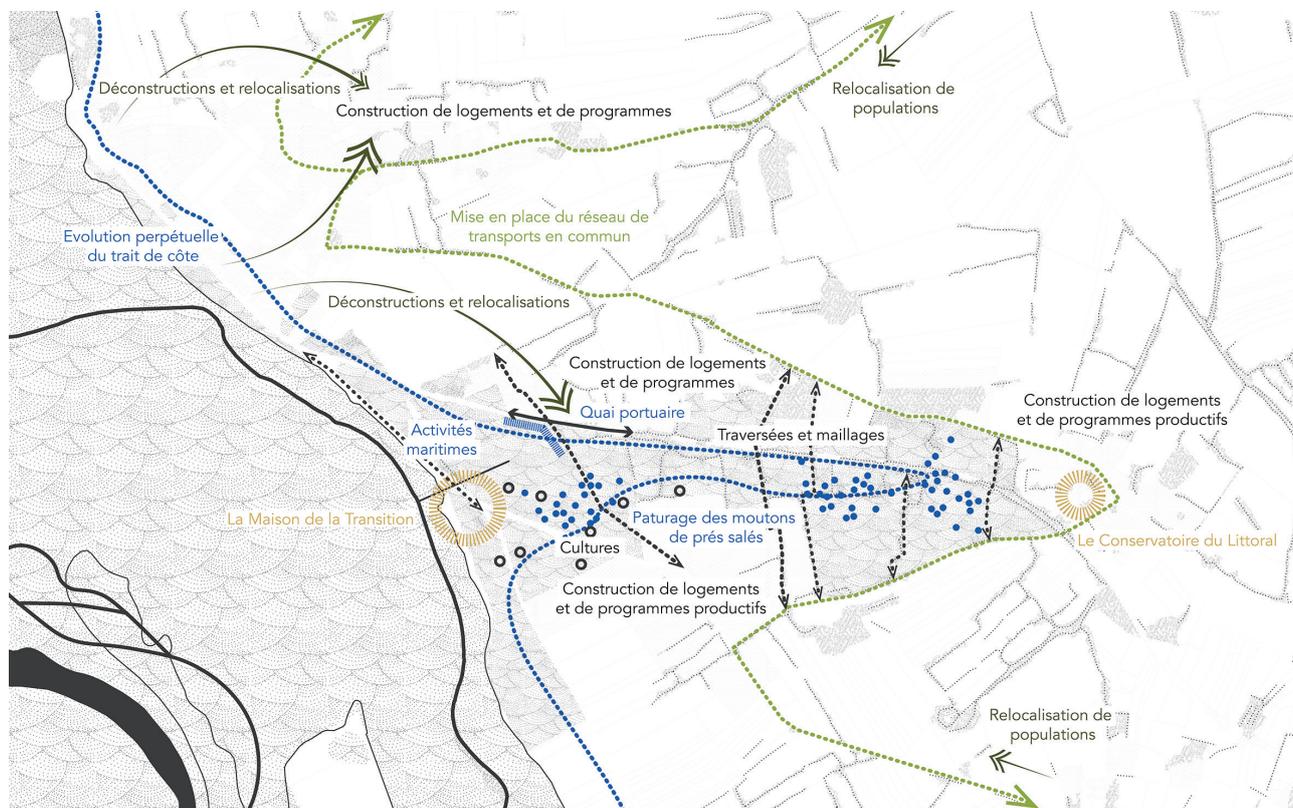
Bertrand De Tourtier

Président du jury Prix Tony Garnier



Prix d'Architecture
Emma Scieux
 Prix Tony Garnier

Fondation du Séminaire et Atelier Tony Garnier 1984



Conformément aux volontés exprimées par ses deux créateurs, Robert Auzelle et André Gutton, le Prix perpétue la promotion des études d'aménagement et d'urbanisme de grandes questions urbaines de notre époque, à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture.

Les candidats en proposent une étude globale, une application d'intervention incitative et la stratégie opérationnelle de sa faisabilité de réalisation, ceci au cours de trois degrés sélectifs d'entretiens avec le jury du Prix.

Cette année, sur le sujet des grands sites naturels et urbains déstructurés et menacés, sur leur restructuration et leur densification, Emma Scieux, architecte et ingénieure en génie civil, propose une intervention à long terme de remembrement urbain et social des hameaux du trait de côte du havre de Regnéville, sur le rivage ouest du Cotentin.

En réponse à l'élévation des eaux des océans et à ses conséquences sur l'urbanisation du littoral, cette étude, savante, de déplacement, de redistribution et de progressivité des regroupements d'habitats, recompose les ensembles construits, ainsi que le phasage de la remontée sur les hauteurs, autour du bourg actuel, pour un premier objectif de cinq cents habitants.

Le projet est une réflexion urbaine et paysagère, innovante et pragmatique par son processus foncier progressif. C'est une solution expérimentale, de type, pourrait-on dire, utopique, appliquée à un modèle de densification de villages, pour les populations réfugiées climatiques.

Cette contribution de réorganisation communale, prévisionnelle et contractuelle, constitue une réponse adaptée aux objectifs de la Fondation d'urbanisme Tony Garnier.

L'Académie est heureuse d'attribuer le Prix Tony Garnier à Emma Scieux.

Bertrand de Tourtier



À GAUCHE : AXONOMÉTRIE DU HAMEAU VIVRIER, DU BOCAGE À L'HALOPHYTE
 À DROITE : AXONOMÉTRIE DU CŒUR BATTANT, LE CENTRE-BOURG

Depuis des années, nous nous étonnions de constater l'absence de la question du logement parmi les sujets majeurs de société. Les travaux récents du CNR Logement, qui ont rassemblé les protagonistes de toute la filière, ne semblent toujours pas déboucher sur des mesures à la hauteur des enjeux que ce sujet pose à notre société.

Dans un contexte de hausse des prix des matériaux, du coût de l'énergie, des taux d'intérêt, l'agenda de l'économie, des finances et de la construction ne semble pas avoir pris la mesure de l'urgence, et nous voyons l'avènement d'une crise de l'immobilier. Pourtant, les besoins et la demande de logements restent forts, et la récente période de pandémie a démontré que les attentes de nos concitoyens en matière de qualité de l'habitat sont grandes et renouvelées.

Dans ce contexte paradoxal, la question de l'habitat promet d'être, ces prochaines années, cruciale.

Honorer la qualité architecturale, plus encore celle de l'habitat, par un prix décerné en commun par l'Académie d'Architecture et le Conseil national de l'Ordre des Architectes montre combien les enjeux liés à l'habitat appellent, plus que jamais, au rassemblement des institutions et à une mobilisation volontariste, attentive aux bonnes conditions de création et à la qualité de la fabrication de ces programmes, qui représentent une part essentielle de notre cadre de vie.

Pablo Katz



Prix d'Architecture

TANK

Prix de l'Habitat de l'Ordre des Architectes



Architectes diplômés de l'ISA Saint-Luc de Tournai, Olivier Camus et Lydéric Veauvy fondent TANK à Lille en 2005. Leur travail est le fruit d'un engagement fort visant à créer des architectures sensibles et contextualisées. Menant de front des recherches académiques et appliquées, ils enseignent à la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI, site de Tournai) de l'université catholique de Louvain, ce qui leur permet d'allier enseignement, pratique et recherche. Leur approche, nourrie par ces différents investissements, prend à bras le corps les défis écologiques et économiques auxquels la profession est confrontée aujourd'hui, tout en cultivant des valeurs culturelles de beauté et d'harmonie.

Attentif aux qualités sensibles, poétiques et spatiales de l'architecture, l'atelier conçoit des projets dans lesquels forme, fonction et matérialité convergent vers un état de cohérence. L'expérience pratique et les savoir-faire artisanaux sont au cœur du processus de création, central dans leur pratique.

Les thèmes de l'habitation, du confort et du bien-être ont donné naissance en 2020 à un projet de recherche spécifique guidé par cette question : « Qu'est-ce qui détermine les qualités de l'habité pour l'usager ? ». Ce travail de recherche examine conjointement les conditions actuelles et les possibilités à venir autour du thème de l'habitation, déployé en autant de pistes : foyer et sentiment d'appartenance, expression symbolique et matérielle.

Le Conseil national de l'Ordre des architectes et l'Académie d'Architecture ont souhaité décerner le Prix de l'Habitat à une agence d'architecture qui a une production exigeante, à toutes les échelles de l'habitat. TANK a su sublimer le lieu de vie des habitants dans des maisons individuelles insolites et ancrées dans le paysage, des logements collectifs de maîtrise d'ouvrage privée ou des logements sociaux avec des cahiers des charges très contraints.

Des appartements lumineux traversants, un espace extérieur généreux, des doubles volumes extérieurs et intérieurs créés par un jeu savant d'imbrication des espaces : l'atelier excelle dans la réhabilitation et la transformation des bâtiments industriels en logements. Au détour de chaque projet, un dialogue juste et puissant est engagé avec les sites patrimoniaux qui l'entourent.

« Nous ne cherchons pas toujours à inventer des typologies de logements innovants, mais plutôt de proposer des typologies attentives. Attentives à l'orientation du soleil, attentives à la dimension et à la proportion des espaces, attentives à l'usage du quotidien, attentives aux vues et aux cadrages intérieurs, attentives à la domesticité et à l'individualité de chacun tout en étant soucieuses de la vie collective et commune. »

L'Académie d'Architecture et le Conseil national de l'Ordre des Architectes sont heureux de décerner à Olivia Camus et Lydéric Veauvy, alias TANK, le Prix de l'Habitat.

Marjan Hessamfar

Prix d'Architecture

Emmanuelle Blanc

Médaille des Arts

Prix Académie d'Architecture 1972



Emmanuelle Blanc, architecte, s'interroge très tôt sur les rapports entre l'espace naturel et le construit, à la recherche du sens de la transformation des lieux et sur les liens entre environnement et traces humaines.

Elle choisit de travailler l'image et la photo par des jeux sensibles et savants : en filigrane, architecture, ville ou cartographie. Elle explore différentes échelles : installations monumentales, inscription du corps dans l'espace construit avec une déambulation et chorégraphie d'une silhouette dans le dépouillement de la maison d'Alvar Aalto, architecture habitée ou haute montagne. Des compositions à la lecture apparemment simple, mais qui multiplient les strates du regard et recèlent une infinie complexité faite « *de tensions et de visions sans concession, une géographie flottante* », dit-elle, simultanément sociale et déserte, entre sublime et incertitude. Son regard crée des images troublantes à la fois réelles et fictives, architecturales ou urbaines qui constituent son propre espace de photographe, comme le peintre crée son espace pictural.

Si son univers onirique prête à la poésie ou aux regards de l'enfance, Emmanuelle Blanc est pleinement dans le vivant, l'actualité et le collectif. Au fil des ans, de très nombreuses collaborations avec des architectes (Jean Nouvel, Charles-Henri Tachon, Clément Vergely, Richard et Schoeller, TER...) des institutions (Datar, DRAC, ministères de la Culture, du Logement, de l'Intérieur, musée de l'Homme, d'Orsay, Museum national d'Histoire naturelle, CGET), ou de collectivités (Bordeaux, Strasbourg, Saint-Ouen, Rennes, Lille...) lui permettent de travailler sur l'imaginaire du Grand Paris, l'architecture industrielle, le bassin minier, les docks du Havre, l'habitat, des écoquartiers, des territoires abîmés ou effondrés...

Elle enseigne depuis 2018 l'image comme lecture, expression et projet à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, a participé à un séminaire à l'ENSA Belleville « Photographier le Grand Paris », donne des conférences (ENSA Malaquais, CNRS), publie ouvrages et articles. Elle expose régulièrement en France et à l'étranger. Emmanuelle Blanc est en mouvement, en observatrice de ce que l'homme fait à la nature et, inversement, en solitaire ou avec des collectifs d'artistes comme France(s) territoire liquide ou les Sismographes.

Ces dernières années, elle tire de ses marches en haute montagne la quintessence même de sa quête artistique sur les glissements et imbrications du naturel et de l'artificiel.

Merci à elle de savoir, sans quitter l'architecture, la ville et le territoire, nous emmener dans leur en deçà ou leur au-delà. L'Académie d'Architecture est heureuse de décerner à Emmanuelle Blanc sa Médaille des Arts.

Sylvie Clavel

Prix d'Architecture

Jean-Louis Violeau

Médaille de la Critique et Publications

Prix Académie d'Architecture 1965

Une question s'impose d'emblée. Comment parler d'un sociologue qui inscrit sa démarche de recherche dans le champ de l'architecture ? Une réponse s'impose aussi d'emblée. Il déconstruit, il construit. À ce niveau, nous sommes presque dans une forme de fraternité de l'agir, mais cela ne suffit pas pour rapprocher sa démarche de nos savoir-faire.

Pour rester dans la même veine, nous allons construire le portrait de Jean-Louis Violeau.

On peut se saisir d'abord de son cursus qui, déjà par ses traits, en fait valoir un profil qui nous amène à l'être du chercheur, celui qui face au monde en fait surgir ce qui relève du non-lisible. C'est déjà là, au passage, un point commun avec les architectes qui eux, face à la matérialité du monde, entrevoient une écriture possible qui n'est pas donnée en soi ; mais reprenons son parcours.

Je partirais de sa thèse *Les architectes et mai 68*, menée sous la direction de Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, qu'il présente ainsi – je vous en livre un extrait qui nous ouvre sur son regard sur l'architecture – : « *Le travail de thèse s'est plus particulièrement attaché aux composantes sociales de la production architecturale en partant du constat que l'objet architectural est le fruit, certes, de parti-pris individuels, mais aussi du fonctionnement d'un champ architectural. En s'attachant plus particulièrement aux architectes-intellectuels, il s'agissait d'identifier les modalités de constitution et d'évolution d'un espace de production (écrite, dessinée et construite) spécifique qui conditionne l'autonomie de la production architecturale. L'affirmation que le collectif et l'individu sont coproduits par l'action sociale et qu'ils sont donc historiquement variables ont fixé le cadre d'une démarche sociohistorique* ».

Nous voyons là que les dés sont jetés et que son travail à venir va toucher les différents points qu'il a avancés. Prenons sa présentation mise à jour en 2023 dans le groupe de recherche auquel il participe : le Centre de Recherche Nantais, Architectures Urbanités (CRENAU), qui constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU – sigle qui signifie Ambiance Architectures Urbanités. Jean Louis Violeau est sociologue, spécialiste

du champ architectural, professeur, à l'ENSA Nantes ; il a le titre de docteur en Urbanisme et Aménagement option Projet architectural et urbain, université de Paris 8, 2002.

De même, il a l'habilitation à diriger les recherches à l'Université Paris-Est, 2012. Ses thèmes de recherche sont : la question du logement et ses usages est l'histoire récente du champ architectural et de l'univers des architectes. Ses travaux sont menés sous la direction de Yannis Tsiomis et portent sur *Les architectes et mai 81*, parus en 2011.

De 2012 à 2016, il a dirigé le laboratoire ACS (Architecture-Culture-Société – CNRS) au sein de l'ENSA Paris-Malaquais où il a été nommé professeur après y avoir été chercheur durant quinze ans. Il a publié plus d'une vingtaine d'ouvrages, depuis les *Situations construites* (Sens & Tonka éd., 1998) jusqu'à *Baudrillard et le monstre (l'architecture)* (Parenthèses, 2023). Il a notamment consacré deux « portraits sociologiques » à Rem Koolhaas et Jean Nouvel, parus aux éditions B2 en 2014 et 2015.

Depuis le début des années 2000, il collabore régulièrement avec les revues d'architecture, en particulier AMC (*Le Moniteur architecture*) et plus épisodiquement *L'Architecture d'aujourd'hui* et *D'A*, mais aussi avec des revues plus généralistes comme *Esprit*, *Place Publique Nantes/Saint-Nazaire* ou *Urbanisme*.

Un recueil de ses « Flashback », chronique initiée pour AMC en 2015, est paru en mai 2023 aux éditions du Moniteur sous l'intitulé *Petites histoires de l'architecture – De 1965 à aujourd'hui*. En 2018, il écrit le hors-série accompagnant les cinquante ans de la revue. Il fait paraître en juin 2023 aux éditions du Pavillon de l'Arsenal un guide d'architecture intitulé *Paris postmoderne : architecture 1973-1993*, et en septembre, aux éditions Hermann, un « portrait sociologique » du collectif Architecture Studio sous-titré *L'agence-époque* pour saluer son demi-siècle d'existence.

Ce résumé sur son parcours met bien en lumière que son travail de recherche conjugue des champs très spécifiques où il en fait surgir le trait. Tout autant archéologue que psychologue, il interroge le temps, la pensée, mais surtout les conditions d'émergence. Sa production riche et, apparemment, hétéroclite est pourtant centrée sur un point qui nous concerne, nous les architectes, et doit nous interpeller : la question de l'autonomie de la production de l'architecture.

En ce sens, cette Médaille que nous lui décernons pour son travail et sa production récompense non seulement sa recherche sur l'architecture, mais, ce point qui en est au cœur, « éviter de tourner en rond dans un carré ». À méditer, et surtout à lire.



Laurent et Grégoire Mouly

Médaille de l'Innovation technique et de la Construction

Fondation Académie d'Architecture 1970

Laurent et Grégoire Mouly ont fondé en 2006 à Paris leur agence autour de la réunion de deux approches habituellement dissociées, l'une matérielle, associée à la matière construite, l'autre immatérielle de la construction, au sens de la mécanique des fluides.

Laurent est ingénieur, architecte et enseignant chercheur à l'ENSA-Normandie. Il est ingénieur généraliste, mais aussi spécialisé dans l'énergie et la mécanique des fluides. Il a également une formation d'architecture navale.

Ils sont engagés dans le développement expérimental de la transition écologique. Ils recherchent des solutions alternatives au modèle dominant des bâtiments basse consommation, fondé sur des enveloppes très isolantes, étanches à l'air, associées à des équipements de chauffage et de ventilation sophistiqués.

Partant du constat qu'il existe un manque réel de compétences croisées entre architecture et thermique, l'enveloppe étant bien souvent réduite à une simple question d'isolation ou à une étude bioclimatique, leur démarche dépasse ce cadre classique pour explorer des solutions constructives alternatives et ambitieuses sur le plan environnemental et climatique. Pour cela, ils s'intéressent au rôle de la matière en architecture, et notamment aux matériaux biosourcés qui, très tôt, leur ont semblé être une évidence pour répondre aux enjeux environnementaux. Ils travaillent sur l'économie des projets en faisant le choix d'investir dans le corps de l'architecture avec des matériaux qualitatifs et pérennes.

En 2016, dix ans après la création de leur agence, ils livrent un nouveau bâtiment unique dans le jardin paysager de trois hectares du centre culturel de l'Entente cordiale, près de Calais. Ce bâtiment rond en bois est le premier théâtre en France conçu sur le modèle élisabethain et peut être compris comme la



réinterprétation typologique du Globe Theatre de Londres de 1599. Ce théâtre présente des touches inhabituelles dans son apparence : derrière un rideau circulaire en bambou se cache une composition additive d'espaces cylindriques. C'est la première fois que des éléments courbes en bois massif sont utilisés dans un théâtre et cela signale, avec le système de ventilation entièrement naturel du bâtiment, les hautes qualités écologiques de la conception.

Pour Laurent et Grégoire Mouly, faire de l'architecture épurée, c'est investir dans ce qui est pérenne et qualitatif. En somme, dans ce qui constitue la valeur patrimoniale d'un bâtiment. Ils considèrent que l'enveloppe d'un bâtiment se suffit à elle-même et fait architecture. Autrement dit, ils retirent tout ce qui entrave l'architecture.

L'Académie est fière de leur remettre la Médaille de l'Innovation et de la Construction, et les félicite pour la cohérence et la pertinence de leur œuvre face aux enjeux de notre époque.



Prix d'Architecture

Danièle Voldman

Médaille de l'Histoire de l'Art et de l'Architecture

Prix Académie d'Architecture 1971

Danièle Voldman, historienne des questions urbaines, titulaire d'une agrégation d'histoire et d'une maîtrise d'urbanisme, directrice de recherche émérite au CNRS, a longtemps participé aux recherches de l'Institut de l'histoire du temps présent, puis du Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle qu'elle a codirigé de 2006 à 2009. Elle a, à son actif, un très grand nombre de publications relatives à la ville, à l'architecture, aux architectes.

Ses travaux approfondis portent sur des thèmes divers, mais convergents : la reconstruction des villes françaises après les deux guerres mondiales – « *le dilemme posé aux reconstruteurs sommés d'articuler le passé et le futur* » dit-elle –, la production et le rôle des architectes dans ce contexte de guerre et de reconstruction et leur histoire politique, l'histoire du logement et du rapport locataires/propriétaires, une approche de Fernand Pouillon entre rôle individuel et collectif, des monographies fouillées de nombreuses villes... Toutes ces analyses érudites nous instruisent et nous apportent des éclairages nouveaux sur les temporalités de la ville et son lien avec la société et le politique.

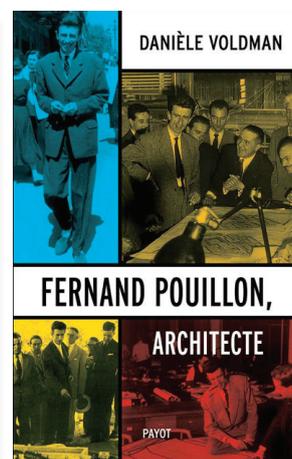
En ce sens, l'œuvre de Danièle Voldman est singulière. Cette démarche de socio-histoire l'amènera à poser, plus largement qu'en seule historienne, les questions d'organisation des villes au XX^e siècle. Elle croise les conceptions spatiales et architecturales avec les questions de l'usage et des modes de vie, se plaçant dans le contexte complexe des changements d'échelle et des évolutions techniques et économiques du XX^e siècle, et pas seulement des Trente Glorieuses.

Danièle Voldman a ouvert ses champs de recherche et problématisé en termes scientifiques les enjeux sociaux et politiques de l'urbain ; elle innove en révélant les causes et conséquences du genre sur l'organisation de la ville, voire sur sa conception contemporaine, et en infléchit ainsi la lecture ; elle interroge, dans le contexte de l'évolution sociétale et économique, celle des métiers de l'architecture.

L'architecture et les architectes sont à la fois sujets et objets de ses investigations qui nous sont particulièrement précieuses dans la période actuelle de crise, de remises en cause et de transformations de la conception architecturale.

Pour son œuvre intellectuelle puissante et les chemins qu'elle ouvre, l'Académie est fière de remettre à Danièle Voldman la Médaille de l'Histoire de l'Architecture et de lui marquer ainsi sa reconnaissance.

Sylvie Clavel



Prix d'Architecture

Alexandre Duval-Stalla

Médaille de la Jurisprudence

Prix Société Centrale 1874

Avocat depuis plus de vingt ans en conseil et en contentieux dans les principaux domaines du droit pour les entreprises, Alexandre Duval-Stalla, ancien secrétaire de la Conférence des avocats du Barreau de Paris, a une longue expérience des dossiers complexes, des négociations difficiles et des procédures contentieuses. Depuis plus de dix ans, il défend avec vigueur les intérêts des architectes et de la MAF.

Il publie chaque année dans la revue *Construction-Urbanisme* (Lexis-Nexis) « Un an de jurisprudence sur la responsabilité des architectes », ce qui fait de lui un observateur particulièrement expert des évolutions jurisprudentielles du secteur de l'immobilier.

Son parcours se déroule, fin de siècle, des deux côtés de l'Atlantique. New York d'un côté, Paris de l'autre. Au cœur de la Grosse Pomme, il se fait, proche des banques d'affaires, analyste financier. À Paris, il exerce son métier d'avocat. Fort de ses expériences, il enseigne à Sciences Po le droit constitutionnel, la philosophie politique et... la littérature. À la robe noire, Alexandre Duval-Stalla associe en effet l'art de la plume. Il publie trois livres remarquables aux allures de biographies croisées : la première sur le général de Gaulle et André Malraux (2008), la deuxième sur Georges Clémenceau et Claude Monet (2010), et la troisième sur Chateaubriand et Napoléon (2015). Il prépare actuellement un livre sur Cézanne et Zola, ainsi qu'un essai *Architecture & Pouvoir* dans l'intention d'expliquer les liens qui unissent les sphères de décision et de création souvent associées pour conjurer l'instabilité et la fragilité. En 2018, il fonde et préside le prix littéraire André Malraux, qui récompense chaque année une œuvre littéraire de fiction engagée et un essai sur l'art. L'Académie d'Architecture lui décerne pour l'exercice de sa profession, mais aussi pour la beauté de ses passions, la Médaille de la Jurisprudence.

Pablo Katz

Étude

CONSTRUCTION-URBANISME N° 1 - JANVIER 2023

1 Un an de jurisprudence sur la responsabilité des architectes



Alexandre DUVAL-STALLA, avocat, associé du cabinet DUVAL-STALLA & ASSOCIÉS



Mathilde THÉBAUD, avocate, collaboratrice du cabinet DUVAL-STALLA & ASSOCIÉS

L'architecte exécuté pour le compte de son client, le maître d'ouvrage, des missions d'architecture et de maîtrise d'œuvre qui vont de la conception du projet de construction à l'assistance de son client pour la réception des ouvrages, en passant par la direction et la supervision des travaux réalisés par les entrepreneurs. La variété et l'étendue des missions qui peuvent ainsi lui être confiées multiplient les risques de mise en cause de sa responsabilité. C'est ce qu'illustre ce panorama des décisions les plus importantes rendues de juin 2020 à décembre 2021, dont les principales nouveautés concernent le point de départ des délais de recours entre constructeurs, la clause de saine préalable de l'Ordre des architectes, la compétence contentieuse du Tribunal de commerce au profit du tribunal judiciaire et le périmètre du devoir de conseil qui s'étend, notamment, aux nouvelles réglementations applicables.

1. Aspects procéduraux

A. Sur les actions et les délais de prescription/forclusion

* S'agissant des actions, de la durée et du point de départ des délais

a) L'action contre l'architecte

1 - L'architecte peut voir sa responsabilité engagée sur les fondements des garanties légales (C. civ., art. 1792 et s.), de la responsabilité contractuelle et de la responsabilité extracontractuelle. Ces actions sont exclusives : les dommages qui relèvent d'une garantie légale peuvent donner lieu, contre les personnes tenues à cette garantie, à une action en réparation sur le fondement de la responsabilité contractuelle de droit commun.¹

2 - Sur le fondement des garanties légales, aux termes de l'article 1792-1 du Code civil, il est rappelé que tout constructeur d'ouvrage, dont la responsabilité peut être engagée sur le fondement de la responsabilité spéciale des constructeurs des articles 1792 et suivants du Code civil, est déchargé des responsabilités et garanties pesant sur lui :

- après 2 ans à compter de la réception de l'ouvrage s'agissant de la garantie du bon fonctionnement (C. civ., art. 1792-3) ;
- après 10 ans à compter de la réception des travaux s'agissant de la garantie décennale (C. civ., art. 1792-2).

3 - Par ailleurs, l'article 1792-4 du Code civil a anéanti les délais de prescription en prévoyant qu'en dehors des actions régies par la responsabilité spéciale des constructeurs des articles 1792 et suivants du Code civil, les actions en responsabilité dirigées contre les constructeurs dérogent aux articles 1792 et 1792-1 du Code civil et leurs sous-traitants se prescrivent tous par 10 ans à compter de la réception des travaux². Ainsi, les recours du maître d'ouvrage contre les intervenants au chantier se prescrivent par 10

ans à compter de la réception, quel que soit le fondement de son action.

L'article 1792-4-3 du Code civil peut être appliqué si et seulement si une réception de l'ouvrage est intervenue³.

À cet égard, il est rappelé que l'article 1792-4-3 du Code civil n'a vocation à s'appliquer qu'en cas d'actions en responsabilité dirigées par le maître d'ouvrage contre les constructeurs ou leurs sous-traitants. Dès lors, l'action de l'article 1792-4-3 du Code civil n'est pas ouverte au tiers. L'application de la construction agissant sur le fondement d'un trouble de voisinage.

b) Les recours entre constructeurs

4 - Le constructeur qui indemnise le maître de l'ouvrage au titre de la responsabilité décennale ne peut être subrogé/pour partie dans le bénéfice de cette action que les articles 1792 et suivants du Code civil réservent au maître de l'ouvrage. Ainsi son recours en garantie ou à titre récuratoire contre les autres constructeurs tenus responsables avec lui au même titre ne peut se faire que sur le fondement de la responsabilité de droit commun applicable dans leurs rapports.

Dès lors, lorsque l'action est mise en œuvre par un cocontractant contre un sous-traitant, un membre d'un même groupement, etc., le fondement est contractuel tandis qu'il est défectuel lorsque l'action est mise en œuvre par un tiers (constructeur non contractuellement lié).

À cet égard, le Cour de cassation a rappelé que le recours d'un constructeur contre un autre constructeur ayant pour objet de déterminer la charge définitive de la dette qui devra supporter chaque responsable ne peut être fondé sur la garantie décennale et, de nature contractuelle si les constructeurs sont contractuellement liés et de nature quasi-délictuelle s'ils ne le sont pas⁴. En revanche, « l'assurateur de responsabilité décennale d'un constructeur ne doit sa garantie que pour les dommages relevant de la garantie décennale » ; le recours d'un constructeur contre l'assureur d'un

1. Cass. P., 12 mars 2020, n° 19-21376, JurisData n° 2020018103. Cass. P., 9 août 2021, n° 19-15385.

2. Cass. P., 27 août 2021, n° 19-21635, Civ. 1^{re} chambre, pourvoi n° 2021-010742.

3. Cass. P., 10 mars 2020, n° 19-22783, JurisData n° 2020018109.

4. Cass. P., 10 mars 2020, n° 18-21393, JurisData n° 2020018104 - M. E. Contr.-Obs. 2020, comm. 41.

CONSTRUCTION-URBANISME N° 3 - MARS 2023

Étude

3 Un an de jurisprudence sur la responsabilité des architectes



Alexandre DUVAL-STALLA, avocat, associé du cabinet DUVAL-STALLA & ASSOCIÉS



Mathilde THÉBAUD, avocate, collaboratrice du cabinet DUVAL-STALLA & ASSOCIÉS

L'architecte exécuté pour le compte de son client, le maître d'ouvrage, des missions d'architecture et de maîtrise d'œuvre qui vont de la conception du projet de construction à l'assistance de son client pour la réception des ouvrages, en passant par la direction et la supervision des travaux réalisés par les entrepreneurs. La variété et l'étendue des missions qui peuvent ainsi lui être confiées multiplient les risques de mise en cause de sa responsabilité. C'est ce qu'illustre ce panorama des décisions les plus importantes rendues de janvier 2022 à janvier 2023, dont les principales nouveautés concernent le point de départ des délais de recours entre constructeurs, la clause de saine préalable de l'Ordre des architectes et la clause d'exclusion de responsabilité solidaire ou in solidum.

1. Aspects procéduraux

A. Sur les actions et les délais de prescription/forclusion

* S'agissant des actions, de la durée et du point de départ des délais

a) L'action contre l'architecte

1 - L'architecte peut voir sa responsabilité engagée sur les fondements des garanties légales (C. civ., art. 1792 et s.), de la responsabilité contractuelle et de la responsabilité extracontractuelle. Ces actions sont exclusives : les dommages qui relèvent d'une garantie légale peuvent donner lieu, contre les personnes tenues à cette garantie, à une action en réparation sur le fondement de la responsabilité contractuelle de droit commun.¹

2 - Sur le fondement des garanties légales, aux termes de l'article 1792-1 du Code civil, il est rappelé que tout constructeur d'ouvrage, dont la responsabilité peut être engagée sur le fondement de la responsabilité spéciale des constructeurs des articles 1792 et suivants du Code civil, est déchargé des responsabilités et garanties pesant sur lui :

- après 2 ans à compter de la réception de l'ouvrage s'agissant de la garantie du bon fonctionnement (C. civ., art. 1792-3) ;
- après 10 ans à compter de la réception des travaux s'agissant de la garantie décennale (C. civ., art. 1792-2).

3 - Par ailleurs, l'article 1792-4 du Code civil a anéanti les délais de prescription en prévoyant qu'en dehors des actions régies par la responsabilité spéciale des constructeurs des articles 1792 et suivants du Code civil, les actions en responsabilité dirigées contre les constructeurs dérogent aux articles 1792 et 1792-1 du Code civil et leurs sous-traitants se prescrivent tous par 10 ans à compter de la réception des travaux². Ainsi, les recours du maître d'ouvrage contre les intervenants au chantier se prescrivent par

10 ans à compter de la réception, quel que soit le fondement de son action.

L'article 1792-4-3 du Code civil peut être appliqué si et seulement si une réception de l'ouvrage est intervenue³.

À cet égard, il est rappelé que l'article 1792-4-3 du Code civil n'a vocation à s'appliquer qu'en cas d'actions en responsabilité dirigées par le maître d'ouvrage contre les constructeurs ou leurs sous-traitants. Dès lors, l'action de l'article 1792-4-3 du Code civil n'est pas ouverte au tiers. L'application de la construction agissant sur le fondement d'un trouble de voisinage.

b) Les recours entre constructeurs

4 - Le constructeur qui indemnise le maître de l'ouvrage au titre de la responsabilité décennale ne peut être subrogé/pour partie dans le bénéfice de cette action que les articles 1792 et suivants du Code civil réservent au maître de l'ouvrage. Ainsi son recours en garantie ou à titre récuratoire contre les autres constructeurs tenus responsables avec lui au même titre ne peut se faire que sur le fondement de la responsabilité de droit commun applicable dans leurs rapports.

Dès lors, lorsque l'action est mise en œuvre par un cocontractant contre un sous-traitant, un membre d'un même groupement, etc., le fondement est contractuel tandis qu'il est défectuel lorsque l'action est mise en œuvre par un tiers (constructeur non contractuellement lié).

À cet égard, le Cour de cassation a rappelé que le recours d'un constructeur contre un autre constructeur ayant pour objet de déterminer la charge définitive de la dette qui devra supporter chaque responsable ne peut être fondé sur la garantie décennale et, de nature contractuelle si les constructeurs sont contractuellement liés et de nature quasi-délictuelle s'ils ne le sont pas⁴. En revanche, « l'assurateur de responsabilité décennale d'un constructeur ne doit sa garantie que pour les dommages relevant de la garantie décennale » ; le recours d'un constructeur contre

1. Cass. P., 10 mars 2020, n° 19-21376, JurisData n° 2020018103. Cass. P., 9 août 2021, n° 19-15385.

2. Cass. P., 27 août 2021, n° 19-21635, Civ. 1^{re} chambre, pourvoi n° 2021-010742.

3. Cass. P., 10 mars 2020, n° 19-22783, JurisData n° 2020018109.

4. Cass. P., 10 mars 2020, n° 18-21393, JurisData n° 2020018104 - M. E. Contr.-Obs. 2020, comm. 41.

Les revues LexisNexis :
Construction - Urbanisme - N° 3 - mars 2023
Construction - Urbanisme - N° 1 - janvier 2022
Construction - Urbanisme - N° 10 - octobre 2020
Construction - Urbanisme - N° 6 - juin 2019

Prix d'Architecture

Franz Graf et Giulia Marino

Médaille de l'Enseignement et de la Recherche

Prix Académie d'Architecture 1978



Franz Graf et Giulia Marino sont, depuis 2007, les cofondateurs du Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Marquées par un engagement de longue date dans l'enseignement et la recherche, les activités de ce duo sont concentrées sur le projet au plus près de l'architecture existante. L'étude de la cité du Lignon, un ensemble de logements édifié au seuil des années soixante dans le canton de Genève, est rapidement devenu un modèle du genre tant les histoires matérielle et culturelle y étaient au service de la définition d'une stratégie d'intervention raisonnée. Les architectes qui souhaitent préserver les spécificités plastiques, constructives et typologiques des édifices qu'ils doivent adapter aux exigences contemporaines ont rêvé de la généralisation des méthodes mises en œuvre dans cette étude. À l'opposé de la gestion normative habituelle des questions énergétiques, les travaux de Franz Graf et Giulia Marino ont montré comment la comparaison des variables et des solutions ouvre des perspectives de traitement durable de l'héritage architectural du XX^e siècle.

Deux publications récentes illustrent les objectifs et les méthodes du laboratoire dans la pratique de la sauvegarde et de la conservation du patrimoine moderne et contemporain : *La buvette d'Évian, Maurice Novarina, Jean Prouvé, Serge Ketoff* (2018), *The many lives of apartment-studio - Le Corbusier* (2022).

Franz Graf est architecte, diplômé de l'EPFL, professeur associé à l'EPFL et professeur ordinaire de technologie à l'Accademia di architettura di Mendrisio depuis 2005. Il est l'auteur de l'ouvrage de référence *Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde* (2014). Giulia Marino est architecte diplômée de l'université de Florence et docteure ès sciences de l'EPFL. Elle est professeure à l'université catholique de Louvain LOCI-LAB et chercheuse au TSAM. Ses recherches portent sur l'histoire des techniques de construction et des équipements du confort au XX^e siècle.

L'Académie est heureuse de remettre à Franz Graf et Giulia Marino, la Médaille de l'Enseignement et de la Recherche.

Richard Klein

La cité du Lignon, 1963-1971, Étude architecturale et stratégies d'intervention, Franz Graf et Giulia Marino, éditions Patrimoine et Architecture.

Prix d'Architecture

Yves Ubelmann

Médaille de l'Archéologie

Prix Société Centrale 1865



La Médaille de l'Archéologie–Prix SCA 1865 est destinée à toute personne ayant, par ses travaux, contribué à l'avancement des sciences archéologiques. Elle est, cette année, décernée à Yves Ubelmann, architecte, président et cofondateur en 2013 de la société Iconem, spécialisée dans la numérisation 3D de sites du patrimoine culturel en péril.

Diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles en 2006, Yves Ubelmann a travaillé comme architecte au Proche Orient et en Asie centrale, notamment en Syrie, en Iran, en Afghanistan et au Pakistan, pour l'étude et l'interprétation de sites archéologiques.

De 2010 à 2011, il a travaillé comme ingénieur spécialisé au Microsoft Research – INRIA Joint Center, avec le département d'informatique de l'École normale supérieure pour développer et utiliser des méthodes de numérisation 3D basées sur des algorithmes de reconstruction photogrammétrique récents. Cette expérience l'a conduit à développer une approche technologique pour étudier les sites archéologiques par imagerie numérique.

Depuis 2013, son équipe développe des solutions de numérisation à très grande échelle de sites naturels et culturels, permettant leur enregistrement à très haute résolution. En associant plusieurs techniques de numérisation 3D et l'utilisation de drones, Iconem produit des doubles numériques ultra-réalistes de sites dans le monde entier, tels que notamment la tour Saint-Jacques à Paris, Pompéi en Italie, l'île de Délos en Grèce, Mes Aynak et Bamiyan en Afghanistan, Mossoul en Irak. Par exemple, en Syrie en 2016, Iconem réalise la numérisation et la reconstitution numérique du Crak des Chevaliers avec la DGAM (Direction générale des antiquités et des musées syrienne), l'évaluation des dégâts sur le site de Palmyre, et la numérisation et reconstitution numérique du Temple de Bêl et de l'Arc de Triomphe.

Iconem effectue des missions pour le compte de grands musées tels que le Louvre, la Rmn–Grand Palais (Réunion des musées nationaux), le National Museum of Singapore, ou des institutions internationales comme l'Unesco, la Banque Mondiale et l'UNOSAT (United Nations Satellite Centre). Iconem travaille avec les archéologues de l'École française d'Athènes, de la Casa de Velázquez et de la SFDAS (Section française de la direction des antiquités du Soudan), mais aussi pour la Mairie de Paris, l'Institut français de Birmanie ou la Communauté de communes de Beaucaire.

Pour Yves Ubelmann, Iconem apporte des outils d'archivage et de partage. Ils sont destinés aux spécialistes architectes, archéologues ou historiens dont ils viennent enrichir très significativement les connaissances et les moyens d'agir. Par ailleurs, grâce à leur potentiel pédagogique spectaculaire, ces travaux passionnent le grand public. Ils ont ainsi donné lieu à plusieurs expositions dont la dernière intitulée *Venise révélée* au Grand Palais immersif à Paris en 2022 a rencontré un vif succès.

Iconem est actuellement actif dans une trentaine de pays. Yves Ubelmann œuvre avec son équipe à promouvoir la conservation du patrimoine culturel menacé par le pillage, l'urbanisation, le tourisme de masse, les conflits armés et le changement climatique, y compris dans des conditions parfois peu sécurisées sur le terrain.

Ce sont ces engagements remarquables qui sont aujourd'hui salués.

Mireille Grubert



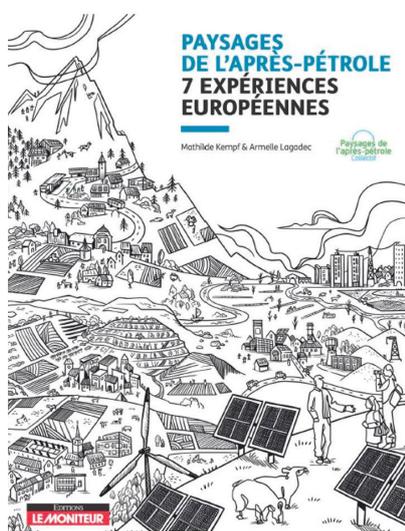
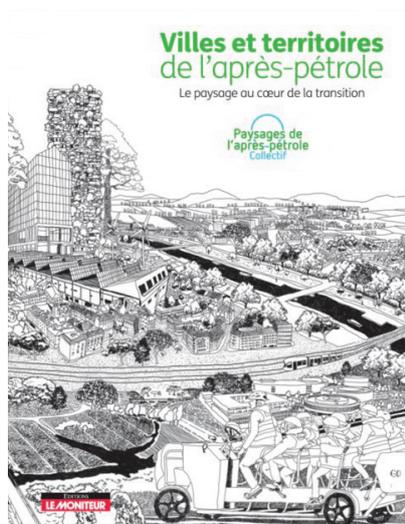
Prix d'Architecture

Collectif PAP

Paysages de l'après-pétrole

Médaille du Paysage

Prix Académie d'Architecture 1977



EN HAUT : *Villes et territoires de l'après-pétrole - Le paysage au cœur de la transition.* Odile Marcel, éditions Le Moniteur.

EN BAS : *Paysages de l'après-pétrole : 7 expériences européennes,* Mathilde Kempf, Armelle Lagadec, éditions Le Moniteur.

Le paysage comme instrument privilégié sur la voie du développement durable. La présidente du collectif, Odile Marcel, affirme clairement l'ambition de la démarche : « *Le paysage peut devenir une voie d'accès à un modèle de société à construire, où l'économique, le social et l'environnemental seront pensés dans leurs interrelations nécessaires* ». ¹

C'est une approche dynamique que propose le collectif : le paysage pour fédérer, faciliter et faire participer le plus grand nombre aux grandes transformations que le monde, et nos territoires plus précisément devront entreprendre pour relever les défis du XXI^e siècle, climatiques et sanitaires notamment. Face aux multiples décisions prises « en silo » et sans cohérence, le paysage offre une approche globale, compréhensible par tous. Le paysage mobilise les cinq sens, bien au-delà de la seule approche esthétique ; c'est une voie d'accès au sentiment de bien-être auquel chaque citoyen aspire. Comme pour le développement durable, un volet spécifique « paysage » ajouté à un projet n'a guère de sens : c'est tout le projet qui doit être pensé comme un paysage. Le paysage n'est plus une contrainte à respecter, il doit participer à l'essence même du projet.

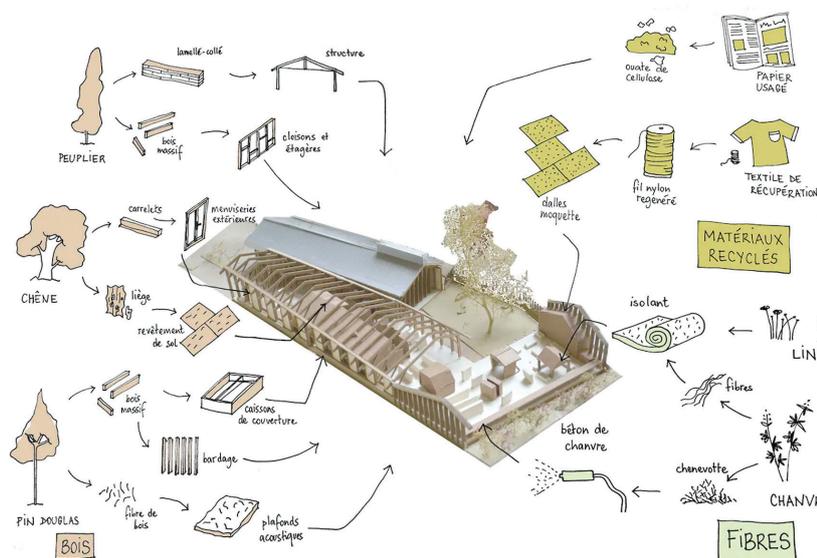
Le paysage souffre d'être souvent perçu comme « *une discipline sectorielle, à laquelle a été réservée une fonction essentiellement décorative* ». Une sorte de péché originel qui enferme le paysage dans un rôle de second rang, de « cerise sur le gâteau », au lieu de lui donner une place structurante dans l'élaboration des projets d'aménagement. Le collectif PAP s'adresse à tous les acteurs de l'aménagement pour lutter contre cette vision restrictive. Toutes les vertus du paysage resteront lettre morte sans leur adhésion à cette approche offensive, qui doit se substituer à une approche passive, et par suite conservatrice, dans le sens frileux du terme, du paysage.

L'Académie d'Architecture est heureuse de remettre la Médaille du Paysage au collectif PAP, Paysages de l'après pétrole.

Dominique Bidou

1. Dans la préface du livre de Jean-Pierre Thibault, *Aménager les territoires du bien-être*, éditions Le Moniteur, 2022.

Prix d'Architecture
Pierre Vion
 Médaille de l'Ingénierie
 Prix Académie d'Architecture 1977



Une démarche environnementale engagée, on pourrait se dire que c'est un peu banal pour un ingénieur aujourd'hui. Pierre Vion est un homme de conviction qui assume pleinement son rôle d'assistance auprès des architectes. Avec un DU business management et un master sciences de l'ingénierie structure doublés d'une maîtrise, expertise et traitement de l'environnement à l'Institut supérieur d'agriculture de Lille, Pierre Vion démarre sa carrière comme chargé d'affaires sur la conception technique d'opérations intégrant une réflexion environnementale. Six ans après la création d'Axoé, le savoir-faire et les références remarquables en matière de construction biosourcée / géosourcée, en

énergies renouvelables, en innovations constructives (hors-site), produits ou équipements lui confèrent un temps d'avance sur la concurrence, et il a souhaité maîtriser une ingénierie pour défendre des valeurs écologiques allant au-delà des normes et des actions en cours. La qualité des projets qu'il développe avec des architectes eux aussi engagés témoigne de sa volonté d'ouvrir des portes vers l'innovation : la terre crue, le bambou et le chanvre sont les nouveaux matériaux de demain. Il en maîtrise parfaitement les assemblages ainsi que leur composition. Cette démarche révèle également toute l'expertise que nécessitent des projets innovants créés par les architectes.

Il aide les filières à se développer, comme la construction bois dans les Hauts-de-France, la filière bois /paille, la construction en blocs de chanvre, la construction en terre crue, l'énergie biomasse. À ce titre, il anime avec des partenaires architectes et économistes des colloques bois/paille, dans le devoir d'insuffler ses convictions auprès de ses clients qui perdront du temps et de l'argent à ne pas prendre le pas dès maintenant. Il ne s'arrête pas à l'activité d'ingénierie, puisqu'il développe avec d'autres associés une activité de fabrication de matériaux d'isolation et de construction en fibres naturelles de bambou dans les Hauts-de-France. Depuis la culture jusqu'à la fabrication de produits, toute la chaîne de valeur est locale avec une commercialisation en septembre 2024. Cette démarche est récompensée par l'Académie d'Architecture qui est heureuse de lui décerner la Médaille de l'Ingénierie.

Sophie Berthelier



EN HAUT : MATÉRIEAUX BIOSOURCÉS,
 MAÎTRE D'OUVRAGE : AMIENS MÉTROPOLE,
 CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE
 ET D'UN PÔLE INFO JEUNESSE QUARTIER
 ÉTOUVIE À AMIENS, MOE : ARCHITECTES :
 BÉAL ET BLANCKAERT, FLORINE WALLYN.
 BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURE BÉTON,
 FLUIDES, ÉLECTRICITÉ, SSI, VRD : AXOÉ.
 BUREAU D'ÉTUDES ENVIRONNEMENT :
 SYMOÉ. BUREAU D'ÉTUDES BOIS : INGÉBOIS.
 ÉCONOMISTE : CABINET VILETTE.

CI-CONTRE : MAÎTRE D'OUVRAGE : SOPH,
 CONSTRUCTION NEUVE DE 8 LOGEMENTS
 SOCIAUX À BOULOGNE-BILLANCOURT, MOE :
 ARCHITECTE : DECHELETTE ARCHITECTURE.
 BUREAU D'ÉTUDES TCE : AXOÉ. BLOCS DE
 TERRE RÉALISÉS PAR TERRIO.



MAQUETTE STRUCTURELLE,
EXPOSITION NORMAN
FOSTER, CENTRE GEORGES
POMPIDOU, 2023

Introduction

Jamais Prix et Récompenses n'ont éveillé autant de propositions de la part des membres de l'Académie d'Architecture. Le nombre important de personnalités proposées illustre, à bien des égards, l'intérêt renouvelé d'une société pour les métiers d'art et l'artisanat, plus largement pour la construction, rappelant, s'il en était besoin, que le but ultime du dessin de l'architecte est sa réalisation. Le savoir-faire, l'exigence et la passion portés par des artisans, des compagnons, des ouvriers, des apprentis, des entrepreneurs et des cadres, qui œuvrent pour que le dessin devienne matière, sont ici célébrés. La transmission est aussi encouragée. Restaurateur, charpentier, céramiste, verrier... œuvrent à la qualité des ouvrages tout en visant l'excellence. Le développement en France d'un réseau de petites et moyennes entreprises, que l'Académie d'Architecture souvent récompense, est, en outre, un phénomène prometteur quant à la diversité des pratiques. À la pérennisation ou redécouverte de techniques anciennes s'ajoutent l'invention et l'exploration de techniques nouvelles, que l'Académie entend, tout autant, promouvoir et encourager.

Jean-Philippe Hugron

Palmarès 2023

Prix du bâtiment

**Médaille des Entrepreneurs
et Dirigeants d'entreprise**

Prix Société Centrale
des Architectes 1875

Julien Blanchard

Hoffman Green
Cement Technologies

Page 48

**Médaille des Entrepreneurs
et Dirigeants d'entreprise**

Prix Société Centrale
des Architectes 1875

Vincent Caussanel

Page 50

**Médaille des Entrepreneurs
et Dirigeants d'entreprise**

Prix Société Centrale
des Architectes 1875

François-Claude Cholat

Maison François Cholat

Page 51

**Médaille des Entrepreneurs
et Dirigeants d'entreprise**

Prix Société Centrale
des Architectes 1875

Jean-Charles Léonard

Léonard Charpentres

Page 52

**Médaille des Cadres
supérieurs d'entreprise**

Prix Académie
d'Architecture 1978

Nicolas Pfmilin

Verdoïa

Page 53

**Médaille des Cadres
supérieurs d'entreprise**

Prix Académie
d'Architecture 1978

Christophe Rastello

ICM-ITA

Page 54

**Médaille des Cadres
techniques d'entreprise**

Prix Académie
d'Architecture 1985

Benoît Alonso

Page 55

**Médaille des Personnels
de maîtrise et Ouvriers**

Prix Paul Bonpaix 1935

Benoît Bouchard

Battais Charpente

Page 56

**Médaille des Personnels
de maîtrise et Ouvriers**

Prix Société Centrale
des Architectes 1875

Aziz Bouslimi

SPADA

Page 57

Médaille des Métiers d'art

Prix Paul Sédille 1877

Guillaume Saalburg

Techniques Transparentes

Page 58

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977

Olivier Guichard

SOCRA

Page 59

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977

Manuel Marques

H Chevalier

Page 60

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977

Clément Molinelli

Molinelli Métallerie d'art

Page 61

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977

Michaël Prévost

SOCRA

Page 62

Médaille des Métiers d'art

Prix Société Centrale
des Architectes 1938

Alain Dalis

Atelier Alain Dalis

Page 63

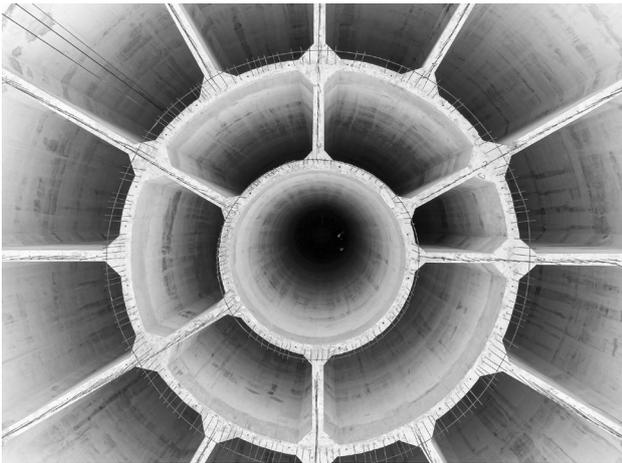


Prix du Bâtiment

Julien Blanchard

Médaille des Entrepreneurs et Dirigeants d'Entreprise

Prix Société Centrale 1875



Julien Blanchard est un entrepreneur audacieux et innovant. Depuis une dizaine d'années, avec son associé David Hoffmann, ils ont pour ambition de révolutionner un matériau qui semblait immuable : le ciment décarboné, pour une construction en béton plus respectueuse de l'environnement.

La raison d'être de Hoffmann Green est d'agir sur le climat en concevant et produisant des ciments décarbonés 0% *clinker* et à faible consommation énergétique. Grâce aux solutions technologiques nouvelles, les acteurs de la construction pourront réduire significativement leur empreinte carbone avec un béton écoresponsable afin de créer les villes durables de demain.

Le processus de fabrication des ciments Hoffmann favorise l'économie circulaire en ayant recours à des ressources locales et à des coproduits issus de l'industrie, ce qui permet de préserver les ressources naturelles.

Le projet industriel renoue avec un dynamisme entrepreneurial « nouvelle génération », intégrant l'impact environnemental, social et sociétal de ses activités, afin de préparer un avenir meilleur et plus durable pour les générations futures.

*Hoffmann Green Cement Technologies n'utilise pas de *clinker* (roche calcaire chauffée à 1450°C durant dix-huit heures) mais un procédé industriel unique au monde d'activation à froid de coproduits industriels. Ainsi, pas d'extraction de calcaire, pas de fours et de cheminées pour une diminution par cinq des émissions de CO₂.

Une histoire industrielle en marche accélérée

Avec quatre nouvelles technologies conçues pour produire des ciments décarbonés 0% *clinker* l'entreprise a pour ambition d'initier un véritable changement de paradigme dans le secteur de la construction et de préparer un avenir meilleur pour les générations futures. À l'horizon 2024, Hoffmann Green vise 3% de parts de marché en France grâce à ses trois sites de production, offrant chacun un accès maritime et/ou terrestre facilitant ainsi la réception de matières premières et l'expédition des ciments Hoffmann.

Un des enjeux était de montrer que ces nouveaux ciments peuvent se substituer au ciment traditionnel dans un grand nombre d'applications. Chose faite avec des voiles, des fondations, des pré-murs, des dalles brevetées sur différents chantiers.

L'Académie est heureuse de remettre à Julien Blanchard la Médaille des Entrepreneurs et Dirigeants d'Entreprise.

Véronique Descharrières

Prix du Bâtiment

Vincent Caussanel

Médaille des Entrepreneurs et Dirigeants d'Entreprise

Prix Société Centrale 1875



La Médaille des Entrepreneurs et des Dirigeants d'entreprises 2023 nous emmène au cœur du parc naturel régional des Causses du Quercy.

Elle témoigne avec Vincent Caussanel : que savoir choisir et savoir assembler les matériaux est un art indissociable des lieux et des cultures qui les façonnent. Que l'entrepreneur et l'architecte sont « compagnons » dans cet art de produire ou de restaurer l'œuvre dont ils ont la charge et que l'entrepreneur est à la fois « garant » de sa qualification (qualifié lui-même) et « doublement messager » de celle-ci pour fédérer entre-eux ceux qui l'exercent, et pour la faire évoluer tout autant que la transmettre.

Vincent Caussanel est de ceux-là : qualifié lui-même au plus haut niveau (3) dans le domaine de la pierre sèche qui ne compte qu'une trentaine de diplômés en France aujourd'hui, il est aussi coprésident de l'Association des Lauziers Couvreur; il participe à la création d'un nouveau diplôme d'ouvrier-lauzier avec d'autres professionnels de Bourgogne, d'Aveyron ou de Lozère. Il dit son plaisir à échanger avec les architectes des Monuments historiques, les architectes du Patrimoine, comme à développer le programme « inventer le muret du Quercy au XXI^e siècle », en partenariat avec les étudiants de l'École du design de Montauban. Le Certificat d'Identité Professionnelle mention Patrimoine (CIP Patrimoine) dont il est détenteur et la marque Valeurs Parc témoignent de cette personnalité hors pair.

Ce n'est donc pas par hasard si Vincent Caussanel a été choisi pour Super-Cayrou, la première œuvre d'art-refuge, composée de deux abris-caselles et d'une grande terrasse, conçue par et avec l'architecte Julien Choppin – alors dans le collectif Encore Heureux – sur la route des chemins de Compostelle, sur laquelle nous nous appuyons aujourd'hui pour lui remettre la Médaille des Entrepreneurs et Dirigeants d'Entreprises – Prix Société Centrale des Architectes 1875.

Charles Lambert



François-Claude Cholat

Médailles des Entrepreneurs et Dirigeants d'entreprise

Prix Société Centrale 1875

Une activité de meunerie en activité à Morestel depuis 1461 sera reprise en 1877 par la famille Cholat. Poursuivant cette activité, la Maison Cholat développe la collecte des céréales pour la nutrition des animaux. Elle est partenaire des agriculteurs, éleveurs, producteurs et artisans boulangers, pour un développement conjoint des activités dans la région.

François-Claude Cholat, diplômé d'IDRAC, école de commerce et de management, appartient à la cinquième génération de dirigeants de l'entreprise Maison Cholat qui cultive et distribue localement des céréales, depuis trente sites dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Morestel en Isère, est le site principal. C'est donc une entreprise partie prenante de toute une filière qui conçoit le projet chanvre Pépites (Préservation, économie, production, indépendance, traçabilité, emploi).

La société Pépites va construire en 2024 une usine de première transformation de la plante : défilage pour séparer la chènevotte et la fibre, nettoyage des graines... Ces produits trouveront des débouchés pour

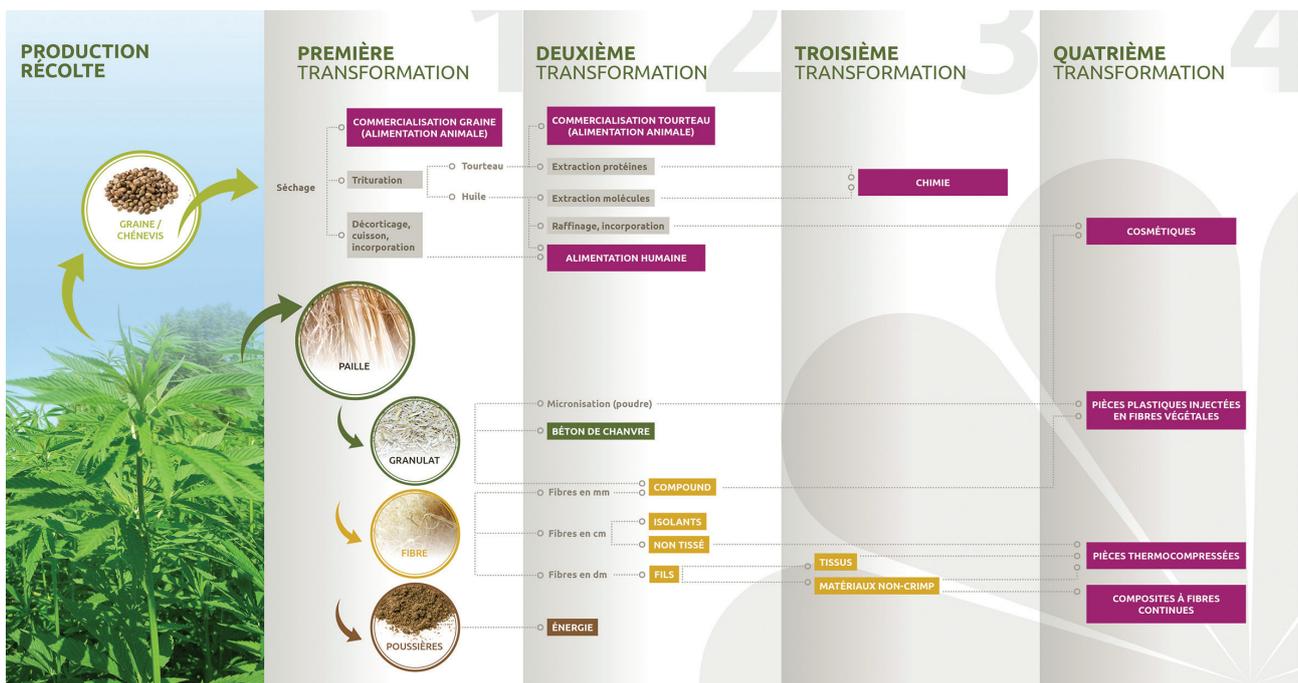
l'élaboration de matériaux de construction biosourcés, le béton de chanvre, les isolants... Les graines, quant à elles, seront valorisées en alimentation humaine et animale. En effet, l'ensemble de la plante est valorisable en production locale.

La première récolte de chanvre s'est déroulée en 2022. Déjà, le matériau est utilisé sur des chantiers comme l'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry à Villeurbanne (Atelier Commune architectes).

L'Académie salue la création d'une entreprise qui tisse des liens entre le monde agricole et celui de la construction, avec une logique industrielle. Pépites fait partie d'une économie innovante qui s'appuie sur des savoir-faire locaux. Elle participe à la nécessaire transformation des modes de construction pour réduire les effets du réchauffement climatique.

Le Prix des Entrepreneurs de l'Académie d'Architecture 2023 est remis à son président François-Claude Cholat.

Catherine Jacquot



Prix du Bâtiment

Jean-Charles Léonard

Médaille des Entrepreneurs et Dirigeants d'entreprises

Prix Société Centrale 1875



Jean-Charles Léonard est né en 1980. Il est élevé dans une famille qui, depuis 1802, dirige une entreprise de charpentes bois initiée par un maître charpentier. Après avoir obtenu son baccalauréat, il continue ses études pour passer un brevet de technicien Système constructif bois et habitat au lycée François Mansart à Saint-Maur-des-Fossés. À la fin de ses études, il commence à travailler dans une entreprise qui fabrique des fustes. En 2003, il se destine donc à la reprise de l'entreprise familiale pour prendre la suite de son père. En effet, depuis plus de deux siècles, ce sont huit générations de père en fils qui se sont succédé à la tête de cette entreprise implantée à Saint-Viâtre, qui se situe en plein cœur de la Sologne des Étangs, dans le Loir-et-Cher.

L'activité de Léonard Charpentes est, depuis plus de cinquante ans, axée sur la réalisation de maisons à colombages dites à « pan de bois ». Ces colombages peuvent être en vieux bois, c'est-à-dire faits avec des poutres de récupération en chêne datant pour certaines de plusieurs siècles. Les charpentes traditionnelles sont entièrement taillées à la main sur épure au sol, à l'ancienne. La deuxième activité est depuis vingt ans la réalisation de maisons ossature bois. Aujourd'hui, ce sont treize charpentiers hautement qualifiés qui sont capables de fabriquer et de poser tout type de constructions bois : ossature bois, madriers empilés, fustes, poteaux-poutres.



Sa capacité à trouver des solutions techniques pour être en osmose avec les détails de l'architecte et la qualité de son travail qui est reconnue par tous confère à Jean-Charles Léonard la légitimité à recevoir le Prix du Bâtiment dans le domaine des entrepreneurs et dirigeants d'entreprise. C'est donc à ce titre que l'Académie d'Architecture décerne à Jean-Charles Léonard la Médaille de l'Académie.

Sophie Berthelier

Prix du Bâtiment

Nicolas Pflimlin

Médaille des Cadres supérieurs d'entreprise

Prix Académie d'Architecture 1978



Dès mes premières années de conduite de travaux, nous confie Nicolas, *«j'ai été surpris d'entendre parler de deux camps distincts : les architectes d'un côté et les entreprises de l'autre. Pourtant, de par mon parcours et mes expériences, j'ai toujours considéré ces deux métiers complémentaires et indispensables l'un à l'autre...»*

C'est cette qualité d'écoute que nous avons pu apprécier chez Nicolas lors de la construction de deux de nos projets.

Diplômé de l'École supérieure des travaux de la construction de Cachan en 2006, il choisit de poursuivre son parcours universitaire à l'École d'architecture de Paris-Val de Seine. Il réalise cependant que cet univers est bien différent de sa formation d'ingénieur, comprenant que ce qui l'anime est l'acte de construire et l'univers du chantier.

Il rejoint en 2007 l'entreprise Verdoïa, filiale du groupe Vinci, et suit son premier chantier en tant que conducteur de travaux. Depuis toujours dans un esprit d'ouverture et de coconstruction, il a la chance, nous dit-il, de collaborer avec des architectes et des maîtres d'ouvrage sur des projets variés tels qu'internats, gendarmeries,

collèges et équipements culturels.

Parmi les opérations qui l'ont particulièrement marqué, il évoque la réhabilitation de l'internat d'excellence de Sourdon (avec BRS Architectes), ou la construction de l'internat du lycée Alexandre Denis à Cerny (avec l'agence Celnikier et Grabli), mais également le Conservatoire à rayonnement départemental d'Orsay et le Grand Théâtre de Montereau conçus par l'atelier Novembre.

Les rencontres avec les architectes, l'envie du travail bien fait et, en retour, la satisfaction des futurs utilisateurs, ont permis à Nicolas, nous confie-t-il, de mieux comprendre les enjeux implicites des chantiers et d'évoluer rapidement au sein de l'entreprise, jusqu'à prendre aujourd'hui la responsabilité de la direction de travaux.

Attestant les valeurs qui fondent la grande famille du bâtiment, c'est avec un grand plaisir que l'Académie décerne à Nicolas Pflimlin la Médaille d'Argent de la Fondation.

Jacques Pajot

Prix du Bâtiment

Christophe Rastello

Médaille des Cadres supérieurs d'entreprise

Prix Académie d'Architecture 1978

Fils d'un père soudeur professionnel et bricoleur dans l'âme, Christophe Rastello a baigné dans l'odeur de l'acier toute son enfance. Cette influence l'a conduit tout naturellement à obtenir un BEP en ouvrages métalliques et un CAP en chaudronnerie en 1986.

Dès la sortie du lycée, l'envie d'entreprendre l'a poussé vers la Chambre des métiers pour l'ouverture d'une carte d'artisan.

Pendant une dizaine d'années, de 1987 à 1998, il se passionne pour la création de portails métalliques et leurs automatismes. Il apprend l'importance des détails et l'excellence dans l'exécution, des principes qui ont guidé sa carrière tout au long de sa vie.

Afin d'explorer de nouveaux horizons, il décide de créer sa propre entreprise de menuiserie aluminium : la société CORALU, une étape audacieuse menée en autodidacte, tournant majeur dans sa vie professionnelle avec l'ajout de responsabilités sociales. Cette entreprise lui a permis de réaliser des projets architecturaux, allant de bâtiments publics, résidentiels, à des bâtiments commerciaux.

Fort de cette expérience entrepreneuriale réussie, il a eu l'opportunité de créer une usine de métalleries et de menuiseries aluminium constituée de 30 collaborateurs la Société, ICM/ITA, qu'il dirige toujours aujourd'hui.

Cette évolution lui a permis d'élargir ses compétences et d'approfondir sa compréhension des différents aspects de la construction. En travaillant avec une équipe dévouée, il a pu relever des défis complexes et réaliser des projets de grande envergure, comme l'International Yacht Club d'Antibes sur le port Vauban. Sur ce projet, il a su relever un véritable défi technique pour de la serrurerie, compte tenu de différents facteurs : l'exposition extrême aux embruns salins et aux paquets de mer, la complexité formelle du projet avec des façades inclinées et une géométrie dictée par le môle trapézoïdal qui a nécessité de nombreux plis et replis ; enfin le défi innovant d'équiper plus de 400 m² de façade en vitrage intelligent électrochrome SageGlass.



Pour terminer son éloge, une anecdote de chantier, ou comment transformer un problème de chantier en une amélioration du projet.

« Lors de la réalisation du mur en céramique de Salernes, on s'aperçoit que le calepinage des carreaux ne va pas coller tout à fait à la platine de poignée des portes sous tentures à réaliser. Petit décalage, mais pas acceptable vu le soin du détail mis par tous dans cet ouvrage. ICM propose alors un ajustement du dessin où l'on décentre la platine et la poignée. À cette occasion, Philippe demande à redessiner la barre de tirage qui était un peu légère en proportion de l'ouvrage. AAPP propose alors de mettre un tube carré, mais basculé à 45° selon son axe vertical pour retrouver l'effet plissé de la céramique : une solution vraiment simple, mais qui fait toute la différence. Je me rappelle le sourire et l'excitation de Christophe à l'idée de cette solution "Très fort! très fort..." répète-t-il, enchanté qu'on ait réussi à trouver collectivement une solution de serrurerie simple et plus élégante. Deux jours plus tard, la platine était fabriquée, posée et tout le calepinage des céramiques re-réglé au millimètre près. »

L'Académie est heureuse de remettre à Christophe Rastello la Médaille des Cadres supérieurs d'entreprise.

Catherine Seyler

Prix du Bâtiment

Benoît Alonso

Médaille des Cadres techniques d'entreprise

Prix Académie d'Architecture 1985



Benoît Alonso a été formé à l'école CESI de Montpellier et à l'IUT de Nîmes. À moins de trente-cinq ans, et une dizaine d'années de pratique, il a été conducteur de travaux d'une douzaine de projets de l'entreprise BEC Construction du groupe Fayat. Pour deux d'entre eux, situés à Montpellier, nous avons eu la chance de travailler avec lui. On lui doit l'extrême qualité de la mise en œuvre du plus récent des projets, en béton clair laissé apparent. Le calepinage, la position des trous de banche, les détails, le cheminement de l'eau sur la face intérieure des garde-corps portent la trace et le témoignage de son invention. Ajoutons-y la précision d'un sablage avec listels de la poutre courbe surmontant le rez-de-chaussée ; en témoignent ces quelques images de fin de chantier qui vont être projetées. Programme complexe puisqu'il faisait cohabiter des logements sociaux et en accession, sur un rez-de-chaussée de commerces et activités, le tout sur deux niveaux de parking. Pour plus de difficulté, nous devions en outre protéger par des batardeaux le rez-de-chaussée des crues soudaines des rivières et ruisseaux montpelliérains.

Depuis la fin de l'an dernier, le voilà chargé d'affaires chez Brun Ceccotti Méditerranée. Aujourd'hui, l'Académie lui remet sa Médaille de Cadre d'entreprise. Et demain... *Usque non ascendam*, devrait-on dire.

Paul Chemetov

EN HAUT : LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET EN ACCESSION
SUR UN SOCLE D'ACTIVITÉS - MONTPELLIER - BEC CONSTRUCTION,
ARCHITECTE : AUA PAUL CHEMETOV - JUILLET 2020

EN BAS : LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET EN ACCESSION SUR UN
SOCLE D'ACTIVITÉ - MONTPELLIER - BEC CONSTRUCTION, ARCHITECTE :
AUA PAUL CHEMETOV - AVRIL 2021

Prix du Bâtiment

Benoît BOUCHARD

Médailles des Personnels de maîtrise et Ouvriers,
Médaille de Bronze

Prix Société Centrale 1875



Il suivra le cursus de perfectionnement, gravissant avec succès toutes les étapes d'un bon compagnon, à Anglet, Orléans et Limoges. Il est apprécié pour son franc-parler. Ce parcours est couronné par son brevet de maîtrise obtenu à Arras en 2005, puis sa licence structure bois construction à Bordeaux en 2006.

Chef d'équipe dans les différentes entreprises de son Tour de France, il met à profit sa qualification de bureau d'études au service de l'entreprise Battais Charpente à Haubourdin, dont il deviendra chargé d'affaires en 2008. Depuis cette date, il participe avec cette entreprise aux plus belles restaurations et restitutions de charpente sur les monuments des Hauts-de-France.



Parmi ces réalisations exemplaires, on peut citer: la flèche et le beffroi de l'hospice Comtesse à Lille, la charpente du château médiéval de Dompierre-sur-Authie, le donjon de Sars-et-Rosières cantonné de ses tourelles, le château classique d'Avesnes-le-Sec avec son dôme couvrant l'avant-corps, le bulbe orientaliste des bains-douches de Dunkerque et de nombreuses flèches et tours d'églises ornant le patrimoine de leurs silhouettes altières.

Primé dans différents concours nationaux et européens, il est reconnu par ses pairs et prend la charge de responsable national de son association compagnonique.

Virtuose de l'art du trait, il est aussi compétent dans la menuiserie, les girations des escaliers et la charpente métallique. Il sait organiser les chantiers et animer les équipes grâce à ses qualités professionnelles et humaines.

C'est à ces divers titres que Benoît Bouchard, maître charpentier, mérite aujourd'hui d'être honoré par la Médaille de l'Académie d'Architecture.

Étienne Poncelet

Né il y a quarante-trois ans à Hesdin, ville historique reconstruite en lisière de forêt par Charles Quint à la frontière de l'Artois, Benoît Bouchard était prédestiné à être un homme du bois et du patrimoine. Il est, en effet, fils et petit-fils de charpentier, faisant honneur ainsi à sa lignée familiale.

À dix-sept ans, il démarre son Tour de France dans le Jura, le pays des forêts et des scieries, à l'Institut européen de formation des Compagnons du Tour de France, où il acquiert son CAP-BEP de charpente.

EN HAUT : ÉGLISE SAINT-MARTIN D'ESQUÉHÉRIES
EN BAS : LE VÉSINET, MAISON HABITATION

Prix du Bâtiment

Aziz Bouslimi

Médaille des Personnels de maîtrise et Ouvriers

Prix SCA 1875

Aziz Bouslimi est aujourd'hui âgé de soixante et un ans. Il a commencé sa carrière comme apprenti dans le bâtiment dans les années quatre-vingt, puis comme ouvrier qualifié en 1985 et est devenu rapidement chef d'équipe.

En 1992, il gravit les échelons et devient chef de chantier dans de grandes entreprises telles que Dumez Monaco et Nicoletti. Il est embauché en janvier 2005 dans l'entreprise Jean Spada comme chef de chantier ; il est actuellement chef de chantier niveau F et réalise les chantiers les plus techniques de l'entreprise. Il est très soucieux de la qualité des bâtiments qu'il réalise.

Pour le projet du port Vauban à Antibes, il est chef de chantier gros œuvre, toujours pour Spada Construction, et il a suivi toute la mise en place de la structure en béton armé coulée en place et la pose des éléments porteurs de façade en béton préfabriqué.

Il a coordonné au quotidien l'ensemble des équipes de réalisation de Spada Construction, la logistique et les approvisionnements du chantier.

En particulier, il a inventé un système ingénieux pour caler très précisément le coulage des poteaux intérieurs et la mise en place des poteaux préfabriqués de la façade ouest, inclinés à 20° vers le fort Carré et supportant un porte-à-faux de cinq mètres. Un ensemble de banches inclinées détournées, avec des réglages et cales permettant de contrôler l'inclinaison au millimètre près, pour des pièces de plusieurs tonnes chacune.

Pour le montage des panneaux préfabriqués du nouveau phare, il a réalisé à près de vingt mètres au-dessus de la mer ses propres étalons et verres mesureurs pour doser exactement le coulis de mortier à injecter et noyer les barres d'ancrage dans la préfabrication à refus, sans laisser de vide ni faire déborder de coulure inesthétique.

Un « bricolage » inventif sur le chantier à tout moment, en lien avec une grande maîtrise des règles de l'art et de la technicité propre au béton armé.

L'Académie d'Architecture lui décerne la Médaille des Personnels de maîtrise et Ouvriers Prix SCA 1875 pour l'accomplissement de son travail.

Catherine Seyler



Prix du Bâtiment

Guillaume Saalburg

Médaille des Métiers d'art

Prix Paul Sédille 1877



Guillaume Saalburg vient d'une famille d'artistes. Son père était peintre. Très jeune, il a voulu prendre son envol et ne pas suivre la filière des jeunes de son âge. Vers quinze ans, il se fait engager comme apprenti chez un maître verrier dont la principale activité était de réaliser des inscriptions commerciales sur les devantures des cafés.

Au fil des années, il s'investit pleinement dans cette activité en lui donnant une impulsion plus artistique. Par sa créativité, il devient un personnage clé de ce domaine et c'est tout naturellement qu'au décès du maître verrier, il prend le contrôle de l'entreprise.

On peut alors le voir vêtu de son scaphandre et armé d'une lance à sable en train de graver des motifs de sa création, comme un peintre maniant l'aquarelle.

À cette époque (années quatre-vingt) il réalise en collaboration avec des artistes tous les éléments décoratifs du Conseil économique et social (murs pivotants, cloisons à motifs dégradés pour des bureaux, brise-soleil...)

Parallèlement, il est choisi par Saint-Gobain pour développer une gamme de verres gravés Master Point où il peut laisser libre cours à sa créativité. Il poursuit également ses collaborations architecturales en réalisant les façades de la tour new-yorkaise de Christian de Portzamparc.

Aujourd'hui, il poursuit sa création artistique dans le travail du verre qu'il a su magnifier et à qui il a donné toutes ses lettres de noblesse.

L'Académie est heureuse de remettre à Guillaume Saalburg la Médaille des Métiers d'art.

Gilles Bouchez

Prix du Bâtiment

Olivier Guichard

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977

Avec enthousiasme, Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques présente Olivier Guichard avec qui il a réalisé des travaux de très grande qualité pour la restauration de sols et pavements, tels que ceux exécutés à la Bourse de Commerce, ou encore à la villa Ephrussi de Rothschild.

À la Bourse de Commerce, Olivier Guichard a dirigé la restauration des sols de granito, ouvrage savamment calepiné, admirés pendant l'Exposition universelle de 1889. Ces travaux complexes ont été exécutés avec une dépose délicate pour obtenir un maximum de conservation, et dans le respect de l'authenticité de l'ouvrage.

À la villa Ephrussi de Rothschild, propriété de l'Académie des beaux-arts, Olivier Guichard a œuvré pour la conservation-restauration des délicats décors de ciment armé. Ce grand spécialiste démontre sur chaque chantier sa capacité à adapter sa culture technique aux matériaux nouveaux pour lui et pour lesquels la restauration nécessite investigations et recherches.

L'Académie d'Architecture témoigne de son admiration en lui remettant la Médaille des Métiers d'art qu'elle décerne à un partenaire exceptionnel pour les architectes.

Christiane Schmuckle-Mollard



Prix du Bâtiment

Manuel Marques

Médaille des Métiers d'art

Prix Richard Lounsbery 1977



Manuel Marques est depuis 2001 chef de chantier au sein de l'entreprise Chevalier, où il occupe une place importante. Ses connaissances, son expérience, ses qualités de meneur d'équipes et sa bonne humeur lui valent la reconnaissance des maçons et tailleurs de pierre qu'il dirige, et des architectes.

Il sait respecter les délais en veillant à la qualité des interventions de son entreprise qui œuvre sur des édifices majeurs du patrimoine historique de la France, tels que l'hôtel de la Marine et l'hôtel de Coislin, place de la Concorde, ou encore l'École militaire. À l'hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur, on peut admirer les enduits extérieurs qui ont reçu des tracés de faux-joints d'une rare qualité. Sur ses chantiers, les outils pneumatiques sont interdits. Il est un atout majeur pour l'entreprise Chevalier au sein de laquelle il forme les apprentis tailleurs de pierre.

L'Académie d'Architecture, reconnaît et récompense de tels talents. Elle décerne aujourd'hui à Manuel Marques une médaille, et se réjouit que des hommes exceptionnels soient chargés du patrimoine historique de la France. Avec Manuel Marques, c'est l'artisanat français qui est à l'honneur.

Christiane Schmuckle-Mollard

Prix du Bâtiment

Clément Molinelli

Médaille des Métiers d'art
Prix Richard Lounsbery 1977

Élu en 2023, à trente-trois ans, président des métalliers du Gard, Clément Molinelli est l'un des plus jeunes présidents départementaux des métalliers de France. Avec l'enthousiasme comme moteur, il avance à grands pas.

Avec Clément Molinelli, la vie n'est qu'une série de rebondissements : jeune homme plein d'espoir, il est promis à une carrière de handballeur professionnel. Un accident, des cervicales brisées l'obligent à une remise en question ; c'est alors qu'un cousin soudeur lui donne goût au travail du métal et l'aventure d'une vie commence.

Il cherche alors la meilleure formation et choisit les Compagnons du devoir et du Tour de France et le très noble métier de serrurier-métallier. Son Tour de France de cinq ans débute dans une entreprise de Combas, la Serrurerie Romano. Ce mot «serrurerie» est celui d'un métier noble, le synonyme vieilli du travail de ferronnerie et de métallerie. Après de nombreuses expériences à travers la France, Clément fait un retour aux sources et revient dans cette première entreprise, celle où tout a commencé.

Là, naît une relation toute particulière entre deux hommes, Bruno Romano et Clément Molinelli : une histoire de passion, de soudure, de forge, de feu, de métal, de formes, de création. Clément fait ses preuves, touche à tout, évolue, passe par tous les postes.

Lorsqu'il décide que le temps est venu de monter sa propre société, Bruno Romano lui propose de racheter sa société. Ce dernier, voyant en lui son digne successeur, celui qui pourra faire perdurer son œuvre, la lui cède avec le soulagement de savoir que son entreprise sera entre de bonnes mains. C'est donc un jour de décembre, le 24 décembre 2019 précisément, que Clément Molinelli annonce le rachat final de la Serrurerie Romano.

Ainsi, la Serrurerie Romano, créée en 1998 par un homme au talent fou, devient l'entreprise Molinelli, du nom de son nouveau propriétaire : un homme passionné, en quête de projets extraordinaires, un homme profondément humain, qui cherche à s'entourer des meilleurs pour offrir le meilleur à ses clients.

Désormais, la Serrurerie Romano se nomme Molinelli, Métallerie d'art et aspire à perpétuer la tradition tout en



apportant une touche d'innovation...

Mais il faut dire qu'il s'appuie sur des fondamentaux solides : tout d'abord c'est un passionné, il cherche, il questionne, il propose. Ensuite, il a sculpté une équipe à sa (dé)mesure. Une dizaine de compagnons un peu clones, experts dans leur domaine, virevoltant d'une modélisation d'un escalier à vis à une enclume pour battre une barre en fusion. L'apparence est l'autre facette de Clément, toujours impeccablement vêtu, des lunettes de montée des marches et une coupe éternelle : ce sont ses EPI à lui.

On sent un leader, une boule d'énergie qui galvanise ses troupes. Il y a un peu du gourou sous la mèche parfaitement plaquée. Avec le sourire. Toujours le sourire.

L'Académie est heureuse de remettre à Clément Molinelli la Médaille des Métiers d'art.

Catherine Seyler

Prix du Bâtiment

Michaël Prévost

Médaille des Métiers d'art

Prix Société Centrale 1875



Michaël Prévost est un sculpteur ornementaliste que Richard Duplat, architecte en chef des Monuments historiques, décrit avec enthousiasme : *« Il fait partie de ceux qui apportent de la poésie à leur art et du bonheur à ceux qui reçoivent leurs créations... Dès les premières esquisses, c'est avec talent et sensibilité qu'il prépare ses croquis pour l'œuvre qui transforme le bloc de pierre. »*

Sous la direction de Benjamin Mouton, architecte en chef, Michaël Prévost avait œuvré sur les trophées de l'Hôtel des Invalides, devant les yeux émerveillés de Richard Duplat qui le retrouve vingt-cinq ans plus tard sur ses chantiers alsaciens : collégiale de Thann, temple Saint-Étienne de Mulhouse... où il montre son savoir-faire et son immense talent.

Les architectes qui ont eu la chance de rencontrer Michaël Prévost sur leurs chantiers de restauration oublient le caractère un peu bougon de l'artiste pour louer son œuvre avec enthousiasme.

L'Académie d'Architecture se réjouit de pouvoir reconnaître le talent exceptionnel et le métier de tels artistes en remettant à Michaël Prévost sa Médaille des Métiers d'art.

Christiane Schmuckle-Mollard

Prix du Bâtiment

Alain Dalis

Médaille des Métiers d'art

Prix Société Centrale 1938



J'ai rencontré Alain Dalis à Marseille lors de la réalisation de la réplique de la grotte Cosquer dans la Villa Méditerranée. J'en étais l'architecte, il était l'un des artistes.

Ce n'est pas le projet qui nous préoccupe aujourd'hui mais nous sommes dans une académie d'architecture et ce sujet nous importe tous : il est la preuve qu'on peut reconverter tout bâtiment, même un bâtiment aussi atypique que la Villa Méditerranée.

Revenons à Alain Dalis que j'ai connu à cette occasion. Il avait pour mission de reproduire les peintures préhistoriques d'une grotte vouée à disparaître. Son geste, sa technique, sa sensibilité ont permis de faire passer à travers son travail, toute la spiritualité et la virtuosité des hommes et femmes d'il y a vingt-huit ans.

Natif de Montignac, village de la vallée de la Vézère, au pied de la colline de Lascaux, depuis son plus jeune âge, il a toujours été attiré par la peinture.

Cette passion l'a naturellement amené aux Beaux-Arts de Bordeaux.

Simultanément, l'occasion d'être guide à Lascaux II (reproduction de la grotte paléolithique) s'est présentée. De la rencontre de ces deux sujets est né un univers singulier, mettant ses connaissances plastiques au service du partage d'un patrimoine inaccessible ou éphémère.

Il a donc été appelé à mouler des instantanés de fouilles de sauvetage, à créer des espaces d'exposition relatant de nouvelles découvertes, à inventer des outils didactiques et, bien sûr, reproduire de façon sensible et respectueuse les œuvres de nos lointains ancêtres, comme celles de Lascaux, Chauvet, Cosquer, Kapova... Je suis fier d'avoir pu découvrir cet univers à ses côtés.

L'Académie est heureuse de remettre à Alain Dalis la Médaille des Métiers d'art.

Corinne Vezzoni



CHÂTEAU D'IF, CRÉATION D'UNE STRUCTURE
SERVANT D'OMBRIÈRE SUR L'ACCÈS BILLETTERIE.
MOLINELLI MÉTALLERIE D'ART, ARCHITECTE : M. BALEREAU
MAÎTRE D'OUVRAGE : CMN, CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE DEPUIS
1926 ET CONSTRUIT EN 1527

Présentation

L'Académie a désormais mis en place un palmarès du Prix du Livre d'architecture, avec le prix classique créé en 1994, le Prix du Livre d'architecture pour la jeunesse, créé en 2019 et, depuis 2022, le Prix des Étudiants, à l'instar du Goncourt des lycéens. Trois paris ambitieux dont notre architecture a besoin pour que rayonne et se développe sa culture par le livre, vers toutes les générations et tous les publics. L'objectif est de mieux faire connaître, y compris aux futurs citoyens, les questions d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement et leurs dimensions sociétales. Le prix est ouvert à toute forme d'expression de cette culture qu'elle soit savante, fictionnelle, sensible ou littéraire, voire engagée sur les grandes causes, y compris environnementales ou écologiques de l'espace architectural et urbain.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas : la production de 2022 était d'une telle qualité que nous avons attribué plusieurs récompenses à chacun de ces trois prix.

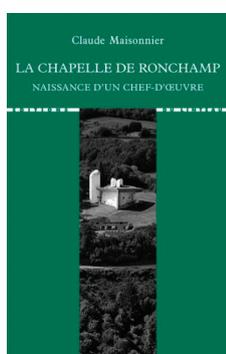
Sylvie Clavel

Présidente des jurys des Prix du Livre d'architecture

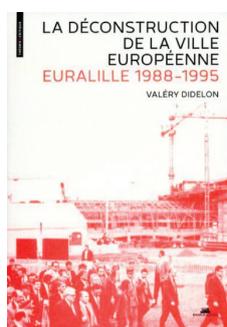


Prix du Livre d'architecture

Claude Maisonnier Valéry Didelon Jacques Lucan



CLAUDE
MAISONNIER,
*LA CHAPELLE DE
RONCHAMP.*
*NAISSANCE D'UN
CHEF D'ŒUVRE,*
PRÉFACE DE PAUL
CHEMETOV
(ED. DU LINTEAU).



VALÉRY
DIDELON, *LA
DÉCONSTRUCTION
DE LA VILLE
EUROPÉENNE.*
*EURALILLE
1988-1995*
(ED. DE LA
VILLETTE)



JACQUES LUCAN.
*HABITER. VILLE ET
ARCHITECTURE* (EPFL
PRESS)

1^{er} prix 2022 Claude Maisonnier

Avec pertinence et modestie, ce livre met en scène les phases du projet de Le Corbusier pour la chapelle de Ronchamp, depuis les débuts de la conception et l'esquisse jusqu'aux premiers documents de construction. Dans une itération permanente entre le concepteur et son collaborateur André Maisonnier, on voit les multiples phases de conception de Le Corbusier se construire au travers de leurs échanges et nous révéler les ressorts d'une conception de fait collective. Claude Maisonnier, à l'aide d'archives, de témoignages de son père et de ses propres souvenirs, démontre l'importance des croquis qui jalonnent et traduisent cette évolution. Ce livre, construit comme un voyage initiatique, pourra ainsi éclairer un large public sur les conditions réelles d'élaboration de ce projet à l'architecture révolutionnaire.

2^e prix Valéry Didelon

Pour décrire la création d'Euralille, une des opérations d'urbanisme les plus contestées de la fin du XX^e siècle, sont articulées les visions différentes des trois principaux acteurs et décideurs, et les postures particulières qu'impliquaient leur fonction : Rem Koolhaas l'architecte, Pierre Mauroy le maire, et enfin Paul Bâietto l'aménageur. Valéry Didelon évoque les polémiques autour du concept de chaos urbain face à l'urbanisme planificateur, au tournant de la mondialisation des pratiques urbaines. Il fait comprendre le processus, de plus en plus privé, de la fabrication d'une ville dans le contexte de la première crise économique qui survient après le démarrage du projet. Un propos théorique autant qu'un reportage critique, clair et accessible à un large public.

Prix spécial Jacques Lucan

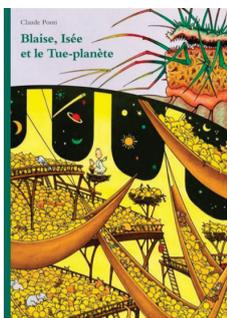
Le jury a décidé d'attribuer un Prix Spécial à Jacques Lucan. Le livre en lice, *Habiter. Ville et architecture* (EPFL Press), s'ajoute à un grand nombre d'ouvrages de Jacques Lucan qui sont devenus des références. En architecte, historien, critique et professeur, il analyse et théorise les phénomènes urbains et architecturaux depuis de nombreuses années. Citons notamment *Composition, non composition—Architecture et théorie XIX^e et XX^e siècles* (2009, EPFL, Lausanne) et *Précisions sur un état présent de l'architecture* (Éd. PPUR), Prix 2016 de l'Académie. C'est pour l'ensemble de son œuvre que le jury décerne ce Prix à Jacques Lucan.

Sylvie Clavel

Prix du Livre d'architecture

Claude Ponti Patrick Weber Fanny Millard et Marion Bataille

Prix du Livre d'architecture pour la jeunesse 2022
Prix Académie d'Architecture 2019

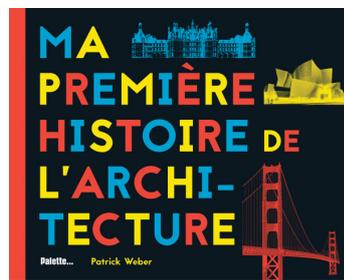


CLAUDE PONTI,
BLAISE, ISÉE ET
LE TUE-PLANÈTE.
L'ÉCOLE DES
LOISIRS

1^{er} prix 2022 Claude Ponti

Le jury a voulu saluer cette nouvelle publication de Claude Ponti, avec ses dessins reconnaissables entre tous aux couleurs ondoyantes et à l'écriture fantasque, baroque et rocambolesque. L'auteur joue avec la langue française et avec le plaisir de la lecture ; il touche aussi bien enfants et adultes dans une sorte de parabole de la victoire collective et solidaire contre la machine destructrice. Se défendre et trouver ensemble un lieu où habiter...

Dans ce très grand format, le lecteur pourra se perdre dans cet univers aux mille détails amusants pour parler d'écologie, de la fin du monde ; mais, heureusement, l'histoire finit bien... suscitant à coup sûr des vocations d'architecte.



PATRICK WEBER, MA PREMIÈRE
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE.
PALETTE.

2^e prix Patrick Weber

Cet ouvrage sur l'histoire de l'architecture, conçu comme un panorama architectural au travers des continents, des siècles et des styles, est destiné aux enfants ; mais il sera sans aucun doute lu également par les plus grands. Patrick Weber nous fait découvrir toutes les périodes de l'architecture. L'histoire, qu'elle soit monumentale ou quotidienne, trouve sa place dans cet ouvrage. Les architectes, les matériaux qu'ils utilisent comme les techniques, sont présentés de façon très accessible. C'est un ouvrage de référence à garder et à parcourir avant un voyage en famille et qui peut être apprécié par tous.



FANNY MILLARD ET
MARION BATAILLE,
UTOPOP. EXTRA

Mention Fanny Millard et Marion Bataille

« 9 livres invraisemblables à assembler pour créer un espace utopique dans un monde sans limites ».

La démarche particulière et utopique de Marion Bataille (graphiste et auteure) et Fanny Millard (architecte et auteure) avec leur projet UTOPOP vise, avec ces livres-objets se déployant comme un jeu de construction évolutif, à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'espace et à la vie collective.

Marion et Fanny se définissent comme éditrices d'espace. Leur pari est réussi : ces livres font l'objet de nombreuses interventions en milieu scolaire, dans les maisons de l'architecture ou encore à la Biennale de Venise, et ils ont fait l'objet d'une présentation remarquable à l'Académie.

Sylvie Clavel

Prix du Livre d'architecture

Claire Ollagnier

Prix du Livre d'architecture du jury étudiant 2022

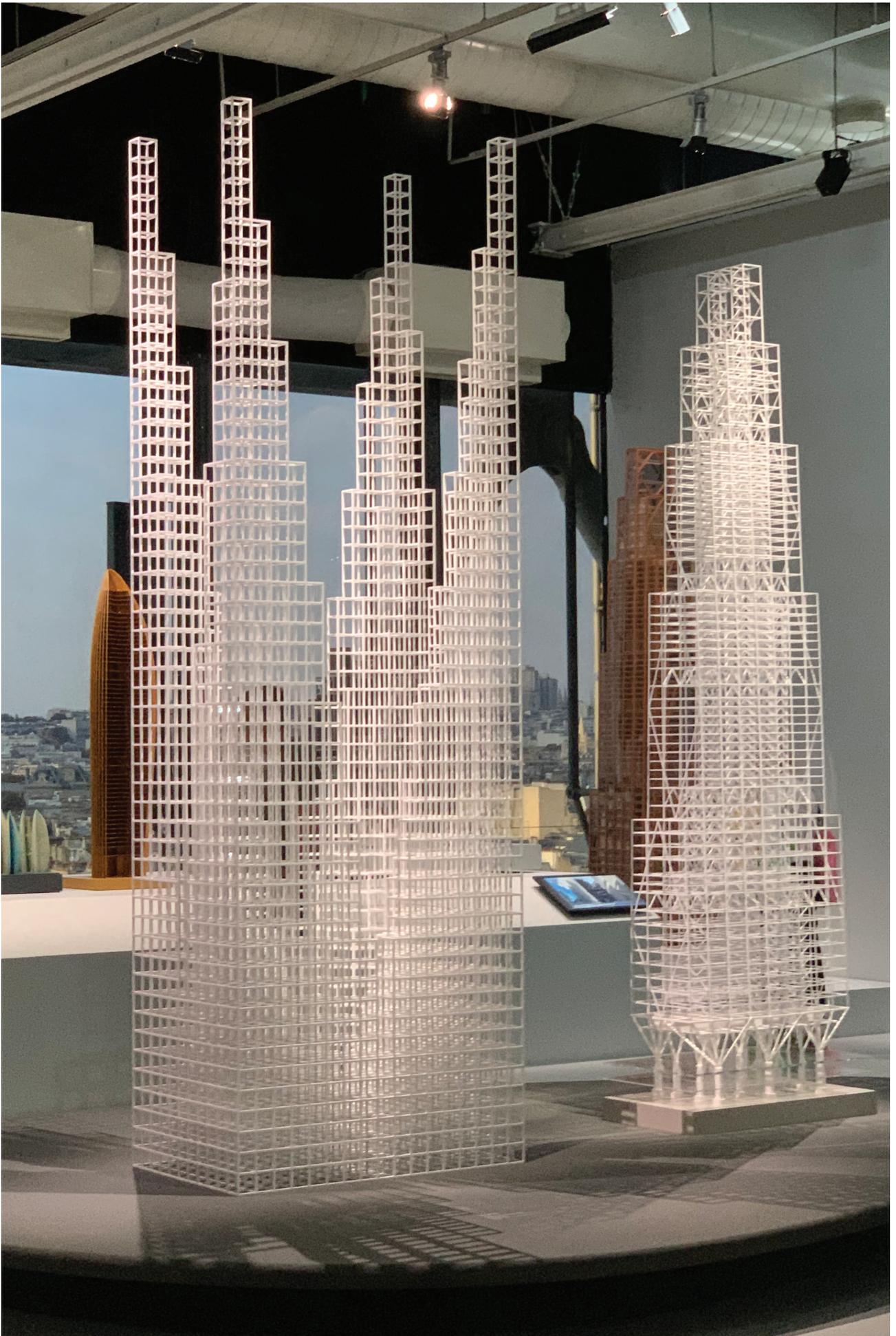
Prix Académie d'Architecture 2022



CLAIRE OLLAGNIER,
LA CHAMBRE ET L'INTIME.
PICARD

Appelé à délibérer sur les livres nominés par le jury du Prix du Livre d'architecture, le jury étudiant a fait son propre choix qui s'est porté sur : Claire Ollagnier, *La Chambre et l'Intime*, Picard.

Ce récit historique et romancé invite le lecteur dans l'« intime » de la chambre. Au travers de quelques personnages présentés avec charme, l'auteur nous promène subtilement dans l'histoire et nous démontre l'évolution du concept d'intimité. Claire Ollagnier distingue quatre types de chambres aux fonctions différentes qui répondent à quatre temps : le cérémoniel, la mondanité, le libertinage et la famille. Il en ressort une éclairante mise en relief de l'évolution des us et coutumes d'une haute société maintes fois bouleversée de Louis XIV au 1^{er} Empire qui modifie le statut architectural et spatial de la chambre. Claire Ollagnier, avec une apparente légèreté littéraire, mais avec érudition, nous fait habilement comprendre les liens entre architecture et usages.



EXPOSITION NORMAN FOSTER,
CENTRE GEORGES POMPIDOU

Académie d'Architecture

Les grandes médailles d'Or

2023 – 1966

2023 Paul Chemetov	2010 Dominique Perrault	1995 Jørn Utzon	1982 Lucio Costa, Oscar Niemeyer et Roberto Burle Marx
2022 Dominique Coulon	2009 Alvaro Siza Vieira	1994 Henri Gaudin	1981 leoh Ming Pei
2021 Marina Tabassum	2008 Jacques Herzog et Pierre de Meuron	1993 Sverre Fehn	1980 Heikki et Kaija Siren
2020 Corinne Vezzoni	2007 Kristian Gullichsen	1992 Günter Behnisch	1978 Pedro Ramírez Vázquez
2019 Mauricio Rocha et Gabriela Carrillo	2006 Kazuyo Sejima	1991 Norman Foster	1977 Kevin Roche
2018 Marc Barani	2005 Axel Schultes	1990 Ralf Erskin	1976 Marcel Breuer
2017 Bjarke Ingels	2004 Shigeru Ban	1989 Tadao Ando	1975 Josep-Lluís Sert
2016 Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal	2003 Santiago Calatrava	1988 Balkrishna Vithaldas Doshi	1974 Sir Basil Spence
2015 Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramon Vilalta	2002 Roger Diener	1987 Bernard Zehrfuss et Luis Barragán	1973 Kenzo Tange
2014 Bijoy Jain	2001 Steven Holl	1986 Kishō Kurokawa	1972 Alvar Aalto
2013 Rudy Ricciotti	2000 Gonçalo Byrne	1985 Michel Andrault et Pierre Parat	1971 Pier Luigi Nervi
2012 Henri Ciriani	1999 Jean Nouvel	1984 Arthur Erickson	1970 Arne Jacobsen
2011 Wang Shu	1998 Thomas Herzog	1983 Gottfried Böhm	1968 Gio Ponti
	1997 Imre Makovecz		1966 Willem Marinus Dudok
	1996 Rafael Moneo		





PLACE DES VOSGES, PARIS

Académie d'Architecture

Remerciements

Le Président de l'Académie d'Architecture Pablo Katz remercie les membres du jury des Prix et Récompenses et les différents rapporteurs pour leur engagement et la richesse de leurs contributions :

Sophie Berthelier, Présidente de la Commission des Prix et Récompenses et Rapporteur général, Nicole Roux-Loupiac, Présidente du jury des Prix des jeunes Diplômés en architecture, Rapporteur des Prix des Jeunes Architectes et Bertrand de Tourtier, Président du Prix Tony Garnier.

Les membres du jury : Sophie Berthelier, Isabelle Biro, Sylvie Clavel, Marie-Hélène Contal, Véronique Descharrières, Joanna Fourquier, Mireille Grubert, Catherine Jacquot, Pablo Katz, Claude Maisonnier, Jaques Pajot, Martin Robain.

Les membres de l'Académie ayant contribué au livret par leurs propositions : Dominique Bidou, Gilles Bouchez, Paul Chemetov, Richard Klein, Charles Lambert, Étienne Poncelet, Christiane Schmuckle-Mollard, Catherine Seyler, Corinne Vezzoni.

Le ministère de la Culture, la MAF et son président Jean-Claude Martinez sont remerciés pour leur aide et leur soutien au Prix de la Mutuelle des Architectes Français, le Conseil national de l'Ordre des architectes et sa présidente Christine Leconte pour leur contribution et leur soutien au Prix de l'Habitat, ainsi que Christine Roux-Dorlut pour son aide et soutien au Prix Pierre Roux-Dorlut.

Remerciement spécial à Jean-Philippe Hugron, Maëlys Gane et Élodie Truc pour leur précieuse contribution.

Soutenu
par



VOUS AVEZ L'AUDACE. NOUS AVONS L'ASSURANCE.

Mutuelle
des Architectes
Français
assurances



CRÉDITS

P.2 © Biennale de Venise 2023 ©Sophie Berthelier p.4 © Archives Paul Chemetov © Adagp Paris 2023 ; p.8 © Photographie Gilles Tordjeman © Adagp Paris 2023 ; p.10 Photographie Jean Marie Monthiers © Adagp Paris 2023 © David Boureau ; p.12 et 13 © Biennale de Venise 2023 ©Sophie Berthelier ; p.14 © Musée du Gévaudan, Atelier d'Architecture Emmanuel Nebout ©Pierre SCHWARTZ ; p.15 ©Serge DEMAILLY ©AAENEBOUT ; p.20 ©Manuel Bougot ; p.22 et 23 ©Adam Mørk ; p.24 et 25 © C.Weiner ; p.26 © Léo Fabrizio ; p.27 © les Marneurs ; p.29 ©Louis Gibault ; p.30 ©Thomas Rollin ; p.31 ©Emmanuel Batchily ; p.33 ©Emma Scieux ; p.35 ©Julien Lanoo ©JuanCardona ; p.36 © Emmanuelle Blanc ; p.37 © éditions Parenthèses © éditions Le Moniteur ; p.38 © Hôtel de Fourcy©LM Ingénierie ©Giaime Meloni ; p.39 © éditions Atlante © éditions Payot ; p.40 © Les revues LexisNexis, Construction - Urbanisme © LEXISNEXIS SA ; p.41 © éditions Patrimoine et Architecture ; p.42 ©Iconem&DGAM ; p. 43 © éditions le Moniteur ; p.44 ©Beal et Blanckaert ©Philibert Dechelette ; p.45 ©Sophie Berthelier ; p.48 ©Hoffmann Green Cement Technologies ; p.49 ©Vincent Caussanel ; p.50 ©Pôle Européen du Chanvre ; p.51 ©Jean-Charles Leonard ; p.52 © Atelier Novembre ; p.53 ©Fred Laures ; p.54 © AUA Paul Chemetov ; p.55 ©Benoît Bouchard ; p.56 ©Spada ; p.58 © Olivier Guichard ; p.59 ©Manuel Marques ; p.60 ©Molinelli Métallerie d'art ; p.61 © Michaël Prévost ; p.62 ©Alain Dalis ; p.63 ©Molinelli © Château d'If ; p.68 ©Sophie Berthelier ; p.70 © Pierre Quintrand photographies.



RICARD, SAINT-MARTIN (DE), SIBIEN, TILLET, TOUZIN, VAILLANT — 1901 — BERMOND, BROWN, BURNET, CHAUSSÉE, CLASON, CUYPERS, DESTAILLEUR, FOURNIER, GRAINGER, JENNEY, LABOURET, LAGRAVE, NICARD, PICARD, STERIAN, STUBBEN, URIOSTE Y VELADA, VIDAL, VIEUX — 1902 — BALLEY, CHABEE, COURTOIS, FLAGEUL, GERALD DE FAYE, GOUAULT, PLANCKAERT, TETARD — 1903 — AIROLLES, BERENGER, BETOCCHI, CHEMIT, DANIEL, FEUNEUILLE, GASSE, HOMOLLE, LACAU, LE CŒUR, LEFEVRE-PONTALIS, MARS, MOREAU, ROUJON, SEGLAS, THIERRY, VIRAUT, WEBB — 1904 — ARBEAUMONT, BAUSTERT, CABANIE, CABELLO LA PIEDRA, CARLO, CHASTEL, COULON, DELARUEMENIL, DU BOIS D'AUBERVILLE, DUPARD, DUTEMPLE, EUSTACHE, HUBERT, JARDEL, KÆMPTGEN, LAFONT, LANGLOIS, LAUZANNE, LIBAUDIERE, LONGFILS, SAGLIO, SINELL, VARCOLLIER, VELASQUEZ BOSCO — 1905 — ARBOS TREMANTI, BRUNET, CHOISY, CORBINEAU, COUTY, DENIS, DEVISME, DÖRPFLED, GIROUD, GRENIER, GUADET, HOLLEAUX, JOURDANT, LABOURIE, LANGLOIS, NAQUIN DE LIPPENS, PASQUET, PELLECHET, PERAT, PUIPIER, RAQUIN, RICADAT, SAGLIO, SALMON, VALETTE, WALLON — 1906 — BONNAT, BOURGEOIS, BOUVARD, BRICLOT, CARLIER, CAROLUS-DURAND, CHAMEROY, FOURNIER, GATE, GIRARD, HESS, LESAGE, MINVIELLE, PARENT, PERCILLY, ROYON, TRAIN — 1907 — BRUEL, DEGEORGE, FORGUES, GRILLET, LEMAIRE, LOISEAU, REY, TOUTAIN — 1908 — BEAUVAIS, BERARD, BERTRAND DE FONTVIOLANT, CAGNAT, CAWADIAS, DEHAUDT, DEJEAN, FROUX, GARNIER, HENRY, HOMMET, HONT (D'), JALABERT, LE TOURNEAU, LETROSNE, LISCH, PATOUILLARD-DEMORIANE, RISLER, ROME, ROTH, SARDOU, SILL, THOUMY, VAUDOYER, VERNHOLES — 1909 — BARSANTI, BLANCHARD, BLOT, CAILLEUX, CROCE-SPINELLI, DARTEIN (DE), DEFRASSE, DEVIENNE, ECK, FASSIER, JAUMIN, MANGIN, MASPERO, MAYER, MOREL, RECOURA, ROCHE, SAUGER, TEISSEIRE, TRONQUOIS — 1910 — BLANCHE, BLONDEL, BOILLE, COLLIN, DANNE, FIVAZ, FOSSEMALE, GODEFROY, HOUSSIN, KUPFER, LACASSIN, LAFOLLYE, LEBRET, LIAGRE, NORMAND, PAYRET-DORTAIL, PIQUART, TALBOURDEAU — 1911 — BINET, BONNET, BOSQUET, BOUDARD, BOURNEUF, BREFFENDILLE, CANNIZZARO, CHAUSSEMICHE, DÉCHARD, ENLART, ERNEST, FIGAROL, FLEURY, FREYNET, GUICHARD, HERAUD, HURLIMANN, JACQUEMIN, LARREGAIN, LAUTENOIS DE BOIVIERS, LE BLOND, LE BOEUFFLE, LECAVELE, LOTTE, MAYEUX, PELÉE DE SAINT-MAURICE (DE), PIERRON, PUTHOD (DE), RAPHEL, REDON, ROUSSELOT, SATIN, THILLET, VERDONNET — 1912 — BARROIS, BOUDOIN, BOURSIER, BUNEL, CAILLEUX, CHEVALLIER, CORDONNIER, GARNIER, GOUILLET, LEPEIGNEUX, MOLLET, PHILIPPON, SIBILOT, SIMPSON, WALTOR — 1913 — BARBOTIN, CHAULIAT, CLEMENT, DEGLANE, GAILLARD, GAUTHIER, HOMBERG, IGNON, LABUSSIÈRE, LEYENDECKER, NAU, REIDHARR, RIMBERT, SAINT-NICOLAS (DE), TREVÉLAS, VERMOREL, VILAIN — 1914 — BERNARD-THIERRY, FORMIGE, GUYON, HENRY, HENRY, MEISTER — 1915 — ALARD, CAZALIERES, GUILLEGERT-GARGENVILLE, WARREN — 1916 — ASSAUD, MALE, VEISSIERES — 1917 — BAUHAIN, BRASSEAU, PLOIX, VIMORT — 1919 — BARRIAS, BOUTRON, DORY, GRAS, LEFEVRE, REGAUD, SCHNEIDER — 1920 — BEVIA, BIGOT, CARRE, CASTAN, CHARLET, CHRETIEN-LALANNE, DURAND, GREBER, JACQUARD, MARTINEAU, MORIZE, PONTREMOLI, PORTEVIN, ROUX, VALENTIN — 1921 — BABET, COCHEPAIN, DASTUGUE, GAUDET, LAFORGUE, MANUEL-ROMAIN, MARTIN, ROTTER, ROUSTAN, SAINSAULIEU, VIARD — 1922 — BRUN, DARDE, THIERS, WILLAEY — 1923 — CHIFFLOT, MOREAU — 1924 — ARFVIDSON, FARGE, GUIARD — 1925 — AUBERT, BOUCHETTE — 1926 — BEVIERES, BOESWILLWALD, GENUYS, LAPEYRE, MACARY, PAQUET — 1927 — RUPRICH-ROBERT, SAINTE-MARIE-PERRIN — 1928 — BERRY, CLOSSET, GENERMONT, GUILLEMIN, MAIGROT — 1929 — BECHMANN, BONNET, HULOT, JAUSSELY, LEFORT, REMAURY — 1930 — BELLEMAIN, COUREMENOS, MARRAST, PIGEAUD, PONS, PROST, UMBDENSTOCK — 1931 — BOILEAU, BOURGOUIN, BRASSART-MARIAGE, CHARBONNIER, CHATENAY, CHIFFLOT, CHIRIOL, EXPERT, LAFARGUE, LAPRADE, MADELINE, TOURNON — 1932 — BESNIÉE, BOURIN, VIRAUT — 1933 — BERTRAND, BRAY, BRUNET, CHOMEL, COCULA, DUVAL, GAUTRUCHE, GONSE, LUCIANI, MEWES, MEYER-LEVY, ROISIN, ROUSSEAU, VALLEE, VERRIER — 1934 — BERTRAND, BOURGEOIS, DERVAUX, FAILLE, LEFOL, SCOTT, TOUZIN — 1935 — BOUCTON, BOUTTERIN, BRILLAUD DE LAUJARDIERE, DEBRE, FEVRIER, GUET, MILTGEN, OLLIVIER, PAPILLARD, RAVAZE, VIET — 1936 — BARBIER, DELAAGE, FORMERY, HALLEY, LE MEME, MEZEN, POLTI, SILL — 1937 — BALLEYGUIER, BASSOMPIERRE-SEWRIN, COCKENPOT, DEFRASSE, GUERITTE, LETROSNE, PERRIN, PUTHOMME, RUTTE (DE), VEYSSEYRE — 1938 — BEGUIN, WINDERS — 1939 — CHAUQUET, HUMMEL, LEGRAND — 1940 — ABRAHAM, BISSUEL, BRION, FILDIER, GLORIEUX, JOULIE, LECLERC, MARCHISIO, QUONIAM, SEASSAL — 1944 — BRUYERE-ROUX, MARNEZ, MEUNIE — 1946 — AUBLET, AUGEREAU, BAZIN, BENOIT, BITTERLIN, BOEGNER, BOILLE, BONNAT, BONNIER, BRIAULT, CHALEIL, DECARIS, DUMAIL, DUPAS, DUREUIL, DUVAUX, FREYSSINET, GASTON, GRIZET, GROMORT, GROSBORNE, GUTTON, JANNIOT, LÉCONTE, LOUVET, MAUREY, MENARD, NICOD, ROZE, SUBES — 1947 — ANDRE, BEAUDOUIN, BILLARD, DUCOUX, HERS, PORTEVIN, STOREZ, VIDAL — 1948 — CHEVALIER, DENGLER, GRENOVILLOT, HEFF, LABATUT, MARMILLOT, MATHON — 1949 — BARADE, BARGE, BERNARD, BOITEL, BOURDEIX, CASSAN, CHAUVEL, FERRET, FROIDEVAUX, HODANGER, HUBRECHT, LE CŒUR, LEGRAND, LEVEAU, LYS, MIENVILLE, MORNÉ, ROBINE, TROUVELOT, VOIS — 1950 — BILLERET, BOLLAERT, DELANO, LACOSTE, LEVI, PERCHET, VIETTI-VIOLI — 1951 — ABERCROMBIE, AHLBERG, ARRETCHE, BAILLEAU, BRUNAU, CAMELOT, COULON, DUDOK, GRAVEREAUX, LARRIEU, LÉON, MOREUX, SALTET, URSULT, WARNERY — 1952 — LAHALLE — 1953 — ABELLA, AUBERT, BAHRMANN, BIRR, CADET, FARAUT, FEUILLASTRE, FOURNIER, JAPY, LE BOURGEOIS, LEBRET, LOPEZ, MERLET, PAQUET, PRIEUR, SEBILLE, SIRVIN, VERRIER — 1954 — AALTO, ALVES DE SOUZA, LANGKILDE, NAKAMURA, PARDAL-MONTEIRO, VILANUEVA — 1955 — ARTUCCIO, BENS, CEAS, CLOT, CORFATIO, DOMENC, FAHMY, GELIS, GRANGE, KLEIN, MARDONES-RESTAT, MONETTE, PNIEWSKI, RAMOS, REAU, SCHUMACHER, STOSKOPF, TSCHUMI, VISCHER-GEIGY — 1956 — AUVRAY, CARLU, FAYETON, FERRÉ, HAFFNER, NIERMANS, REMONDET, WELLES (D') — 1957 — BERRY, GILLET, VASSAS, VITRY — 1958 — BOSWORTH CHARPENTIER, CIDRAC (DE), DORIAN, FLORENSA, HAUTECEUR, HOLZMEISTER, ROBERTSON — 1959 — ARNAULD, KITSIKIS, LA MACHE, LURCAT, MATHERS, MIES VAN DER ROHE, NOVARINA, PONTI, SAARINEN — 1960 — CORONA-MARTIN, COSTA, LABLAUDE, LABORDE, PREBISCH, VAN ESTEREN, VICARIOT, WEDEPOHL — 1961 — AUZELLE, GREGOIRE, HERBE, HOURLIER, MADELAIN, MAGNAN — 1962 — CARPENTIER, CLAUDE, MATHIEU — 1963 — ARMAND,

HEIM, ZAVARONI — 1965 — BADANI, SARRABEZOLLES — 1967 — DEVINOY, DUBUISSON, DUHON, MATTHEW, PICOT, ZACHWATOWICZ — 1968 — DEVIN, HOYM DE MARIEN, PINSARD — 1970 — DUVAL, LE RICOLAIS, LODS, MAYMONT, MILLET, PERRIN-FAYOLLE, POTTIER, PROUVÉ — 1971 — AILLAUD, DUFURNET, ELDEM, GLENAT, HOLFOLD, JACOBSEN, MAYEKAWA, NERCI, ORLOV, SCHAROUN, SERT, SIZA VIERA, TONEV — 1974 — BOIRET, DUFETEL, HUYGHE, LECLAIRE, TAILLIBERT, WILLERVAL — 1975 — BOURGET, CAZIN, CONNEHAYE, DUMONT, HOMBERG, LANGLOIS, MASSÉ, OGE, POL-JEAN, ROUX-DORLUT, SONNIER, TOURNON-BRANLY — 1976 — LYONS, MORNET — 1977 — DEBRÉ, FONQUERNIE, GENERMONT, RIVIÈRE, VIVIEN, WEILL — 1978 — ACHE, PUGET, RAMBERT, VACHER-DEVERNAIS — 1979 — ANDREU, AUTHEMAN, BERNARD, BESNARD-BERNAC, CHEVALLIER, DUCHARME, DUHART-HAROSTEGUY, FOLLIASSON, HEBERT-STEVENS, MAJOR, MARINOVIC-UZELAC, MONGE, MONNET, PARENT, PRUNET, RAMIREZ-VASQUEZ, RIGAUD, ROCHE, TANGE, TREMBLOT DE LA CROIX — 1981 — BALLADUR, BEAUCLAIR, CANAC, CARLHIAN, DAUFRESNE, PEI, ROUBERT, TASTEMAIN, TAUPIN, TRICOT, VAGO, WOGENSCKY — 1982 — BILL, BOUET, COURTOIS, GUILLOU, HRUSKA, LA HOZ, LESENEY, SAUBOT, SEIDLER, TREFFEL, WIEDEMANN — 1983 — AUBÖCK, AUTIN, BABELON, BÖHM, BONNARD, CASTELNAU-TASTEMAIN, CODERCH, DUNOYER DE SEGONZAC, DUPLAY, EL KHOURY, HERTZBERGER, KROLL, LALONDE, LE COUTEUR, MANSFELD, MARTINY, MILLIER, OTTO, PARENT, PECHERE, PIANO, ROBERT-GARDENT, ROGERS, SIREN, UTZON, WATEL, WOHLERT, ZEVI — 1985 — ANDRAULT, BÉCHU, CORREA, FAINSLBER, KRONENBERGER, LAMOISE, LOPEZ, MALCOTTE, PARAT, ROCHETTE, SIMOUNET, SIRVIN — 1986 — BIGOT, GAGES, HÉBRARD, MARTY, MIRABAUD, NOUVIAN, PRIEUR, ROTCHEGOV — 1988 — BOISTIERE, TOURTIER (DE), ZEHRFUSS, ZUBLENA — 1989 — PERROTTET, PHILIPPE, RIBOULET, SAINT-JOUAN (DE) — 1990 — BACQUET, LEROUX-DHUYS, PEROUSE DE MONTCLOS — 1991 — BOHIGAS, BOTTA, CALVENTI, CANDELA, CANDILIS, DECARIS, DUCOUX, ERSKINE, GAILHOUSTET, GALLET, GUILLAUME, JANTZEN, LACAZE, LAMBERT, LEGORRETA, LINDROOS, MANASSEH, MEIER, PIETILA, PLATONOV, ROGINE, SCHWEITZER, STOILOV, SUZUKI, VASCONI, VAUDOU — 1992 — DELFANTE, KALISZ, MITROFANOFF, REICHEN, SCHMUCKLE-MOLLARD, SIGURDARDOTTIR-ANSPACH, VIGUIER — 1993 — FISZER, MACARY, MEYER-LEVY, PERRAUDIN, SLOAN — 1994 — BRULÉ, CHARPENTIER, DENIEUIL, GRANDVAL, ICHTER, JENGER, KIKUTAKE, MAKI, MAROT, MOUTON, NIEMEYER, PATTYN, PELLI, QUÉRÉ — 1995 — ANTONAKAKIS, ANTONAKAKIS, COLBOC, DELLUS, ERLANDE-BRADENBURG, FAVIER, HOLLEIN, NICOT, NOVARINA — 1996 — BUFFI, CHEMETOV, KAHANE, MOLYVANN, PERRAULT, REGEMBAL — 1997 — AUTRAN, BOURBON, DECQ, HÖLZEL, HOOGSTAD, KANG QI, LAMAISON, SCHWARTZMAN, VALENTIN, WARNIER — 1998 — ANDO, ARNAUD, DUTHILLEUL, MAHEU, MARCHAND, ROUGERIE, ROZANOV, SALMONA, SHILING ZHENG — 1999 — BERGER, ROBERT — 2000 — ARETS, EPRON, FRIEDMANN, GEIPEL, GRANGE, HAMMOUTENE, HAUVETTE, LION, MICHELIN, PERROT, UNIACK — 2001 — BUTLER, COLBOC, CONSTANTIN, DUSAPIN, FURET, GIMONET, GNEDOVSKI, HUIDOBRO, IBOS, JOURDA, LECLERCQ, NOUVEL, PARGADE, PISTRE, RIGUET, ROUSSE, STINCO, VALODE, VITART, WILMOTTE — 2002 — BELLYNCK-DOISY, DIMITRIJEVIC, HERZOG, KOHN, LABRO, MEURON (DE), NICOLETTI, NORRI, QUERRIEN, SUMET — 2003 — ADAM-MOUTON, BEAUDOUIN, BEDEAU, BRENAC, CLAVEL, COLLIER, CONTENAY, DESMOULIN, DI CARLO, DUCHIER, DUPORT, FORTIER, FOSTER, GHAI-CHAMLOU, GREGOTTI, GUERVILLY, JODRY, LAURENT, LOMBARDINI, MAISONNOBLE, MONEO, MOREAU, PATTOU, PAWSON, PIROS, QUINTRAND, ROUX-LOUPIAC, SOLA-MORALES, SPITZ, VIVIER — 2004 — AYDEMIR, BARRÉ, BOUDON, CHASLIN, DOLLÉ, FOUICART, FUKSAS, GAUTRAND, LAGNEAU, LAMARRE, LEMOINE, PONCELET, SAIRAILLY, SAUZET, TILMONT — 2005 — AMPE, ANTONI, BÉCHU, BRUNET, CHOAY, DAUGE, EDELMANN, FREBAULT, GAILLARD, GATIER, HADID, KAGAN, KUDRYAVTSEV, LE VAN NAM, MASBOUNGI, PHILIPPON, RIPALT, SALTET, VAN DE WYNGAERT — 2006 — ARLLOT, BERMOND, BROCHET, CHAIX, DOLLE, DOTTELONDE, DUBUS, FARAH, FOURQUIER, HERZOG, LAURENT, PAWLOWSKI, TOURRE — 2007 — BIDOU, BOUCHEZ, BURGEL, CARO, DUBOIS, LOYER, MADEC, MÉLISSINOS, REALI, SOULAGES — 2008 — BINET, CLEMENT, COSSUTA, DELPEUCH, HUET, LIPSKY, MARTIN, PANERAI — 2009 — BARANI, BOREL, CABANNES, CALATRAVA, DIDIER, DORIA, GAUDIN, PÉNEAU, ROBAIN, SAUVAGE, SEBAN, WEIZMANN — 2010 — DUSAPIN — 2011 — NEBOUT, TISNADO, VEZZONI — 2012 — BULLE, CLAUS EN KANN, CUIILLIER, FERRIER, HERAULT, LANCEREAU, MARCIANO, MATHIEU, MAUGARD, MOATTI, NAUD, SARFATI, SUEUR, VERDIER — 2013 — SCHWEITZER, TRETIAK — 2014 — ALET, BONILLO, BUI-KIEN-QUOC, CALORI, CAMBORDE, CAMBOURNAC, CARTA, CLAUZIER, COHEN, COLDEFY, COULON CREGUT, DAHER, DAUFRESNE, DIETSCHY, DUCHATEAU, DUTARD, FERRET, FRAUD, GED, GILBERT, GILCH, GRANDPRÉ (DE), GREETHER, GRUBERT, HANROT, IMHOLZ LEVREY, JACQUET, JEANNEAU, LE GALL, LEIBAR, LELOUP, LOMBARDINI, LUGASSY, MADER, MANIAQUE, McCLURE, MESTER DE PARAJD, METRA, MORIN, NEVEUX, PAJOT, PARIS, PÉREZ, PÉNEAU, PÉTUAUD-LÉTANG, PIERROT, PROST, RAMBERT, RÉMON, RITZ, ROTH, ROUX-DORLUT, SHEEHAN, TAHIR, TIERCHANT — 2015 — BATTESTI, BIUSO, BONNET, BOSSU, BROUT, BUSQUETS, CHATILLON, DARLES, DEMIANS, DUMETIER, GULIZZI, HEIM DE BALSAC, HOBSON, HUBERT, LAFFOUCRIÈRE, LENNE, MIMRAM, PAPILLAULT, PICON, RAGOT, RISPAL, SCOFFIER, TSIOMIS, VALERO, WU, ZULBERTY — 2016 — AMELLER, BLANCHECOTTE, CELESTE, DULAU, EGELS, FONTES, FRANÇOIS, GONTIER, JAKOB, KATZ, KLIMINE, LENGEREAU, MAISONNIER, NAPOLITANO, REGNIER-KAGAN, SEBBAG — 2017 — CONTAL, COOK, DAMLUIJI, DUBUISSON, GONZALEZ, HEINTZ, LABASSE, TOHME, VERGELY — 2018 — BARTHELEMY, GOMEZ PIMENTA, JOFFROY, MAS, PEYLET — 2019 — ABRAM, BERTHELIER, BIRO, BLANC, DESCHARRIÈRES, DONG GONG, HOUBART, KONIECZNY, MARREC, PRUNET, QUINTON, SEYLER — 2020 — ARANDA, BORE, JACQUOT, PIGEM, PONFILLY (DE), VILALTA — 2021 — BAROZZI, BLAREAU, BLOCHE, BORTOLUSSI, BRU, CAILLE, CORBASSON, CORNU, DALIX, DENU, FABRE, GADY, GAUZIN-MÜLLER, GIROLD, GODLEWSKA, KLEIN, PACE, TAILLANDIER, TEISSEIRE, TRICAUD, VEIGA, VIRY — 2022 — BADIA, CAUBET, EDEIKINS, FORT, MAUGER, MEZUREUX, SOUTO DE MOURA — 2023 — CHAMPENOIS, CONRAD, FORGIA, GARRIC, MALINOWSKY, MARINOS, N'THÉPÉ, REVEDIN, UYTENHOVE.

